

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

DEMANDE DU TRANSPORTEUR DE MODIFICATION DES  
TARIFS ET CONDITIONS DES SERVICES DE TRANSPORT  
POUR L'ANNÉE 2019 - VOLET TARIFAIRE

DOSSIER : R-4058-2018

RÉGISSEURS : Me LISE DUQUETTE, présidente  
Me MARC TURGEON et  
M. FRANÇOIS ÉMOND

AUDIENCE DU 30 NOVEMBRE 2018

VOLUME 5

CLAUDE MORIN  
Sténographe officiel

COMPARUTIONS

Me ANNIE GARIÉPY et  
Me JEAN-FRANÇOIS OUIMETTE  
avocats de la Régie

DEMANDERESSE :

Me YVES FRÉCHETTE  
avocat d'Hydro-Québec Transport (HQT)

INTERVENANTS :

Me STEVE CADRIN  
avocat de l'Association hôtellerie Québec et  
l'Association des restaurateurs du Québec (AHQ-  
ARQ);

Me PIERRE PELLETIER  
avocat de l'Association québécoise des  
consommateurs industriels d'électricité et du  
Conseil de l'industrie forestière du Québec;

Me NICOLAS DUBÉ  
avocat d'Énergie Brookfield Marketing (EBM);

Me Delphine Pittet  
avocate de la Fédération canadienne de l'entreprise  
indépendante (section Québec)(FCEI).

---

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	5
PREUVE DE L'AQCIE-CIFQ	
PIERRE VÉZINA	
JOCELYN B. ALLARD	
PAUL PAQUIN	
INTERROGÉS PAR Me PIERRE PELLETTIER	7
INTERROGÉS PAR LA FORMATION	40
PREUVE DE LA FCEI	
ANTOINE GOSSELIN	
INTERROGÉ PAR Me DELPHINE PITTET	76
PREUVE DE L'AHQ-ARQ	
MARCEL-PAUL RAYMOND	
INTERROGÉ PAR Me STEVE CADRIN	108
INTERROGÉ PAR LA FORMATION	167

---

R-4058-2018  
30 novembre 2018

- 4 -

LISTE DES PIÈCES

	<u>PAGE</u>
C-FCEI-0016 :      Présentation de la FCEI	77

---

1 L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT (2018), ce trentième (30e)  
2 jour du mois de novembre :

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA GREFFIÈRE :

7 Protocole d'ouverture. Audience du trente (30)  
8 novembre deux mille dix-huit (2018), dossier  
9 R-4058-2018. Demande du Transporteur de  
10 modification des tarifs et conditions des services  
11 de transport pour l'année 2019 - Volet tarifaire.  
12 Poursuite de l'audience.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Bonjour Maître Pelletier.

15 Me PIERRE PELLETIER :

16 Bonjour.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 On est rendu à vous ce matin.

19 Me PIERRE PELLETIER :

20 Bien oui. J'ai bien dormi, je vous rassure.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Oui. Vous avez trouvé une place où vous loger.

23 C'est formidable.

24

25

1 PREUVE DE L'AQCIE-CIFQ

2

3 Me PIERRE PELLETIER :

4 Alors, bonjour Maître Duquette. Bonjour Maître  
5 Turgeon. Bonjour Monsieur Émond. Pierre Pelletier  
6 pour l'AQCIE et le CIFQ. Le panel a déjà pris  
7 place. Alors, il s'agit, à ma gauche, de monsieur  
8 Pierre Vézina qui est directeur énergie et  
9 environnement pour le Conseil de l'industrie  
10 forestière du Québec, Maître Jocelyn B. Allard qui  
11 est président de l'Association québécoise des  
12 consommateurs industriels d'électricité et monsieur  
13 Paul Paquin analyste. On pourrait peut-être  
14 procéder à l'assermentation des témoins, Madame.

15

---

16 L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT (2018), ce trentième (30e)  
17 jour du mois de novembre, ONT COMPARU :

18

19 PIERRE VÉZINA, ingénieur, directeur - énergie et  
20 environnement du CIFQ, ayant une place d'affaires  
21 au 1175, avenue Lavigerie, Québec (Québec);

22

23 JOCELYN B. ALLARD, avocat, président de l'AQCIE,  
24 ayant une place d'affaires au 1010, rue Sherbrooke  
25 Ouest, Bureau 1800, Montréal (Québec);

1

2 PAUL PAQUIN, analyste en énergie, ayant une place  
3 d'affaires au 1685, rue Séguin, Brossard (Québec).

4

5 LESQUELS, après avoir fait une affirmation  
6 solennelle, déposent et disent :

7

8 INTERROGÉS PAR Me PIERRE PELLETTIER :

9 Q. [1] Merci. Alors, je vous adresse à tous trois la  
10 même question. Est-ce que vous avez participé à la  
11 préparation du mémoire de l'AQCIE et du CIFQ qui a  
12 été préparé par... pour les fins du présent dossier  
13 qui a été produit sous la cote 0015? Et  
14 deuxièmement, est-ce que vous avez préparé la  
15 réponse à la demande de renseignements de la Régie  
16 qui a été produite comme 0021. Et est-ce que vous  
17 l'adoptez... vous adoptez ces documents pour valoir  
18 à titre de votre témoignage écrit dans cette cause?  
19 Monsieur Vézina.

20 M. PIERRE VÉZINA :

21 R. Oui, je les adopte.

22 Q. [2] Monsieur Allard.

23 Me JOCELYN B. ALLARD :

24 R. Moi également, je les adopte.

25 Q. [3] Monsieur Paquin.

1 M. PAUL PAQUIN :

2 R. Oui, je l'adopte.

3 Q. **[4]** Pour vous seul maintenant, Monsieur Paquin.

4 C'est vous qui avez préparé le rapport d'analyse de  
5 la demande de reconnaissance au titre de facteur Z  
6 d'un budget spécifique de treize millions (13 M\$)  
7 relatif à un programme de redressement des MALT qui  
8 a été produit comme pièce C-AQCIE-CIFQ-0019?

9 R. Oui.

10 Q. **[5]** Vous l'adoptez pour valoir à titre de votre  
11 témoignage écrit dans cette cause?

12 R. Oui.

13 Q. **[6]** Je vous remercie. Alors, la présentation, la  
14 présentation sera faite en premier lieu par  
15 monsieur Paquin. J'ai déjà remis à madame la  
16 greffière qui, je le comprends, vous en a également  
17 remis des exemplaires, un document de présentation  
18 qui a été produit comme pièce C-AQCIE-CIFQ-0022.  
19 Alors, Monsieur Paquin, voulez-vous procéder, s'il  
20 vous plaît.

21 R. Oui. Alors, bonjour, Madame et Messieurs les  
22 Régisseurs. Comme vous avez pu le constater dans le  
23 mémoire de l'AQCIE et du CIFQ présente le point de  
24 vue des clients relativement à la qualité du  
25 service d'alimentation de la charge au meilleur



1       prix possible. Alors, je ferai, dans la  
2       présentation, un bref résumé de la preuve déposée.  
3       On va parler aussi de la modification concernant  
4       les MALT. On va parler d'une proposition concernant  
5       les effets perturbateurs et on va établir aussi une  
6       mise en contexte des recommandations des  
7       intervenants.

8               Alors, les figures auxquelles je fais  
9       référence, j'ai indiqué la page du mémoire où les  
10      figures apparaissent. Alors, si on passe à la  
11      première figure qui est l'historique des  
12      indisponibilités forcées des équipements, alors on  
13      voit il y a le premier tableau en haut qui est les  
14      indisponibilités forcées et le deuxième qui est les  
15      indisponibilités forcées dues à une défaillance.

16      (9 h 05)

17              Alors, on voit immédiatement que sur l'axe  
18      des Y que les valeurs ne sont pas les mêmes, c'est-  
19      à-dire que celles des défaillances sont à peu près  
20      cinq fois plus faibles que les autres et on voit un  
21      léger accroissement au niveau de celles du haut,  
22      des défaillances, des indisponibilités forcées, on  
23      voit qu'à partir de deux mille quatorze (2014), il  
24      y a une croissance. Et on voit à peu près la même  
25      croissance pour l'autre mais la croissance semble

1 être moins prononcée. Et on ne le voit peut-être  
2 pas très bien à cause de l'échelle, les deux types  
3 d'équipement qui sont responsables des principales  
4 augmentations, c'est les sectionneurs et les  
5 transformateurs.

6 Alors, juste en regardant une courbe comme  
7 ça puis en regardant sur trois ans, à mon avis, il  
8 est difficile d'établir une tendance générale mais  
9 je pense qu'il est important de continuer de faire  
10 un suivi rigoureux de ces effets. Et comme on le  
11 verra plus loin, jusqu'à maintenant, la fiabilité  
12 du réseau du Transporteur n'a pas été affectée par  
13 une augmentation des indisponibilités forcées.

14 On va passer maintenant à un historique qui  
15 concerne plus la qualité et l'alimentation de la  
16 charge, un historique de l'IC-Transport. Alors le  
17 premier graphique qu'il y a, on voit l'IC brut,  
18 c'est-à-dire le nombre d'heures par client. Les IC  
19 c'est l'indice de continuité, soit le nombre  
20 d'heures d'interruption par client.

21 Alors, j'indique en bleu, c'est le réel  
22 vécu de deux mille six (2006) à deux mille dix-sept  
23 (2017). En vert, c'est la cible et en rouge c'est  
24 l'idéal. Alors, ce qu'on peut voir c'est que sur la  
25 période deux mille six (2006) à deux mille dix-sept

1 (2017), puis surtout pour les dernières périodes de  
2 temps, on est à peu près meilleurs que l'idéal sur  
3 le brut. Et alors, on est évidemment beaucoup,  
4 beaucoup meilleurs que la cible.

5 Et les deux seules années où on aurait  
6 dépassé la cible, c'est deux mille treize (2013) et  
7 deux mille dix-sept (2017) mais c'est pas dû à la  
8 défaillance, c'est dû à des facteurs autres comme  
9 la température, la faune, c'est expliqué, c'est  
10 indiqué dans les documents d'Hydro-Québec.

11 L'autre figure à laquelle on passe, là,  
12 j'ai mis sur la même figure le même indice de  
13 transport brut en ajoutant la composante de cet  
14 indice-là qui est dû aux défaillances. Alors, on  
15 voit que les défaillances, elles compteraient pour  
16 à peu près, j'ai mis à peu près un tiers de l'IC  
17 brut. C'est une des composantes importantes mais il  
18 reste quand même un tiers du total et on voit que  
19 les défaillances, si on regarde la tendance de la  
20 courbe, elle n'est pas à la hausse.

21 Si on regarde deux mille six (2006), elle  
22 s'est améliorée depuis deux mille six (2006) et on  
23 peut constater une légère, à partir de deux mille  
24 quatorze (2014), ça a diminué, deux mille quinze  
25 (2015), en deux mille seize (2016) ça a augmenté

1 par rapport à deux mille quinze (2015), deux mille  
2 dix-sept (2017)... Alors, on peut vraiment pas voir  
3 de tendance à la hausse sur cette courbe-là.

4 On va passer maintenant à un autre  
5 indicateur de fiabilité, c'est le SAIDI et le  
6 SAIFI. Ça, ça indique... Le premier, c'est le  
7 SAIDI, c'est la durée des interruptions, c'est la  
8 moyenne de la durée des interruptions. Et ça, c'est  
9 fait par Hydro-Québec et c'est fait aussi par  
10 d'autres entreprises, de telle façon qu'il peut  
11 faire un balisage là-dessus.

12 Alors, la première, D c'est pour la durée  
13 et le F c'est pour la fréquence : la fréquence et  
14 la durée des interruptions moyennes et l'autre, la  
15 fréquence des interruptions moyennes. Alors, on  
16 peut constater que, encore là, c'est présenté  
17 depuis deux mille huit (2008) jusqu'à deux mille  
18 dix-sept (2017), encore là, on peut constater que  
19 la durée des interruptions était à la baisse depuis  
20 deux mille dix-huit (2018) d'une façon assez  
21 importante et que ça se maintient en deux mille  
22 quinze (2015), deux mille seize (2016), deux mille  
23 dix-sept (2017), on ne voit pas de tendance là.

24 En ce qui concerne la fréquence, encore là,  
25 il y a une diminution mais sur quatorze (14),

1 quinze (15), seize (16), dix-sept (17), on voit  
2 même une tendance à la baisse.

3 Alors, on peut constater avec ça que la  
4 tendance des indisponibilités forcées à partir de  
5 deux mille quatorze (2014) dont on a parlé tout à  
6 l'heure ne se retrouve pas dans l'évolution des  
7 indicateurs SAIDI et SAIFI. Alors, on peut voir  
8 que, autant au niveau de l'indice de continuité que  
9 les indices de SAIDI et SAIFI que l'augmentation  
10 des IF n'a pas d'incidence.

11 (9 h 10)

12 En ce qui concerne maintenant le balisage,  
13 c'est que si on compare Hydro-Québec avec les  
14 autres entreprises, ça, c'est un balisage qui est  
15 fait par l'ACÉ et on tire la conclusion d'Hydro-  
16 Québec, les Transporteurs mentionnent que sa  
17 performance, généralement année après année, est  
18 meilleure que la moyenne des résultats des  
19 compagnies canadiennes participant au balisage.

20 Alors, le balisage montre, que le niveau de  
21 fiabilité du réseau de transport se compare  
22 avantageusement à celui des réseaux des compagnies  
23 canadiennes qui y participent.

24 On va passer maintenant à un autre sujet  
25 qui est plus, fait partie des choses un peu plus

1 complexes. Alors, concernant la courbe EPRI. La  
2 courbe EPRI est utilisée par le Transporteur dans  
3 le cadre des simulations des scénarios de  
4 maintenance et il sert à prévoir les défaillances,  
5 notamment, concernant le fameux effet spirale.  
6 Alors, on reproduit la figure ici et on voit, c'est  
7 le taux de défaillance annuel versus le niveau de  
8 réalisation de la maintenance. Et ce qui est montré  
9 sur la figure, en bleu, c'est pour les  
10 transformateurs et en vert, c'est pour les  
11 sectionneurs. Et le petit pointillé, ça indique,  
12 c'est le taux actuel des sectionneurs et des  
13 transformateurs. Alors, ce qu'on voit là en bleu,  
14 par exemple, on voit que les sectionneurs, ça se  
15 trouverait au niveau des défaillances actuelles à  
16 un niveau de réalisation de la maintenance de vingt  
17 pour cent (20 %) et pour les sectionneurs, c'est  
18 quarante-six pour cent (46 %) à peu près.

19 Alors, moi, ce qui me surprend c'est que le  
20 niveau de réalisation de la maintenance soit à  
21 vingt pour cent (20 %) pour uniquement, aussi  
22 important, les transformateurs. Alors, ça me  
23 surprend et à ce moment-là ça me fait douter un peu  
24 de l'utilisation de cette courbe-là pour les fins  
25 d'évaluation de tout ce qui s'en vient parce que

1 c'est sûr qu'il génère à peu près l'effet spirale  
2 qui, comme on l'avait vu l'année passée, l'effet  
3 spirale ça contribue à peu près à soixante-dix pour  
4 cent (70 %) des coûts qui avaient été évalués.  
5 Donc, c'est un aspect très, très important et c'est  
6 basé sur cette courbe-là. Alors, moi, j'ai dit que  
7 les résultats devraient être interprétés avec  
8 beaucoup, beaucoup de prudence.

9 En ce qui concerne maintenant la simulation  
10 des scénarios pour les niveaux de risques. Alors,  
11 je reprends la figure qui est à la page 14 de notre  
12 document et là il y a quatre... La figure est  
13 déjà... vous la connaissez déjà, je pense qu'elle a  
14 déjà été présentée. Alors, la courbe en jaune c'est  
15 le scénario proposé et moi, je regarde  
16 principalement la courbe en jaune et la courbe en  
17 vert. La courbe en vert, c'est le scénario où il y  
18 aurait un budget pour la maintenance qui serait de  
19 trente-quatre millions (34 M\$) au lieu du  
20 cinquante-quatre (54 M\$) demandé par le  
21 Transporteur. Et on voit qu'avec la courbe en vert,  
22 il y a une légère augmentation par rapport au  
23 niveau d'essai, mais que quand même ça se stabilise  
24 dans le temps. Donc, il n'y a pas d'effet là, ça ne  
25 décroche pas comme on le dit. Et encore là, je vais

1 rappeler que ça c'est basé, encore là, sur les  
2 fameux... la courbe là c'est tout pris là-dedans  
3 là. Donc, en supposant que... Même si en supposant  
4 que ça soit correct, on voit qu'il y a quand même  
5 une stabilisation pour le scénario A... E, c'est-à-  
6 dire.

7 Maintenant, le niveau 7 qu'on a essayé  
8 de... Après beaucoup, beaucoup d'effort on a réussi  
9 à savoir pourquoi le niveau 7. Et là, on nous a dit  
10 que c'est parce qu'on voulait revenir aux  
11 conditions de deux mille seize (2016). Maintenant,  
12 la question qui revient : « Pourquoi deux mille  
13 seize? Est-ce que c'est l'année vraiment idéale  
14 qu'on doit viser absolument et sinon c'est la  
15 catastrophe? » Alors, on n'a pas eu... C'est ça un  
16 peu qui est un peu... qui nous laisse sur notre  
17 appétit c'est que par exemple, si on avait un  
18 niveau de sept point quatre (7,4), quelles seraient  
19 les conséquences sur le réseau? On ne le sait pas.  
20 Est-ce que ça vaut le vingt millions (20 M\$) de  
21 plus? On ne le sait pas, mais par contre on sait  
22 qu'on va le dépenser. Puis d'après nous, le sept  
23 point quatre (7,4), si on regarde la courbe et si  
24 on regarde le réseau, la fiabilité de  
25 l'alimentation de la charge telle qu'elle est



1           actuellement, à priori là on pourrait dire que ça  
2           ne devrait pas être très, très pénalisant parce que  
3           comme on l'a montré tout à l'heure là, la  
4           performance du Transporteur pour l'alimentation de  
5           la charge, est excellente.

6           (9 h 14)

7                         Alors, considérant tout ça, les  
8           intervenants maintiennent la recommandation  
9           d'autoriser un budget à la maintenance adapté de  
10          trente-quatre millions (34 M\$) soit une réduction  
11          de vingt millions (20 M\$) par rapport au budget  
12          demandé.

13                        On va parler maintenant du budget  
14          spécifique pour les MALT. Alors, dans notre preuve,  
15          notre évaluation, là, je vais parler uniquement de  
16          la preuve en ce qui concerne les coûts parce qu'il  
17          y a une partie de la preuve qui concerne aussi le  
18          fameux facteur Z, alors, on va traiter ça une autre  
19          fois cette question-là.

20                        Uniquement pour les coûts, j'avais fait une  
21          évaluation du budget demandé en me basant... sur  
22          une réévaluation du budget demandé, je devrais  
23          dire, en me basant sur des informations qui  
24          apparaissaient au dossier tarifaire antérieur  
25          concernant les coûts unitaires des travaux et à ce

1 moment-là, j'étais arrivé à une certaine valeur  
2 beaucoup plus faible que le budget demandé par le  
3 Transporteur.

4 C'est pour ça qu'en audience, on a demandé  
5 pourquoi ça avait une différence de coût et là, on  
6 nous a dit que c'était parce que l'année passée  
7 c'était basé sur une estimation alors que cette  
8 année c'était basé sur des appels d'offres. Donc,  
9 on peut considérer que les coûts d'appels d'offres  
10 c'est des coûts plus précis que ceux qu'il y avait  
11 pour l'estimation initiale. Alors, étant donné ces  
12 nouvelles informations-là, on a modifié notre  
13 recommandation.

14 Alors là, je vais passer chacun des points  
15 pour... parce que c'est assez précis. Vous vous  
16 souvenez que dans la décision 2018-21, la Régie a  
17 autorisé un budget de cinq point cinq millions  
18 (5.5 M) pour le programme de MALT en excluant les  
19 coûts relatifs à la correction. Maintenant, en  
20 utilisant des coûts unitaires, les quantités  
21 présentées à la pièce B-120, page 24, le budget de  
22 l'année deux mille dix-neuf (2019) est de treize  
23 millions (13 M), le budget demandé, incluant un  
24 montant de six point cinq (6.5) pour les activités  
25 de corrections, soit une augmentation de sept point

1 cinq (7.5) par rapport à deux mille dix-huit  
2 (2018).

3 Selon la même référence, si on prend encore  
4 là les quantités et les valeurs unitaires, pour  
5 l'année deux mille vingt (2020), le budget serait  
6 de six virgule cinquante-huit millions (6,58 M)  
7 incluant cette fois-ci zéro point soixante-dix-huit  
8 million (0.78 M) pour les activités de correction.  
9 Ce qui nous donne un budget total deux mille  
10 dix-huit (2018)... deux mille dix-neuf, deux mille  
11 vingt (2019- 2020) de dix-neuf virgule cinquante-  
12 huit millions (58 M) incluant sept virgule  
13 vingt-huit millions (7,28 M) pour les activités de  
14 corrections.

15 Donc, ce qu'on dit c'est qu'en cohérence  
16 avec la décision 2018-021, d'exclure des coûts  
17 relatifs à l'activité corrections, le budget total  
18 pour deux mille dix-neuf (2019) et deux mille vingt  
19 (2020) serait de douze virgule trois millions  
20 (12,3 M).

21 Alors, maintenant, étant donné le MRI, les  
22 intervenants proposent d'étaler le programme sur la  
23 période du MRI, soit de répartir le montant de  
24 douze virgule trois millions (12,3 M) sur la  
25 période deux mille dix-neuf, deux mille vingt-deux

1 (2019 - 2022) pour un budget annuel d'environ trois  
2 millions (3 M). En conséquence, le budget de deux  
3 mille dix-neuf (2019) devrait être réduit de deux  
4 virgule quatre millions (2,4 M) parce que dans le  
5 budget, comme il y avait un budget de deux mille  
6 dix-huit (2018) et là, on parle d'une différence...  
7 une augmentation par rapport à deux mille dix-huit  
8 (2018), comme il y avait déjà deux virgule cinq  
9 millions (2,5 M) d'accordé en deux mille dix-huit  
10 (2018) et à ce moment-là, comme pour l'année deux  
11 mille dix-neuf (2019), on devrait avoir trois  
12 millions (3 M), ça nous donne une différentiel de  
13 deux virgule quatre millions (2,4 M).

14 Alors, étant donné encore là que les  
15 budgets demandés pour deux mille dix-neuf (2019)  
16 étaient une augmentation par rapport à celui de  
17 deux mille dix-huit (2018), bien, maintenant, ça  
18 veut dire que si on fait l'ensemble des deux,  
19 alors, ce qui est demandé, ça veut dire une  
20 réduction du budget de neuf virgule quatre millions  
21 (9,4 M).

22 On va passer maintenant à l'effet  
23 perturbateur. A la page 27 de B-120, le  
24 Transporteur mentionne que le budget de maintenance  
25 doit prendre en considération le coût de

1 main-d'oeuvre à pied-d'oeuvre..., le coût de  
2 main-d'oeuvre à pied-d'oeuvre, oui, qu'il  
3 identifie... qu'il identifie comme étant les effets  
4 perturbateurs. Il précise que ceux-ci présentent la  
5 différence entre la moyenne deux mille quatorze  
6 (2014), deux mille dix-sept (2017) et le coût  
7 anticipé de deux mille dix-neuf (2019) pour une  
8 valeur de quatorze millions (14 M ).

9 En réponse à l'engagement numéro 10, le  
10 Transporteur mentionne qu'il n'est pas en mesure de  
11 fournir la valeur des coûts de main-d'oeuvre à  
12 pied-d'oeuvre pour chacune des années deux mille  
13 quatorze (2014), deux mille dix-sept (2017), non  
14 plus que pour l'année deux mille dix-huit (2018) et  
15 non plus que pour les coûts prévus pour deux mille  
16 dix-neuf (2019).

17 Alors, dans ces circonstances, les  
18 intervenants considèrent que la justification d'un  
19 supplément de coût par rapport à deux mille  
20 dix-huit (2018) relativement à des effets  
21 perturbateurs n'est pas satisfaisante et que ce  
22 supplément de coût ne devrait pas être autorisé par  
23 la Régie. Ça me semble assez spécial de demander un  
24 montant entre deux valeurs qu'on n'est pas en  
25 mesure de nous fournir. Alors, il en résulte une

1 diminution de CNE proposée de quatorze millions  
2 (14 M).  
3 (9 h 19)

4 Alors, si on fait un résumé des réductions  
5 proposées, alors sous réserve de l'argumentation  
6 que pourra présenter le procureur, les intervenants  
7 recommandent une réduction des CNE proposées d'au  
8 moins trente millions (30 M) pour la maintenance  
9 justifiée par le MGA, neuf virgule quatre millions  
10 (9,4 M) pour les MALT, quatorze millions (14 M)  
11 pour les effets perturbateurs, donc une réduction  
12 globale de CNE d'un montant de quarante-trois  
13 virgule quatre millions (43,4 M).

14 Amputées de ces réductions, les CNE  
15 totaliseraient huit cent soixante-quatre millions  
16 (864 M), soit la différence entre un montant  
17 demandé de neuf cent huit (908) et le quarante-  
18 trois (43) qu'on enlève, soit une augmentation de  
19 un virgule un pour cent (1,1 %) par rapport aux CNE  
20 autorisées de huit cent cinquante-cinq millions  
21 (855 M) pour l'année deux mille dix-huit (2018).

22 On a pensé aussi qu'il était intéressant de  
23 mettre toutes ces valeurs-là en perspective. Alors,  
24 pour faire ça, on a présenté ici un historique de  
25 l'évolution des CNE ainsi que l'écart entre les

1 montants autorisés et les montants réellement  
2 dépensés sur la période deux mille dix-neuf (2019)  
3 à deux mille dix-sept (2017) pour le réel et deux  
4 mille dix-huit (2018), bien, c'est l'anticipé. Et  
5 on présente aussi un peu plus tard dans nos AUTRES  
6 pages l'historique sur les rendements et  
7 l'amortissement réel.

8           Alors, si on va au niveau des charges  
9 réelles, les charges nettes d'exploitation sur la  
10 période, on voit que dans la partie gauche du  
11 tableau, l'autorisé deux mille neuf (2009) à deux  
12 mille dix-neuf (2019), on voit, et il y a  
13 l'accroissement par rapport à l'année précédente,  
14 on voit que l'année, à partir de deux mille seize  
15 (2016), qui était, il y avait une diminution en  
16 deux mille seize (2016) par rapport à deux mille  
17 quinze (2015), c'était assez stable auparavant.

18           Mais là, vraiment, il y a une courbe  
19 ascendante à partir de deux mille dix-sept (2017)  
20 de huit pour cent (8 %), quatorze pour cent (14 %)  
21 et on demande cette année six virgule deux pour  
22 cent (6,2 %) de telle façon que sur la période deux  
23 mille seize-deux mille dix-neuf (2016-2019), il y a  
24 un accroissement de tout près de deux cents  
25 millions (200 M), soit à peu près trente et un pour

1 cent (31 %) d'accroissement.

2 Si on regarde la partie droite du tableau,  
3 là, c'est la différence entre ce qui a été autorisé  
4 et ce qui a été l'historique, c'est-à-dire ce qui a  
5 été réellement dépensé. On voit qu'il y a eu des  
6 écarts positifs en faveur du Transporteur pour à  
7 peu près la période jusqu'en deux mille quatorze  
8 (2014). À partir de deux mille quatorze (2014),  
9 effectivement, il a dépensé un peu plus que ce qui  
10 avait été autorisé. Mais si on regarde quand même  
11 sur la période, il y a quand même un excédent, si  
12 on pourrait dire, de quatre-vingt-quinze millions  
13 (95 M).

14 On va passer maintenant à l'autre tableau,  
15 qui est le tableau, parce que les CNE, c'est une  
16 des parties des revenus requis du Transporteur, on  
17 va parler aussi des autres parties qui sont quand  
18 même importantes. Il y a le rendement sur la base  
19 de tarification et l'amortissement.

20 Alors, on constate que sur la période deux  
21 mille huit (2008) à deux mille dix-sept (2017), à  
22 chacune des années, le Transporteur, il y a eu un  
23 rendement sur sa base plus élevé que celui qui  
24 avait été autorisé par un total de quatre cent  
25 soixante-quinze (475) et le même phénomène, bien



1 là, c'est à l'inverse pour l'amortissement.

2 L'amortissement autorisé a à peu près été  
3 globalement beaucoup supérieur à l'historique, de  
4 telle façon qu'il y a un deux cents millions  
5 (200 M) que le Transporteur a eu dans ses poches,  
6 si on veut, parce que sa prévision d'amortissement  
7 a été toujours supérieure au réel vécu.

8 Alors, on peut donc constater que malgré  
9 l'écart défavorable, si on veut, aux CNE pour la  
10 période, que globalement, les résultats du  
11 Transporteur lui sont favorables pour chacune des  
12 années, même quand la CNE a été défavorable.

13 Alors, je vous remercie de votre attention.

14 Q. [7] Je vous signale que par suite d'une erreur de  
15 manipulation, à la dernière page de tout, 14, que  
16 n'a pas commenté monsieur Paquin, c'est la  
17 reproduction de tableaux antérieurs, oui, vous  
18 pouvez mettre un X dessus, ça répète ce qu'il y a  
19 avant.

20 R. En fait, j'allais la laisser là parce que ça me  
21 donne une image sur la même page de tous les  
22 éléments et ça donne aussi une petite information  
23 où est-ce que j'ai pris les références et pourquoi  
24 qu'il y a les chiffres en italiques. Alors...

25 Q. [8] Je vous remercie Monsieur Paquin. Est-ce que

1 Maître Allard, Monsieur Vézina, vous avez des  
2 commentaires à formuler de votre côté? Maître  
3 Allard?

4 Me JOCELYN B. ALLARD :

5 R. Oui, merci Maître Pelletier. Bonjour Madame la  
6 Présidente, Messieurs les Régisseurs. Quelques  
7 propos en complément à ce que monsieur Paquin vient  
8 de vous exprimer.

9 (9 h 25)

10 Alors, c'est la troisième (3e) cause tarifaire à  
11 laquelle je participe depuis mon arrivée en  
12 fonction comme président de l'AQCIE, c'est la  
13 deuxième (2e) dans laquelle je témoigne.

14 L'an passé, si vous vous souvenez ou si  
15 vous relisez ce qui s'est dit l'année passée, je  
16 vous avais dit que je trouvais inacceptable que le  
17 Transporteur puisse encore vous demander des sommes  
18 additionnelles pour notamment la maintenance, alors  
19 qu'on ne pouvait même pas nous dire d'où on  
20 partait. Alors, c'était de l'additionnel à partir  
21 de... L'addition, on voulait dire qu'on part de  
22 quelque part qu'on ne pouvait pas identifier.

23 Je vous avais exprimé, évidemment, que quand  
24 j'expliquais ça à mes membres, tu sais, mes membres  
25 qui sont des entreprises, qui sont dans un monde

1 compétitif où ne peut pas tout simplement repasser  
2 les coûts aux clients, alors ça semblait un peu  
3 surréaliste quand je leur disais ça, que le  
4 Transporteur avait demandé pour l'année tarifaire  
5 deux mille dix-sept (2017), quarante-cinq millions  
6 (45 M\$) de plus que le montant qui n'était pas  
7 déterminé pour faire plus de maintenance pour deux  
8 mille dix-sept (2017), que la Régie l'avait octroyé  
9 pour un an, que pour deux mille dix-huit (2018) ce  
10 montant additionnel, les chiffres avaient été  
11 inversés c'était devenu cinquante-quatre millions  
12 (54 M\$) plutôt que quarante-cinq (45 M\$) avec un  
13 surplus additionnel spécial de huit millions (8 M\$)  
14 et qu'encore une fois, on ne savait pas vraiment  
15 combien on en faisait pour la maintenance parce  
16 qu'on n'avait pas la comptabilité qui nous  
17 permettait de le faire.

18 Je vous disais également qu'aucun  
19 industriel, puis c'est la même chose aujourd'hui,  
20 qui opère aussi au Québec une usine, ne pourrait  
21 demander, penser demander à son siège social des  
22 montants additionnels pour faire le la maintenance  
23 ou quoi que ce soit d'autres, sans être d'abord en  
24 mesure de répondre clairement à : « Combien  
25 d'argent est déjà dans le budget pour cette

1           activité? Pourquoi n'êtes-vous pas en mesure de  
2           déplacer des sommes pour faire ces activités  
3           additionnelles pour lesquelles vous avez des  
4           besoins additionnels avant d'avoir plus d'argent? »

5                     Gérer, c'est établir les priorités, ça veut  
6           donc dire choisir. On ne peut pas tout faire et  
7           surtout on ne peut pas tout faire en même temps.  
8           Les ressources sont limitées et on ne peut pas tout  
9           le temps repasser la facture aux clients.

10                    Ceci étant dit, on doit constater que la  
11           Régie a accepté, l'an passé, à peu près toutes les  
12           demandes à cet égard, du Transporteur. Alors, cette  
13           année, donc, le Transporteur s'est représenté avec  
14           plein de demandes de montants additionnels, encore  
15           une fois. Le même cinquante-quatre millions (54 M\$)  
16           additionnel en maintenance ajusté de besoins qui  
17           semblent y être reliés de cinquante-trois millions  
18           (53 M\$). Puis là, je vais vous dire, moi, je ne  
19           sais même plus si c'est cent sept (107 M\$),  
20           cinquante-quatre (54 M\$), quarante-six (46 M\$),  
21           cinquante-trois (53 M\$), puis ça, je vais revenir  
22           sur le processus là. Alors, je n'essayerai pas de  
23           réconcilier le tout, je vais laisser le plaisir à  
24           mon procureur, en argumentation, d'essayer de vous  
25           mettre ça de façon cohérente. Monsieur Paquin vient

1 de faire le tour sur plusieurs des aspects.

2 Évidemment, est-ce qu'on peut vraiment  
3 blâmer le Transporteur d'y aller de cette façon? Ça  
4 fonctionne, ça fait deux (2) ans au moins que...  
5 Bon. C'est la troisième (3e) année là, ça fait deux  
6 ans que je vois, ils font ces demandes-là, on avait  
7 les mêmes préoccupations puis ils ont obtenu  
8 l'essentiel de leurs demandes. Alors, ça a beau  
9 être confus ou à tout le moins confondant, je vais  
10 prendre ça du côté du récepteur là. Alors, c'est  
11 confondant puis ça ne m'apparaît pas totalement  
12 transparent pour utiliser un terme qui a été  
13 utilisé dans cette audience. Mais il obtient, le  
14 Transporteur obtient quand même l'argent demandé  
15 parce que ça fonctionne, pourquoi ne pas l'essayer  
16 encore une fois?

17 Alors, vous avez d'ailleurs parlé de la  
18 première journée de l'audience, de transparence  
19 dans la présentation des dossiers réglementaires,  
20 vous avez parlé d'efficience. Alors, on sait que la  
21 Régie est toujours bien active à évaluer  
22 l'efficacité avec laquelle les intervenants  
23 réussissent à démêler les demandes du Transporteur,  
24 pour de l'argent que des clients vont payer en bout  
25 de piste.

1 Et je vais me permettre de vous dire que le  
2 processus, en tout cas cette année j'ai trouvé ça  
3 particulièrement... Je cherchais le terme en  
4 français, c'est l'expression anglaise qui me venait  
5 à l'esprit, c'est « desperating »,  
6 « décourageant », je pense que c'est le bon terme.  
7 Le dossier est déposé à l'été, on fait des demandes  
8 de renseignement. La Régie, Dieu merci, à la droite  
9 d'en faire plus qu'une, alors elle en a fait  
10 jusqu'à quatre (4) dans ce dossier-ci pour essayer  
11 de clarifier l'affaire. Puis malgré cette  
12 préparation, on arrive à l'audience. Puis moi, je  
13 vous dis, j'ai l'impression que je suis comme entré  
14 dans un labyrinthe cette année.

15 Alors, on cherche à savoir, bien, qu'est-ce  
16 qu'ils veulent faire avec notre argent? Pourquoi  
17 ils en ont besoin? Comment on fait pour réconcilier  
18 tout ça? Puis comme dans un labyrinthe, vous savez,  
19 on essaie de trouver la sortie là puis il y a plein  
20 de culs-de-sac, puis à chaque fois on dit : « Ah!  
21 Je pense qu'on l'a trouvée, on est capable de le  
22 réconcilier. » puis finalement, ça ne marchait pas.  
23 Pourtant on a eu des panels, on a eu comme quoi?  
24 Quinze (15) témoins d'Hydro-Québec, du Transport,  
25 qui sont venus s'asseoir ici. Il y avait un moins

1 une vingtaine (20) d'autres personnes à un certains  
2 moments dans la salle, d'Hydro-Québec. Ça, c'est  
3 sans compter les autres personnes qui doivent  
4 travailler sur le dossier alors que nous, nous  
5 sommes que quelques uns à tenter de comprendre puis  
6 réconcilier ce qu'on veut nous faire payer.

7           Moi, je vous dirais, cette année là je n'ai  
8 jamais passé autant de temps avec mes analystes,  
9 dans un premier temps, puis avec les autres  
10 intervenants? Alors, ça, c'est beau la  
11 collaboration, pour essayer de démêler, justement,  
12 ce qui était demandé.

13 (9 h 29)

14           On a même eu le droit là cette année, à des  
15 compléments de preuve. Écoute, c'est un complément  
16 de preuve, dans le panel 2, ça a duré une heure et  
17 demi (1 h 30), puis ça c'était le complément  
18 seulement. Puis je ne suis pas sûr qu'on s'est  
19 retrouvé encore plus facil... En tout cas, on s'y  
20 retrouve encore difficilement. Puis on a refait  
21 même... Écoute, dans le Panel 3, on a refait la  
22 même preuve deux fois dans le cadre du contre-  
23 interrogatoire, c'était comme un complément qui est  
24 devenu un contre-interrogatoire. En tout cas, le  
25 processus, ce n'est pas acceptable. Certains

1           pourraient penser que toute cette avalanche de  
2           mots, de pages, de calculs présentés sans qu'on  
3           puisse facilement réconcilier, comparer. Puis  
4           d'ailleurs, ça devrait se faire avant d'arriver ici  
5           en audience, ça devrait être tout le... on a tous  
6           un processus écrit, on devrait s'asseoir ici tout  
7           le monde puis adopter tout simplement la preuve  
8           comme il se fait dans d'autres juridictions. On  
9           refait les présentations puis on est obligé de  
10          requestionner. On pourrait penser... quelqu'un  
11          pourrait penser une mauvaise... une mauvaise  
12          perception probablement, on essaie de noyer le  
13          poisson pour faire passer des demandes qui sont  
14          toujours en hausse.

15                 Alors, vous devez savoir d'ailleurs que  
16          dans ces circonstances, on compte énormément sur la  
17          Régie et sur son personnel technique qui est  
18          qualifié, qui est pas mal plus nombreux que nous,  
19          pour mettre de l'ordre dans ces demandes et ces  
20          tentatives de nous passer des coûts sans qu'on le  
21          réalise.

22                 Alors, cette année encore, on vous propose  
23          des augmentations qui nous apparaissent totalement  
24          déraisonnables. Quand je donne ces chiffres-là à  
25          mes gens, quand je leur explique, j'ai un conseil



1 d'administration qui s'en vient en décembre, bien,  
2 à chaque fois, ils n'en reviennent pas.

3 Cette année, l'augmentation du revenu  
4 requis c'est quatre point quatre pour cent (4.4 %),  
5 l'augmentation des charges nettes d'exploitation  
6 c'est six point deux pour cent (6.2 %), on est pas  
7 mal plus haut que l'inflation puis on a beau me  
8 dire que le Transporteur n'a pas pris, lui,  
9 l'engagement public de limiter ses hausses à  
10 l'inflation, c'est quand même un guide important  
11 qui est raisonnable dans un monde qui se veut le  
12 succédané de l'environnement de libre marché dans  
13 lequel les entreprises sont censées opérer.

14 C'est d'autant plus important ce que vous  
15 avez à décider ici parce que ça se répercute,  
16 évidemment, dans les tarifs du Distributeur.  
17 D'ailleurs, à cet effet-là, certains pourraient  
18 peut-être penser dire : « Bien, c'est pas si grave,  
19 les tarifs du Distributeur, eux, augmentent sous  
20 l'inflation. » Toutefois, on fait des grands  
21 efforts puis d'ailleurs du côté du Distributeur, on  
22 met en place des programmes pour améliorer, que je  
23 vais vous parler, évidemment, l'attrait du tarif L  
24 qui est reconnu, il n'y a pas... on peut dire que  
25 le tarif affiché est intéressant mais quand on

1       sait... puis l'avis de la Régie le reconnaissait,  
2       ça semble être intéressant mais quand on le compare  
3       avec d'autres juridictions ou d'autres éléments qui  
4       sont fournis à d'autres... à des industriels, il y  
5       a des efforts à faire puis notamment c'est pour ça  
6       qu'on a mis en place le tarif de relance  
7       industrielle, le tarif de développement économique,  
8       mais on a beau faire des efforts du côté du  
9       Distributeur mais si on contrôlait finalement mieux  
10      l'appétit du Transporteur, on aiderait à améliorer  
11      la compétitivité et l'attrait des tarifs payés au  
12      bout... en bout de piste par les clients. Puis  
13      d'ailleurs, mon propos vaut pour non seulement le  
14      client industriel à cet effet-là, ça vaut pour les  
15      tous clients d'Hydro-Québec.

16                Et à cet égard, mais comment peut-on se  
17      permettre que les charges d'exploitation du  
18      Transporteur, les charges nettes d'exploitation,  
19      augmentent de plus de trente pour cent (30 %) en  
20      trois ans? C'est quand même assez... assez  
21      incroyable. J'ai entendu les gens, évidemment, du  
22      Transporteur nous parler, par exemple, le terme que  
23      j'ai appris cette année, les effets perturbateurs,  
24      les ennuis que causent la repriorisation des  
25      activités de maintenance en raison de toutes sortes

1 de facteurs.

2 Vous savez dans toutes les entreprises, il  
3 faut faire... toutes les entreprises font face à  
4 des défis d'exploitation, les dirigeants, les  
5 gestionnaires sont justement payés pour gérer puis  
6 on ne peut pas toujours se faciliter la vie en  
7 mettant plus d'argent. Puis pensez-y sérieusement,  
8 comment est-ce qu'on peut expliquer qu'il y a plus  
9 de trente pour cent (30 %) d'augmentation de  
10 charges nettes d'exploitation en trois ans? Puis  
11 moi, j'y pense parce que je vais avoir à  
12 l'expliquer à nouveau à mes gens puis je vais être  
13 obligé de leur dire : « Écoutez, dans les temps qui  
14 courent, si vous suivez tous l'actualité, les défis  
15 des entreprises du Québec, du Canada, Hydro-Québec  
16 particulièrement, plein d'obstacles, on leur dit :  
17 essayez de survivre, faire prospérer vos usines au  
18 Québec par rapport à vos compétiteurs ailleurs dans  
19 le monde », puis dans ce qui concerne les membres,  
20 pour plusieurs, le coût d'électricité, on parle de  
21 plus de soixante pour cent (60 %) des coûts de  
22 production, pour plusieurs c'est cinquante pour  
23 cent (50 %). C'est majeur, c'est pour ça qu'on est  
24 ici, c'est pour ça qu'on cherche à comprendre puis  
25 on essaie d'avoir de la qualité mais au meilleur

1 coût possible.

2 Alors, on leur dit : « Écoutez, vous  
3 essayez de survivre, Hydro-Québec est un des gros  
4 intrants, qu'est-ce qu'ils font pour vous aider? »  
5 Bien, écoutez, c'est pas facile à expliquer  
6 pourquoi ils en ont besoin de plus puis on ne peut  
7 pas tout réconcilier mais ce que je peux vous dire  
8 c'est que ça fait trente pour cent (30 %) de plus  
9 depuis deux mille seize (2016). C'est pas si loin  
10 que ça deux mille seize (2016).

11 Alors, il est temps que la Régie remettre  
12 de la rigueur dans ce processus et envoie un  
13 message de gestion plus serrée au Transporteur de  
14 l'argent des clients. Merci.

15 Q. [9] Monsieur Vézina, est-ce que vous avez des  
16 commentaires de votre côté?

17 M. PIERRE VÉZINA :

18 R. Oui, je me permettrai d'ajouter quelques  
19 commentaires assez généraux.

20 D'abord, bonjour, Madame, Messieurs et  
21 bonjour à tous. Je pense que vous avez une tâche  
22 assez difficile, de voir clair dans tout ça et de  
23 juger de la pertinence d'allouer encore plus  
24 d'argent cette année à la maintenance adaptée.

25 (9 h 34)

1 Est-il besoin de rappeler que TransÉnergie est une  
2 entreprise réglementée qui fait croître ses  
3 bénéfices puis ses revenus en augmentation ses  
4 immobilisations. On connaît probablement tous le  
5 commentaire d'un CEO d'utilités publiques qui  
6 dit : « Trouvez-en des entreprises qui font du  
7 rendement en achetant des bureaux. » Hein. Alors,  
8 moi, j'énoncerai une autre vérité de La Palice,  
9 c'est : tous les ingénieurs souhaitent avoir des  
10 meilleurs systèmes, des meilleurs machines et ne  
11 pas avoir de problème d'opération, c'est la nature  
12 même de l'animal.

13 Alors, les difficultés sont de trouver une  
14 espèce de juste équilibre entre la qualité de  
15 service, la performance et les coûts.

16 Je pense que comme un peu l'a énoncé mon  
17 collègue, nos entreprises sont continuellement  
18 aussi confrontées à ce même dilemme-là. Mais, elles  
19 ont un moteur pour les forcer à performer, c'est la  
20 compétition. Et si on ne réussit pas, on crève,  
21 c'est bien simple.

22 Alors, ici, je vous dirais que ça forge une  
23 culture d'entreprise. Et comprenez-moi bien, là, je  
24 ne jette pas la pierre aux employés d'Hydro-Québec.  
25 Au contraire, je pense que tous ceux qu'on a

1 entendus sont des gens extrêmement compétents et  
2 dédiés à l'organisation.

3 Je ferai aussi quelques remarques, hein.  
4 Monsieur Paquin a montré quelques tableaux tantôt.  
5 Systématiquement, année après année, le  
6 Transporteur fait plus que son rendement autorisé.  
7 On se rappellera qu'en deux mille neuf (2009),  
8 hein, en deux mille neuf (2009), madame Isabelle  
9 Courville, qui était alors présidente de  
10 TransÉnergie, lors d'une rencontre à la Régie nous  
11 avait... nous présentait le défi de TransÉnergie  
12 face au vieillissement de son réseau. Mais, pendant  
13 les cinq années suivantes, l'entreprise a cumulé  
14 d'importants trop-perçus plutôt que d'investir dans  
15 son réseau.

16 Par ailleurs, malgré les investissements  
17 dépassant les montants autorisés depuis deux mille  
18 quinze (2015), l'écart de rendement est toujours  
19 positif. Donc, je crois que l'on peut en conclure  
20 que le Transporteur se ménage, dans ses prévisions,  
21 une marge de manoeuvre significative. Quel  
22 gestionnaire risquera de dépasser ses budgets? Ses  
23 bonis pourraient en souffrir.

24 Alors, même le MTER, en fait, qu'on a  
25 incite le Transporteur à surévaluer continuellement

1 son coût de service, tout pour ne pas être sous le  
2 rendement autorisé, c'est bien certain.

3 Je me permettrai de rappeler aussi que l'an  
4 dernier le Transporteur a porté dans sa base de  
5 tarification les investissements de la ligne  
6 Chamouchouane-Bout-de-l'Île qui n'est toujours pas  
7 en service et pour laquelle la clientèle a payé,  
8 qu'il a également conclu une entente avec le  
9 Producteur afin de recevoir, seulement en deux  
10 mille vingt (2020), le paiement des sommes dues  
11 pour le raccordement des centrales du complexe La  
12 Romaine en défaveur des clients de la charge  
13 locale, hein, qui se sont vus, eux, obliger de  
14 payer pour trois ans amortissement et rendement sur  
15 cet actif.

16 Donc, ces commentaires là pour vous  
17 souligner que les quelques coupures, hein, que nous  
18 demandons au revenu requis semblent très  
19 raisonnables. Je n'ai absolument aucun doute que,  
20 malgré cela, TransÉnergie réalisera, encore en deux  
21 mille dix-neuf (2019), plus que son rendement  
22 autorisé. Je vous remercie.

23 Me PIERRE PELLETIER :

24 Alors, je vous remercie. Les membres du panel sont  
25 à la disposition des participants et de la Régie

1 qui auront des questions.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Je vous remercie beaucoup. Maître Pittet, avez-vous  
4 des questions pour le panel de l'AQCIE-CIFQ? Pas de  
5 question. Je ne vois pas maître Cadrin. Maître  
6 Dubé, vous n'avez pas... pas de questions non plus.  
7 Maître Fréchette, ça va être à vous.

8 Me YVES FRÉCHETTE :

9 Non, pas de questions. Merci.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Maître Ouimette, pas de questions.

12 Me MARC TURGEON :

13 As-tu des questions?

14 Me PIERRE PELLETTIER :

15 Évidemment, moi, j'en ai.

16 Me PIERRE PELLETTIER :

17 Heureusement que vous êtes là.

18 INTERROGÉS PAR LA FORMATION

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Et puis j'ai trois questions qui sont assez  
21 générales et puis elles sont plus pour monsieur  
22 Allard et monsieur Vézina. Puis vous en avez parlé  
23 dans vos présentations. Et puis je serais peut-être  
24 intéressée si vous allez... La Régie doit, vous  
25 l'avez mentionné, là, j'aimais beaucoup le



1 succédané de marché, en bon français, c'est le  
2 « proxi » pour le marché, alors... mais je garde le  
3 terme « succédané ». Et on doit faire l'équilibre  
4 entre les besoins de l'entreprise réglementée et la  
5 capacité de payer des consommateurs. On a entendu  
6 pendant quatre jours les besoins de l'entreprise.

7 Vous nous avez dit, bon, évidemment, c'est  
8 des coûts importants. Mais, j'aimerais peut-être  
9 avoir... si vous pouviez m'en dire plus sur la  
10 capacité de payer de vos entreprises parce que...

11 (9 h 39)

12 Évidemment, on sait que quatre-vingt-dix pour cent  
13 (90 %) des coûts du Transporteur se retournent dans  
14 le coût de service ou, enfin, dans le revenu requis  
15 du Distributeur. Alors, si vous pouviez m'en dire  
16 un peu plus.

17 Me JOCELYN B. ALLARD :

18 R. Bien, Madame la Présidente, d'abord... Bien  
19 d'abord, je peux vous dire, je peux vous confirmer  
20 que j'ai fouillé dans le dictionnaire pour être sûr  
21 que succédané c'était le bon terme. C'est  
22 effectivement ce que je cherchais à traduire. Donc,  
23 moi aussi je l'ai gardé en note.

24 Évidemment, je ne veux pas refaire ici le  
25 dossier que nous avons présenté, par exemple, dans

1 l'avis que la Régie devait rendre au ministre de  
2 l'époque sur la compétitivité pour différents  
3 aspects tarifaires, notamment la compétitivité des  
4 tarifs industriels.

5 Comme je vous le mentionnais, quand vous  
6 dites en relief avec la capacité de payer,  
7 l'histoire, moi ce qui m'avait le plus parlé, c'est  
8 les collègues, les membres qui étaient venus  
9 témoigner avec moi lors de cette audience puis qui  
10 nous expliquaient, pour prendre un cas, puis c'est  
11 public alors c'est pour ça que je vais référer à  
12 l'entreprise CEZinc qui fait du zinc à Valleyfield  
13 et qui expliquait que, à toutes fins pratiques, ils  
14 ont six usines dans le groupe corporatif auquel ils  
15 appartiennent qui font à peu près la même chose,  
16 ils sont en compétition.

17 Et moi ça m'avait d'ailleurs frappé quand  
18 je suis arrivé en poste, je comprenais que certains  
19 de mes membres étaient en compétition l'un avec  
20 l'autre mais beaucoup des membres, la première  
21 compétition qu'ils ont, c'est à l'intérieur du même  
22 groupe corporatif.

23 Alors, quand je parle d'aller se battre  
24 auprès du siège social qui n'est pas toujours situé  
25 à Montréal, on se comprend, pour expliquer pourquoi

1           notre usine devait avoir un contrat, pourquoi on  
2           devrait être celui qui, l'usine qui produit le  
3           produit qu'on fait, il faut avoir les meilleurs  
4           coûts, il faut...

5                       Puis au Québec, bien écoutez, on n'a pas  
6           les coûts les plus bas de main-d'oeuvre - c'est  
7           correct, c'est un choix social, on ne veut pas  
8           avoir, on ne veut pas compétitionner sur du cheap  
9           labour - on n'a pas des normes environnementales  
10          « laxes » comparativement à plusieurs juridictions,  
11          ça ajoute des coûts puis c'est correct. C'est un  
12          choix social puis c'est un choix approprié puis on  
13          est tous d'accord avec ça.

14                      On est souvent loin des marchés auxquels on  
15          va exporter parce que le Québec, on ne peut pas  
16          changer la géographie, alors ça, c'est une autre  
17          chose. On a plein de beaux avantages mais un des  
18          grands avantages, j'en parlais, c'est  
19          l'électricité, les coûts qui peuvent être  
20          intéressants, qui est un intrant fort important  
21          pour plusieurs de ces membres-là, comme je vous  
22          disais, dans certaines industries, comme  
23          l'industrie de la chimie, on parle de soixante pour  
24          cent (60 %) et plus du coût de production, c'est  
25          majeur. Dans les autres, trente (30), quarante

1 (40), c'est un gros morceau.

2 Alors, le topo du témoin de CEZinc à  
3 l'époque nous expliquait que, finalement, dans la  
4 liste des six usines qui font le même produit, tu  
5 ne veux pas te retrouver cinquième ou sixième parce  
6 que un, tu n'attireras pas d'autres capitaux pour  
7 améliorer ton usine, ça fait que là c'est - ça,  
8 c'est la vraie spirale de la mort parce que là, tu  
9 t'enlignes vers la fin - parce que tu deviens  
10 seulement le, en bon français, le « swing plant »  
11 qui est utilisé seulement lorsqu'il y a des  
12 possibilités, il y a vraiment une très grosse  
13 demande du marché.

14 Alors tu veux t'améliorer puis tu veux être  
15 capable de faire ça. Puis la meilleure  
16 démonstration, c'est que quand on a, puis  
17 d'ailleurs, je me demande si ce n'était pas vous,  
18 Madame la Présidente, qui aviez posé la question  
19 sur le tarif de relance industrielle, comment ça  
20 pouvait venir aider les entreprises lorsqu'on a mis  
21 en place du côté du Distributeur parce que,  
22 évidemment, en baissant le coût d'électricité, est-  
23 ce que ça va nous permettre d'aller repartir  
24 certains des modules chez certaines entreprises?

25 Bien oui, effectivement, ça permet de

1           repartir certains modules parce que le coût de  
2           l'électricité, comme je vous dis, c'est très  
3           sensible. Alors, la capacité de payer, chaque  
4           morceau compte. Et un des gros morceaux, un des  
5           gros intrants, c'est effectivement dans le tarif du  
6           Distributeur, c'est ce que le Transporteur transmet  
7           alors c'est fort important.

8                        Bien c'est ça, c'est ce que je voulais  
9           mentionner.

10          M. PIERRE VÉZINA :

11        R. Oui, peut-être que j'ajouterai quelques  
12        commentaires. D'abord, je ne suis pas convaincu que  
13        l'angle de la capacité de payer soit nécessairement  
14        le bon. D'une part, cette question-là elle est  
15        circonstancielle quand on est dans des entreprises  
16        cycliques alors une année c'est bon, deux ans  
17        après, on est tous dans le rouge. Mais je peux vous  
18        assurer une chose, c'est que sur une moyenne vingt  
19        (20) ans, on est nettement en dessous du rendement  
20        d'Hydro-Québec.

21        Q. **[10]** Je vais vous interrompre, je vais peut-être  
22        préciser au lieu de parler de capacité de payer,  
23        c'est l'impact du coût d'opportunité quand le prix  
24        de l'électricité augmente.

25        (9 H 44)

1 R. Oui, parfait. Oui, c'est peut-être plus juste de  
2 l'approcher comme ça, effectivement, et je pense  
3 que Jocelyn l'a bien mentionné, on fait face  
4 continuellement à des enjeux de réussite puisque ça  
5 représente quand même, pour les usines de pâtes et  
6 papiers que je représente, facilement vingt-cinq  
7 (25) à trente pour cent (30 %) des coûts  
8 d'opération, des coûts de production. Donc,  
9 naturellement, chaque fois qu'il y a de la  
10 croissance dans tes coûts, bien inévitablement ça  
11 se répercute sur les bénéfices à termes. On vit  
12 quand même dans un environnement qui est  
13 relativement large. On parle de fiscalité, on parle  
14 de coûts d'approvisionnement de différents  
15 intrants. C'est tout ça qui permet en bout de ligne  
16 de rester compétitifs ou de ne pas l'être et de  
17 choisir de produire à un endroit ou à un autre.

18           Moi, je pense que ce qu'il faut bien  
19 comprendre, c'est que la position que nous  
20 présentons c'est comment on peut atteindre la  
21 meilleure performance, et pour nous autres, mais  
22 également avoir, en fonction du coût de service, en  
23 avoir pour notre argent. Mais c'est clair qu'il y a  
24 des années où carrément c'est extrêmement difficile  
25 pour nous. Là, je vous dirais que l'année passée ça

1 a été un peu mieux, mais ça fluctue. Puis c'est le  
2 propre des entreprises cycliques, donc il faut  
3 essayer de se voir aussi sur des horizons qui sont  
4 peut-être un petit peu plus longs termes. Mais  
5 l'électricité représente un intrant extrêmement  
6 important à une proportion quand même de vingt-cinq  
7 pour cent (25 %), c'est élevé et on voit tout de  
8 suite que ça a des répercussions directes là sur  
9 les opérations.

10 Me JOCELYN B. ALLARD :

11 R. Si je peux me permettre. D'ailleurs, quand j'ai  
12 fini mon propos tout à l'heure, je savais que  
13 j'avais un autre point là, je donnais l'impression  
14 de chercher un autre élément que je voulais vous  
15 mentionner, mais c'est parce que... Et puis, on  
16 parle souvent là du fait que c'est très important  
17 pour les entreprises, les usines, puis là vous  
18 dites : « Bien. C'est-tu vraiment vrai? », et  
19 caetera, parce que c'est une bonne question. Mais  
20 écoutez, en deux mille dix-huit (2018) là, j'en ai  
21 un exemple. Dans mes membres, c'est une information  
22 publique, ce qui s'appelait Akzonobel à l'époque,  
23 qui a des usines un peu partout en Amérique du Nord  
24 pour un produit particulier là, c'est considéré  
25 dans le domaine de la chimie, et deux des usines au

1 Québec, une à Magog et une à Valleyfield. Alors,  
2 celle de Valleyfield, ça a été annoncée, la  
3 fermeture et l'usine est maintenant fermée. Alors,  
4 c'est un membre majeur qui a regroupé sa production  
5 dans... L'usine de Magog a augmenté un peu, c'est  
6 vrai, mais c'est celles des États-Unis qui ont été  
7 plus gagnantes que celles du Québec. Alors, et dans  
8 la chimie là c'est, comme je vous le disais, dans  
9 certains cas on parle de soixante pour cent (60 %)   
10 et plus du coût de production, qui est le coût de  
11 l'électricité.

12 D'ailleurs, en ce qui a trait à ça, le  
13 tarif de relance industrielle, et même à l'époque,  
14 en parlant avec les gens du Distributeur, dans le  
15 cas de Akzonobel, la réflexion qu'on est tous faite  
16 c'est : « Trop peu, trop tard ». « Trop peu, trop  
17 tard », je ne sais pas si ça aurait été trop peu,  
18 mais à tout le moins trop tard, mais là les  
19 décisions étaient déjà prises. Puis quand ils  
20 regardent dans tout le classement qu'ils ont à  
21 l'intérieur de leur groupe, ils n'étaient pas  
22 capables de tout simplement justifier, alors c'est  
23 l'usine qui a écopé. Alors, quand vous  
24 demandez : « C'est quoi l'impact là des tarifs  
25 d'électricité sur les usines? » Mais ça, en deux



1 mille dix-huit (2018), on a vécu une vraie  
2 situation puis ce n'est jamais plaisant puis les  
3 gens disent : « Ah! Mais ça va mieux là au niveau  
4 industriel. » C'est vrai qu'il y a eu... Dans  
5 certains des domaines, ça a été un peu mieux. Mais  
6 évidemment, ça, dans un contexte qui est très  
7 incertain, hein?

8           Quand je parlais tout à l'heure d'obstacles  
9 ou de choses auxquelles font face les industriels,  
10 on a juste à penser à mes membres dans l'aluminium,  
11 les membres dans l'acier, ils ne sont pas en  
12 contrats spéciaux là parce que dans l'aluminium,  
13 vous allez me dire, c'est les contrats spéciaux,  
14 mais les autres là ils font face à des  
15 compétitions. On parlait de quoi? Vingt-cinq pour  
16 cent (25 %) de tarifs américains actuellement, dix  
17 pour cent (10 %) en aluminium. On connaît, puis ça  
18 ça se répercute dans les autres éléments. Plusieurs  
19 des fournisseurs sont dans l'industrie automobile,  
20 avec ce qu'on entend, ce qui se passe dans  
21 l'industrie automobile présentement au Canada.  
22 Donc, il y a beaucoup d'incertitude, il y a  
23 beaucoup d'obstacles puis, donc il faut se servir  
24 de l'élément qui est central pour notre tissu  
25 industriel au Québec qui est notre électricité,

1 notre Hydro-Électricité. D'ailleurs, on a vu une  
2 lettre récemment dans les médias là qui nous  
3 parlait qu'il fallait miser là-dessus puis qu'il  
4 fallait s'en servir encore plus. Bien c'est  
5 justement il faut s'en servir, mais la première  
6 chose là que les gens regardent là quand ils  
7 arrivent au siège social à Zurich ou en Australie  
8 ou je ne sais pas trop où, bien c'est combien ça  
9 coûte, c'est le coût de production puis combien tu  
10 vas être capable de dégager, puis qui est capable  
11 d'en faire la meilleure qualité au meilleur coût,  
12 c'est ça le succédané là de, justement, tu sais,  
13 c'est d'être capable d'être compétitifs dans un  
14 domaine. Alors, c'est ce qu'il faut être capable  
15 d'appliquer à toutes les divisions, à tout le moins  
16 réglementées d'Hydro-Québec.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. [11] Et peut-être pourrez-vous nous servir  
19 d'exemple. Pourriez-vous nous dire, vous, dans vos  
20 entreprises ou les entreprises de vos membres,  
21 comment vous gérer l'arbitrage entre votre vice-  
22 président exploitation et ingénieur qui veut  
23 toujours le meilleur et votre vice-président  
24 marketing qui vous plaide toujours pour un  
25 maintien, voire une baisse du prix du produit?

1

2

(9 h 49)

3

M. PIERRE VÉZINA :

4

R. Oui. Ça, c'est une question franchement

5

intéressante. Effectivement, les ingénieurs sur le

6

plancher et ça arrache souvent les cheveux parce

7

qu'il y a une chose qui est déterminante, en tout

8

cas, dans le papier c'est que si on regarde les

9

prix, depuis mil neuf cent quatre-vingt-neuf (89),

10

les prix du papier sont en bas de ceux de dix-neuf

11

cent quatre-vingts (1980), les papiers qu'on

12

produit aujourd'hui, c'est-à-dire je devrais plutôt

13

dire les papiers qu'on produisait dans les années

14

quatre-vingts (80) n'opéreraient même plus sur les

15

presses d'aujourd'hui. Les technologies ont

16

tellement évolué et alors, il a fallu qu'on

17

s'adapte, il a fallu qu'en plus de ça, on

18

développe... en plus d'un prix qui diminue qu'on

19

développe des produits plus performants, qu'on

20

innove continuellement pour réussir à maintenir les

21

parts de marché.

22

Alors, je vous dirais que oui c'est un

23

casse-tête continuel de réussir à vivre avec un

24

prix de marché qui fluctue continuellement en

25

fonction des aléas de la demande et d'être capable

1 d'opérer avec parfois, écoutez, un papier, t'sais,  
2 il y a certains équipements qui sont vieillissants  
3 même si on leur fait... la plupart de toutes les  
4 machines plusieurs fois. Donc, c'est un dilemme  
5 d'opération.

6 Et ce que nous mentionne Hydro-Québec, je  
7 pense qu'on le vit aussi quotidiennement dans nos  
8 usines, c'est pas nouveau ça là, là. Sauf que je  
9 peux vous assurer d'une chose c'est que le  
10 gestionnaire ou l'ingénieur responsable d'un  
11 services, il ne pourra pas se mettre de  
12 contingences énormes parce que là, il va avoir son  
13 directeur d'usine qui va dire : « Regarde là, tu me  
14 donnes ce prix-là mais c'est pas ça, c'est moins  
15 dix pour cent (10 %), c'est pas plus dix (10). »

16 Alors, la dynamique est un petit peu  
17 différente puis c'est un peu dans ce sens-là que je  
18 dis : dans la culture d'entreprise, l'obligation de  
19 réussite passe par la performance puis  
20 l'amélioration continue auxquelles on doit faire  
21 face et je pense que Hydro-Québec aussi c'est une  
22 entreprise d'envergure qui a beaucoup de  
23 compétences puis c'est reconnu partout en Amérique  
24 du Nord, ça, je... sauf qu'ils ont un avantage  
25 particulier, c'est de vivre dans un environnement

1 où peut-être l'argent coule un peu plus à flot.  
2 Me JOCELYN B. ALLARD :  
3 R. Je peux rajouter. Évidemment, c'est certain que la  
4 compétition fait en sorte que t'as le résultat  
5 final ou t'as pas le choix, il y a un moment donné  
6 où tu frappes le mur. Une vraie entreprise qui est  
7 en compétition, si personne pose des questions, la  
8 nature humaine étant ce qu'elle est, bien,  
9 évidemment, les gens vont rajouter, ils vont faire  
10 de l'additionnel à leur budget actuel, ils vont  
11 dire : « J'ai tel autre besoin. » Ils ne  
12 proposeront pas nécessairement... ils ne  
13 volontariseront pas nécessairement de couper  
14 ailleurs dans leur budget, dire : « Ah! Bien, je  
15 pourrais faire telle autre activité ou ça, ça  
16 devient plus prioritaire. » Alors, les gens ont de  
17 grandes capacités, il y a plein de gens pour  
18 expliquer pourquoi ils ont besoin de plus, ça,  
19 c'est correct, mais ce qui arrive c'est que la  
20 réalité c'est qu'à un moment donné, il y a  
21 quelqu'un qui dit : « Oups, un instant. C'est parce  
22 que quand j'additionne toutes les demandes... » Si  
23 personne... S'il y a de l'argent puis ça va bien,  
24 bien, on peut en accepter la plupart puis il va y  
25 avoir des petites... des petits tirailages mais ça

1 va être facile puis c'est... c'est correct. Mais il  
2 y a toujours à un moment donné quelqu'un qui dit :  
3 « Oui, c'est bien beau, si on fait ça, on va  
4 arriver... on va devenir la cinquième sur les six  
5 usines au niveau de rentabilité », là, ça va poser  
6 un problème pour l'avenir, ça va poser... Alors,  
7 c'est là qu'il y a une discipline qui s'instaure.

8 On pourrait penser de toute façon puis ça  
9 arrive dans certaines entreprises pour avoir déjà  
10 vécu ou entendu parler, de temps en temps, quand  
11 t'as des changements de cap, quand t'as des moments  
12 charnières puis d'ailleurs cette année, on a pas...  
13 on a pas rementionné trop souvent mais c'est encore  
14 d'autant plus important cette année, que là, on va  
15 vivre avec pendant trois ans encore. Là, c'est la  
16 première année du MRI.

17 On aurait pu penser puis je regrette,  
18 peut-être que j'aurais dû dire ça dès le mois  
19 juillet ou en juin, l'année passée, on aurait  
20 peut-être dû faire un zéro « base budget », t'sais,  
21 peut-être que ça serait le temps. Là, je dis  
22 quelque chose, je suis sûr que c'est tellement  
23 immense puis c'est tellement... on a de la misère à  
24 se retrouver juste dans les additions, ça fait que  
25 repartir de tout le budget, on ne se retrouverait

1 certainement pas. Mais, vous comprenez l'idée, là?

2 (9 h 53)

3 Puis dans la vraie vie, là, c'est ça qui  
4 arrive. C'est que de temps en temps on dit  
5 « Écoutez, là, ça ne marche pas, là. Notre mission,  
6 notre but, c'est d'arriver mettons il faut être  
7 dans le top 50 des usines du groupe. » Alors là, on  
8 va repasser, on va faire un gros Lac à l'Épaule, on  
9 va faire... on va tout mettre les cartes sur table,  
10 puis on va repasser, puis on va requestionner puis  
11 on va tout refaire qu'est-ce qu'on fait? Pourquoi  
12 on fait ça?

13 Puis pour avoir déjà vécu l'expérience dans  
14 une autre vie, dans une entreprise qui se voulait  
15 pourtant réglementée, mais qui... qui a eu besoin  
16 de passer à travers tout cet exercice-là puis de se  
17 questionner dans ses moindres détails. C'est  
18 possible. Alors, dans le fond, je vous le dis, là,  
19 sous serment, là. Ça arrive même dans les  
20 entreprises réglementées. C'est possible. Puis de  
21 sortir toutes les choses puis de revoir puis...  
22 Écoute, il faut se poser les questions : est-ce  
23 qu'on a vraiment besoin de faire ci? Est-ce qu'on a  
24 vraiment besoin de faire ça?

25 Évidemment, la réalité, comme mon collègue

1 le disait, c'est que quand ta business est basée  
2 sur tu fais de l'argent en investissant, bien tu  
3 cherches des opportunités d'investissements. C'est  
4 ta première responsabilité comme gestionnaire et...  
5 c'est ça. Mais, c'est pour ça qu'on compte sur les  
6 intervenants et surtout sur la Régie pour s'assurer  
7 de voir clair dans ça puis de questionner.

8 Mais, peut-être que pour la première année  
9 du MRI, ça aurait été fort intéressant d'aller un  
10 petit peu plus au fond. Mais, ce qui me rassure,  
11 malgré que ça n'a pas été fait, c'est le  
12 commentaire de monsieur Vézina à l'effet que quand  
13 on regarde, quand même qu'on enlèverait ce que  
14 monsieur Paquin vous a tout résumé avec les  
15 montants, là, l'histoire... Le passé n'est peut-  
16 être pas garant de l'avenir, mais le Transporteur a  
17 tous les éléments pour contrôler l'avenir. Alors,  
18 ils vont encore fait le rendement autorisé, malgré  
19 les quelques réductions que l'on propose dans le  
20 présent dossier.

21 Q. **[12]** Je vous remercie. Et je vais vous poser une  
22 dernière question qui est plus liée au processus.  
23 On en a discuté un peu avec le Transporteur sur la  
24 façon... Parce que je vous entends parce que vous  
25 en avez... vous l'avez brièvement abordé, vous,



1 également, qu'on est arrivé en audience et c'est  
2 pas la faute de personne, là, tout le monde a été  
3 très clair, très transparent, tout le monde a  
4 répondu. Chez le Transporteur, on a posé  
5 effectivement beaucoup de questions. Ils ont  
6 toujours répondu aux questions. Mais, ça a fait en  
7 sorte qu'on est arrivé à l'audience parce que les  
8 audiences sont fixées de telle façon... pour  
9 pouvoir rendre des tarifs en temps opportun. Ça  
10 laisse juste une plage de temps X.

11 On avait parlé de peut-être faire des  
12 audiences un peu plus tôt sur certains sujets.  
13 Hein! Si on voit dans une DDR soit que la Régie  
14 voit qu'il y a quelque chose de problématique. Soit  
15 que le Transporteur ne comprend pas nos  
16 questionnements. Ça lui semble clair, lui, ce qu'il  
17 propose.

18 Mais, je me souviens que, dans un autre  
19 dossier, et je vais parler de GDP Affaires, pour  
20 pas le nommer, où on avait proposé peut-être des...  
21 de faire des demandes de renseignements « live »  
22 pour accélérer le processus. Et ça avait été  
23 rencontré avec une certaine résistance parce qu'on  
24 nous disait « bien, il faut que je les prépare de  
25 toute façon mes questions ».

1                   Puis chez le Distributeur à ce moment-là,  
2 c'était aussi « bien, c'est plus difficile répondre  
3 « live » que de prendre notre temps avec les  
4 équipes en arrière par écrit » alors...

5                   Je ne sais pas ce que vous en pensez de...  
6 ou si vous avez songé à des nouvelles façons de  
7 faire qui permettraient peut-être d'arriver à une  
8 audience, dans le cadre de la tarifaire, pour que  
9 tout le monde soit mieux préparé puis que,  
10 effectivement, ce soit comme vous mentionnez, on  
11 adopte la preuve, quelques questions et puis on  
12 passe au délibéré.

13 R. Bien, c'est fort intéressant. Évidemment, il n'y a  
14 pas de solution facile. Plusieurs éléments dans ce  
15 que vous avez mentionné, je vais essayer de ne pas  
16 les oublier, entre autres la question : est-ce  
17 qu'on peut en faire un peu plus en amont ou plus  
18 tôt dans le calendrier. Parce qu'effectivement on  
19 se sent tous pressurisés. On commence le  
20 Distributeur, il faut arriver pour Noël, il faut  
21 arriver pour les tarifs, alors... Puis vous prenez  
22 le temps de tout décanter ça puis écrire une  
23 décision, là, alors il y a une certaine pression  
24 et...

25                   Donc, si on avait commencé un peu plus tôt

1 à l'automne, après le dépôt à l'été puis que  
2 certains sujets soient faits plus rapidement que  
3 d'autres, bien moi, je pense que c'est pas une  
4 mauvaise idée.

5 (9 h 58)

6 Évidemment, j'hésite. Le propos, c'est qu'à  
7 l'automne cette année, quand même qu'on aurait  
8 voulu en faire, un, je ne suis pas sûr qu'on aurait  
9 trouvé des salles parce que tout était occupé ici.  
10 Puis ça, c'est sans compter, on n'aurait peut-être  
11 pas trouvé de régisseurs pour les faire parce que,  
12 là, à un moment donné, il y a une limite. Puis des  
13 analystes, puis des experts, puis... bien, des  
14 avocats, ça, il y en a en masse, mais ça - je suis  
15 bien placé pour le savoir - mais c'est ça.

16 Ça fait que ça c'est plus... Mais je pense  
17 que c'est une voie à... ça ne sera pas à toute, on  
18 va espérer que ça ne soit pas tout le temps, à  
19 toutes les années deux gros dossiers qui nous sont  
20 arrivés chez le Distributeur juste, juste la veille  
21 de la Saint-Jean puis que là, on « rushait » en  
22 juillet.

23 Bon, évidemment, il ne faut pas perdre de  
24 vue, puis là, je ne veux pas avoir l'air d'être à  
25 la rencontre administrative avec la présidente de

1 la Régie, mais il en demeure pas moins que, à un  
2 moment donné, pour qu'on soit nous, on puisse  
3 contribuer, évidemment, il faut qu'on soit capable,  
4 il ne fait pas ça bénévolement monsieur Paquin,  
5 puis il faut juste être sûr qu'il y a une  
6 compensation adéquate pour que si les gens mettent  
7 plus de temps pour faire certaines choses.

8 Mais, comme je dis tout le temps, là-  
9 dessus, moi je ne suis pas trop, on veut faire  
10 attention, les frais des intervenants, mais c'est  
11 nous autres... À un moment donné, on paie tellement  
12 cher dans les tarifs que ça vaut la peine, c'est un  
13 bon investissement pour essayer de bien comprendre.

14 On peut penser à des méthodes où il y  
15 aurait un peu plus d'interactivité avec les gens  
16 de, je regarde, le personnel de la Régie qui, comme  
17 je le disais, qui est qualifié, qui est plus  
18 nombreux, qui est capable de faire ça et peut-être  
19 aussi, c'est ça, de répartir les dossiers. Bien  
20 c'est ça, dans un même dossier, peut-être qu'on  
21 peut avoir...

22 Bien, c'est parce que ça prend une vision  
23 globale aussi, on comprend, pour les budgets. Mais  
24 il y a peut-être certains éléments qu'en les  
25 faisant de façon, en séparant les morceaux,

1 l'éléphant est moins gros à manger quand on le  
2 mange en petits morceaux, on finit par en venir à  
3 bout. Ça fait que ça, je pense que ça serait une  
4 voie à privilégier, en autant qu'il y a de la place  
5 dans le calendrier, il faut être réalistes, puis  
6 qu'on se donne le temps.

7 Pour les questions des DDR live, puis je me  
8 souviens que moi-même j'étais pas très chaud à  
9 l'idée quand vous avez mentionné ça, puis je vais  
10 vous donner un exemple.

11 Puis il y a peut-être un juste milieu, il y  
12 a peut-être moyen, plutôt que de faire des  
13 contestations, une fois qu'on a posé des questions,  
14 qu'on a eu les réponses et... Évidemment, puis les  
15 questions sont, je vais prendre nous autres, peut-  
16 être que nos questions des fois ne sont pas toutes  
17 aussi claires que le Transporteur voudrait, il  
18 n'est pas capable de répondre et le Transporteur  
19 répond au mieux de ce qu'il comprend de la  
20 question, puis là, il envoie la réponse puis là on  
21 dit bien non, c'est pas ça qu'on voulait, puis là  
22 on se réécrit. Bien là, c'est sûr que ça rajoute du  
23 temps puis...

24 Alors, peut-être que la portion  
25 contestation, puis je ne veux pas embarquer juste

1 plus de contestation juridique mais quand il y a  
2 une question de fond, c'est une chose, mais au  
3 moins pour en débattre, peut-être que ça, il y  
4 aurait le moyen de faire ça un peu plus live.

5 OÙ j'avais de la misère, c'est de faire les  
6 demandes de renseignements de façon orale parce  
7 qu'il faut les préparer, effectivement, les  
8 questions. Mais c'est surtout quand tu entends la  
9 réponse, si tu l'entends immédiatement.

10 Alors regardez, là, ils prennent un  
11 engagement, on a eu l'engagement hier soir, avancé  
12 en soirée, puis je vous dirais que je l'ai lu puis  
13 si on m'avait débité ça de façon orale sur le banc,  
14 je n'aurais rien compris puis, même en le lisant,  
15 je ne comprends pas alors c'est... Non, c'est ça,  
16 ça ne répond pas à la question. Alors ça, c'est un  
17 autre...

18 Mais il y a peut-être un juste milieu. Une  
19 fois que tu as la première version de la réponse,  
20 avant de repasser, de contester puis de vouloir une  
21 deuxième série de réponses parce qu'une des façons  
22 aussi c'est de dire permettez aux intervenants d'en  
23 faire une deuxième, peut-être qu'avant d'arriver  
24 là, on pourrait peut-être tester dans un dossier de  
25 le faire en audience, de le convoquer.

1                   Et puis avec les régisseurs, sur une  
2                   rencontre technique c'est bien, puis c'est très  
3                   informel puis ils sont très généreux de leur temps  
4                   du côté du Transporteur, on a vécu quelques  
5                   rencontres techniques cette année, puis ça a été  
6                   très apprécié, mais évidemment c'est ça, il n'y a  
7                   rien de tel que quand on a l'air, quand ça a l'air  
8                   vrai, les gens prennent, ça monte le niveau de  
9                   l'affaire puis je pense que ça pourrait être fort  
10                  intéressant. Alors, ça c'est une voie à explorer.

11                 M. PIERRE VÉZINA :

12                 R. J'ai l'impression que souvent on ne parle pas le  
13                  même langage. Alors, c'est assez difficile de  
14                  réussir à se comprendre. Par ailleurs, on a choisi  
15                  des orientations réglementaires qui nous ont  
16                  amenées dans une dynamique qui est souvent un peu  
17                  complexe.

18                         Et on est amenés à examiner de manière  
19                         assez pointue des sujets particuliers, des  
20                         opérations spécifiques du Transporteur puis ça,  
21                         naturellement, on n'est pas dans leurs opérations,  
22                         on n'en connaît pas le fin détail et ils  
23                         choisissent de nous présenter ou mettre l'éclairage  
24                         sur certains éléments plutôt que d'autres.

25                                 Il faut bien comprendre que peut-être que

1 si on avait un mécanisme de fermeture de livres  
2 puis qu'on avait des comptables externes engagés  
3 par la Régie qui se permettraient d'examiner  
4 l'ensemble des systèmes qui existent chez Hydro-  
5 Québec, que ce soit pour le Distributeur, que ce  
6 soit pour le Transporteur, bien, ça amènerait un  
7 éclairage peut-être un peu plus large, un peu plus  
8 complet puis peut-être qu'on aurait pas besoin non  
9 plus d'aller aussi loin dans l'analyse spécifique  
10 de chacun des détails d'opération.

11 (10 h 03)

12 On souhaite que le mécanisme incitatif nous  
13 amène vers une réglementation allégée, en fait,  
14 c'est l'objectif, pas sûr qu'on va y arriver par  
15 exemple. On est en train de prendre une orientation  
16 qui nous amène encore une fois avec une série de  
17 budgets spécifiques qui nous font quitter le  
18 principe des indicateurs toujours en étant  
19 incertains ou méconnaissants de la performance puis  
20 de la productivité d'Hydro-Québec dans ses  
21 différentes divisions.

22 Donc, dans ce cadre-là, j'ai l'impression  
23 que je ne suis pas sûr qu'on va réussir à améliorer  
24 le système en mettant des petits mécanismes à  
25 droite puis à gauche pour essayer de mieux se



1 comprendre ou avoir des interprètes qui vont faire  
2 en sorte qu'on va réussir à parler la même la  
3 langue. Ça fait que j'ai l'impression qu'il y a  
4 peut-être des orientations réglementaires qui  
5 devraient être prises pour essayer de simplifier  
6 tout ce processus-là mais garantir en même temps  
7 que la clientèle qui paye en a pour son argent.

8 Vous avez une tâche qui n'est pas simple,  
9 hein, vous êtes en train d'analyser à toutes fins  
10 pratiques les affaires de l'État, hein, face à une  
11 entreprise réglementée mais une entreprise d'État,  
12 et vous êtes un organisme nommé par le gouvernement  
13 du Québec. Je pense que... Je me souviens de Luc,  
14 il a souvent fait des sorties par rapport à cette  
15 question-là et essayé de promouvoir une meilleure  
16 indépendance de la Régie puis ça aussi ça fait  
17 partie peut-être des enjeux auxquels... qu'on  
18 devrait adresser.

19 Je vais m'arrêter là.

20 M. JOCELYN B. ALLARD :

21 R. Madame la Présidente, si je peux juste...

22 Me MARC TURGEON :

23 Q. **[13]** Je voudrais juste...

24 M. JOCELYN B. ALLARD :

25 R. Oui.

1 Me MARC TURGEON :

2 Q. [14] ... une information. Vous parlez, Monsieur  
3 Vézina, à la fois d'allégement mais en même temps  
4 vous parlez aussi d'une fermeture réglementaire.  
5 C'est parce que pour avoir oeuvré beaucoup dans les  
6 dossiers de Gaz Métro, le dossier de fermeture  
7 réglementaire, si Gaz Métro pouvait s'en... je peux  
8 vous dire, je pense que s'ils pouvaient s'en  
9 passer, ils s'en passeraient. Cela étant dit, moi,  
10 je ne m'en passerais pas parce que je trouve ça...  
11 je trouve ça... je vais aller chercher beaucoup  
12 d'informations et vous avez... vous avez raison de  
13 dire que c'est pas... que cette information-là nous  
14 sert en tarifaire puis possiblement que qu'est-ce  
15 qu'on va aller chercher là va faire qu'il y a des  
16 choses qu'on insistera pas en tarifaire, on va  
17 juste dire : on est rassuré sur telle, telle, telle  
18 chose.

19 Mais on nous... on nous dit toujours pour  
20 ce qui est de rajouter une fermeture, on est  
21 toujours : « Bien là, vous n'allez pas vers  
22 l'allégement, vous allez... vous allez dans une  
23 complexité parce que vous ajoutez un dossier  
24 réglementaire supplémentaire. » Mais pour vous,  
25 est-ce que... est-ce qu'à partir des informations

1 que je vous donne, est-ce que vous... est-ce que  
2 vous maintiendriez que ça serait un allégement  
3 quand même au niveau... au niveau des tarifaires?

4 M. PIERRE VÉZINA :

5 R. Oui, absolument. Puis comme vous mentionnez, à  
6 partir du moment où on a déjà à partir du mécanisme  
7 de fermeture de livres une information plus  
8 complète...

9 Q. [15] Complète.

10 R. ... et plus digestible, je dirais, bien, ça va  
11 alléger tout le reste du processus réglementaire et  
12 ça va aussi donner l'assurance que ce qu'on a  
13 devant nous, on est en mesure de le comprendre  
14 correctement et on sait exactement comment ça se  
15 répercute dans l'ensemble de la problématique, je  
16 dirais, financière chez la division réglementée. Ça  
17 fait que oui, cette étape-là est peut-être plus  
18 lourde mais elle a un effet finalement réducteur de  
19 la charge du reste du processus.

20 Me JOCELYN B. ALLARD :

21 R. Si je peux me permettre, Madame la Présidente, de  
22 rajouter à la question de monsieur le régisseur, de  
23 maître Turgeon. Évidemment, la question,  
24 d'ailleurs, j'ai reposé encore la question  
25 récemment à monsieur Vézina puis à maître

1 Pelletier : comment ça se fait qu'il n'y a pas de  
2 fermeture de livres chez Hydro-Québec? Moi, je ne  
3 comprends pas encore parce que je l'ai vécu pendant  
4 tellement d'années puis je trouve ça totalement  
5 approprié, ça permet de savoir... surtout dans le  
6 cadre d'un mécanisme incitatif qui est en place,  
7 encore plus, de savoir où est-ce que ça... comment  
8 ça se termine, où est-ce qu'on contrôle, où est-ce  
9 qu'on pose des questions, comment je vais voir pour  
10 être rassuré. Puis ça c'est à l'avantage également  
11 d'Hydro-Québec, hein, quant à moi parce que ça  
12 permet justement d'enlever toutes sortes de  
13 soupçons ou qui pourraient apparaître comme des  
14 soupçons de notre part mais quand on a  
15 l'information, quand on est capable de... un autre  
16 forum poser des questions.

17 Alors, moi, oui, je pense que ça ajoute à  
18 l'allégement réglementaire. L'allégement  
19 réglementaire c'est... c'est pas... quant à moi  
20 c'est pas une fin en soi, hein, la fin en soi, on  
21 veut faire les meilleures choses au meilleur coût  
22 mais il faut quand même faire les meilleures  
23 choses.

24 (10 h 08)

25 Alors, c'est important d'avoir une Régie

1 efficace qui est capable de jouer son rôle  
2 pleinement, de façon indépendante avec des  
3 intervenants qui ajoutent une crédibilité à  
4 l'exercice, puis à ce moment-là, bien, une  
5 fermeture de livres là ça serait totalement  
6 appropriée.

7 Il y a aussi la question là dans  
8 l'allégement, on peut, peut-être commencer aussi...  
9 Un des petits moyens c'est dans la gestion là avec  
10 le Transporteur et le Distributeur, c'est de  
11 répartir dans l'année les dossiers. Moi, ça me  
12 fascine un peu, il me semble que ça fait deux (2)  
13 ans qu'il y a pas mal de dossiers qui arrivent  
14 entre... juste avant la Saint-Jean ou entre la  
15 Saint-Jean puis le... pas le Jour de l'An là, mais  
16 le premier (1er) juillet, alors... Puis après ça,  
17 bien là, on sait qu'à l'automne c'est très occupé,  
18 évidemment à cause des dossiers tarifaires.

19 Alors, peut être en les répartissant là,  
20 monsieur Paquin là j'ai vu qu'il faisait une liste  
21 de différents dossiers qu'on a vécus cette année.  
22 Mais s'il y avait eu une répartition un peu plus à  
23 travers l'année puis il y a peut-être moyen. Mais  
24 ça, ça implique là, ce n'est pas juste le  
25 Transporteur, c'est avec le Distributeur également.

1           Donc il y a peut-être une autre partie de solution  
2           à cet endroit-là. Pas facile, mais bon, il faut  
3           avoir moins de creux dans le... En janvier, il n'y  
4           a pas de creux, remarquez, cette année là.  
5           Finalement, ça va finir par être... on va finir par  
6           y arriver à l'année longue, on va être tout le  
7           temps ici, mais c'est ça.

8                        Et à ça, juste pour faire un lien, tout à  
9           l'heure, ça pouvait avoir l'air gros quand je  
10          parlais des avocats là, mais je pense que ça  
11          s'applique également là quand je disais aux avocats  
12          également parce qu'il y a des bons avocats qui  
13          connaissent le domaine de la réglementation, comme  
14          maître Pelletier, ce n'est pas évident, je ne peux  
15          pas le remplacer du jour au lendemain parce qu'il y  
16          aurait plein de dossiers qui arrivent.

17                       Donc, il faut juste avoir ça à l'esprit  
18          quand on a... Puis il faut s'assurer, d'avoir une  
19          certaine relève dans notre domaine, hein. Je  
20          regarde dans la salle souvent là ça me fascine un  
21          peu, la démographie nous rattrape dans tous les  
22          domaines. Puis je trouve que c'est souvent le même  
23          monde, puis ils ne rajeunissent pas à chaque fois  
24          que je les vois. Alors, c'est ça, ça fait que ça,  
25          il faut penser à ça. Ça fait que le fait d'avoir

1 une meilleure organisation là, c'est ça. Mais là,  
2 on est rendu pas mal dans des choses de rencontres  
3 administratives, mais je pense que ça peut être  
4 très intéressant pour l'avenir.

5 M. PIERRE VÉZINA :

6 R. Tu parles-tu pour moi là?

7 Me JOCELYN B. ALLARD :

8 R. Non. Certainement pas, je ne pourrais pas me passer  
9 de l'expérience de monsieur Vézina.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. **[16]** Alors, le réseau de personnes qui sont dans la  
12 réglementation est également vieillissant, on peut  
13 voir ça comme ça, il n'y a pas de problème. Mais il  
14 y a du rajeunissement aussi qui se fait, on le voit  
15 aussi avec certains collègues. Alors, voilà. Alors,  
16 je vous remercie beaucoup pour vos commentaires. Il  
17 y en a quelques-un évidemment que je ne pourrai pas  
18 appliquer. Je vais essayer de l'appliquer dans nos  
19 processus pareil, de voir comment on peut faire.  
20 Puis je vais juste vous dire qu'on partage vos  
21 espoirs et probablement aussi avec des entreprises  
22 réglementées, que la MRI puisse nous aider tous à  
23 améliorer les choses. Alors, là-dessus, moi, je  
24 n'ai plus de question. Alors, à moins que vous ayez  
25 un réinterrogatoire, Maître Pelletier?

1 Me PIERRE PELLETIER :

2 Non. Je n'ai pas de réinterrogatoire, mais si je  
3 peux me permettre de rajouter un mot sur les sujets  
4 que vous avez soulevés. Mes clients sont  
5 extrêmement délicats parce qu'au-dessus puis  
6 probablement avant, la plupart des choses qu'ils  
7 vous ont dites, ce qu'on se dit entre nous puis  
8 qu'on constate année après année, ça ne fait pas si  
9 longtemps que j'en fais de ça, admettons une  
10 dizaine (10) d'années mais j'ai toujours été  
11 frappé, en particulier dans les dossiers du  
12 Transporteur, par le caractère hermétique des  
13 dossiers.

14 Que ça soit dans le vocabulaire, que ça  
15 soit dans la phraséologie, que ça soit dans le...  
16 Dans la façon générale de présenter les dossiers,  
17 ça prend toujours une série d'étapes pour que  
18 finalement on réussisse : « Ah! Ce qu'ils veulent  
19 dire, ce serait ça. » Vous l'avez tout le temps ce  
20 problème-là vous autres aussi. Ce n'est pas pour  
21 rien que vous êtes rendus à quatre (4), cinq (5)  
22 demandes là au niveau, en particulier, du  
23 Transporteur.

24 Je ne dis pas que tout est d'une limpidité  
25 absolue chez le Distributeur parce que ça vous



1 arrive d'en faire pas mal aussi des DDR du côté du  
2 Distributeur, mais ce n'est pas la même chose. Au  
3 niveau du Transporteur, réussir juste à saisir  
4 l'image qu'ils veulent nous présenter, franchement  
5 c'est un effort considérable.

6 Le vocabulaire est souvent d'une ambiguïté  
7 assez étonnante, les... On a juste à prendre, non  
8 seulement le déroulement du dossier écrit cette  
9 année là, mais juste les audiences ici là, il a  
10 fallu qu'ils se reprennent à deux fois sur  
11 quasiment chaque sujet. Ils nous arrivent avec une  
12 présentation, on pose des questions, ils ne  
13 comprennent pas trop où on veut en venir avec nos  
14 questions, on ne comprend pas leurs réponses puis  
15 là, oups, ils travaillent toute la nuit pour nous  
16 arriver le lendemain matin avec la présentation  
17 numéro 2 du même sujet.

18 (10 h 13)

19 C'est arrivé deux fois ou trois fois là,  
20 dans le dossier. Puis la dernière illustration de  
21 ça c'est la réponse qu'on vient de recevoir, nous,  
22 hier soir, vous, ce matin, à la question qu'on  
23 posait : « Écoutez, vous nous faites des beaux  
24 tableaux, vous mettez des colonnes pour illustrer  
25 vos choses. Mettez donc les chiffres. » Là on nous

1 arrive avec une... je vais choisir mon mot, là,  
2 avec une réponse. Avec une réponse selon laquelle,  
3 dans le fond, ils nous ont mis des tableaux  
4 illustrant des choses dont ils ne connaissent pas  
5 « pantoute » la valeur.

6 On met des tableaux disant « voici, on va  
7 justifier notre beau quatorze millions (14 M\$)  
8 d'effets perturbateurs de la façon suivante. On va  
9 comparer avec les chiffres des dernières années. »  
10 - « Ah! Bien, donnez-nous donc les chiffres? » Et  
11 ils nous donnent quoi? « Oh! Non, on n'a pas de  
12 chiffre. » C'est dans ce monde-là qu'on est pris.  
13 Puis quand je dis « on », « vous » au premier chef,  
14 pris pour opérer.

15 Je ne veux pas revenir de façon  
16 inappropriée sur le mot qui déplaît au  
17 Transporteur, celui de transparence. Mais,  
18 Seigneur, si les choses étaient expliquées le  
19 moindrement clairement dès le départ, dans le  
20 dossier puis dans les premières réponses aux  
21 demandes de renseignements, bien on ne serait pas  
22 pris de votre côté pour en faire quatre, cinq puis,  
23 de notre côté, pour découvrir enfin, rendu après  
24 un, deux, trois jours d'audience quel est  
25 réellement le point qu'ils veulent faire valoir,

1           alors...

2                       Bon. C'est vrai qu'on peut toujours essayer  
3 de trouver des procédés ou des procédures  
4 améliorées, et caetera, puis ils en ont mentionné  
5 plusieurs. Mais vraiment, là, si on pouvait juste  
6 améliorer cet aspect-là d'avoir un dossier plus  
7 ouvert, ça faciliterait les choses joliment.  
8 C'était mon commentaire éditorial.

9           LA PRÉSIDENTE :

10           Je vous remercie, Maître Pelletier.

11           Me PIERRE PELLETTIER :

12           Ceci dit, on a terminé. Je vous remercie.

13           LA PRÉSIDENTE :

14           Merci. Alors, je vous remercie beaucoup pour votre  
15 participation et votre collaboration et vous êtes  
16 maintenant libéré. Merci.

17                       Il est dix heures et quart (10 h 15). Avant  
18 de passer à la FCEI, je pense qu'on va prendre la  
19 pause. Ça va vous permettre de vous installer  
20 également. Alors, on va revenir pour dix heures  
21 trente (10 h 30).

22           SUSPENSION

23           LA PRÉSIDENTE :

24           Alors, rebonjour. Maître Pittet, c'est rendu à la  
25 FCEI.

1 PREUVE DE LA FCEI

2 Me DELPHINE PITTET :

3 Oui. Bonjour, Madame la Présidente, Messieurs les  
4 Régisseurs. Delphine Pittet pour la FCEI. Bonjour,  
5 Monsieur Gosselin. Je ne me rappelle plus. Là j'ai  
6 un blanc. Est-ce qu'on assermente tout de suite?

7 LA GREFFIÈRE :

8 On peut assermenter si vous voulez.

9 Me DELPHINE PITTET :

10 Je m'étais préparée pourtant.

11

12 L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT (2018), ce trentième (30e)  
13 jour du mois de novembre, A COMPARU :

14

15 ANTOINE GOSSELIN, économiste, ayant une place  
16 d'affaires au 1039, rue de Dijon, Québec (Québec);

17

18 LEQUEL, après avoir fait une affirmation  
19 solennelle, dépose et dit :

20

21 INTERROGÉ PAR Me DELPHINE PITTET :

22 Q. [17] Monsieur Gosselin, est-ce que vous avez  
23 procédé à la rédaction du mémoire de la FCEI, la  
24 cote FCEI-0009 ainsi que la réponse de la FCEI à la  
25 demande de renseignements numéro 1 de la Régie,

1 FCEI-0015?

2 M. ANTOINE GOSSELIN :

3 R. Oui.

4 Q. **[18]** Est-ce que ce document représente la position  
5 de la FCEI?

6 R. Oui.

7 Q. **[19]** Est-ce que vous l'adoptez pour valoir comme  
8 votre témoignage écrit à l'instance?

9 R. Oui.

10 Q. **[20]** On dépose la présentation de monsieur Gosselin  
11 du trente (30) novembre, FCEI-0016.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Est-ce que vous l'avez déjà déposée au SDÉ ou est-  
14 ce que c'est madame la greffière qui... On va  
15 l'attendre, faites-vous-en pas, Madame Taleyssat.  
16 Mais, est-ce que vous l'avez déjà déposée donc elle  
17 a un numéro ou est-ce qu'il faut la coter  
18 maintenant?

19 Me DELPHINE PITTET :

20 Non, il faut la coter, hein!

21 LA GREFFIÈRE :

22 C'est ça. Alors, cette pièce aura la cote C-FCEI-  
23 0016.

24

25 C-FCEI-0016 : Présentation de la FCEI

1 Me DELPHINE PITTET :

2 Q. [21] Bonjour, Monsieur Gosselin, je vous laisse  
3 présenter.

4 M. ANTOINE GOSSELIN :

5 R. Merci. Bonjour. Alors, je vais vous parler d'une  
6 seule chose, c'est le budget de maintenance. Alors,  
7 un petit commentaire à la fin sur un autre sujet,  
8 mais c'est très très marginal.

9 (10 h 32)

10 Alors, l'analyse qu'on a faite de la  
11 demande du Transporteur d'augmenter ses budgets en  
12 maintenance essentiellement est en deux temps.  
13 D'abord, on essaie d'évaluer est-ce que le budget  
14 de l'année de base deux mille dix-huit (2018) est  
15 suffisant? Puis ensuite, est-ce que, à partir de  
16 là, la hausse entre l'année de base deux mille dix-  
17 huit (2018) et l'année témoin deux mille dix-neuf  
18 (2019) est justifiée.

19 Alors, la première diapositive présente un  
20 petit peu l'évolution dans l'historique du dossier  
21 de ce qui a été demandé pour l'année deux mille  
22 dix-huit (2018). Donc, au départ, on a l'année  
23 témoin où le Transporteur exprimait un besoin de  
24 trois cent quarante-six millions (346 M) qui  
25 intégrait une hausse de cinquante-quatre millions

1 (54 M) par rapport à l'année deux mille seize  
2 (2016).

3 Ensuite, il y a eu l'année de base deux  
4 mille dix-huit (2018) qu'on a eue cet été où là, on  
5 nous a dit, bien j'ai besoin de vingt-quatre  
6 millions (24 M) additionnels. Et il y a une série  
7 de justifications qui ont été données pour ça : il  
8 y a la hausse de la maintenance corrective, des  
9 événements non prévus sur des équipements majeurs,  
10 une accélération de la réalisation de certaines  
11 activités en sécurité et en qualité de service en  
12 lien avec le plan directeur du Transporteur puis  
13 une augmentation de l'activité en maîtrise de la  
14 végétation essentiellement.

15 Mais il y a une chose très importante qui a  
16 aussi été dite dans la preuve du Transporteur à ce  
17 moment-là, c'est j'ai un besoin additionnel, je  
18 suis capable de le dégager dans mon budget parce  
19 que, par ailleurs, j'ai d'autres éléments de coût  
20 qui ont diminué puis avec ce vingt-quatre millions  
21 (24 M) additionnel là, je suis correct, je suis  
22 capable de faire toute ma maintenance que j'avais  
23 planifiée.

24 Et puis là, arrive novembre deux mille dix-  
25 huit (2018) où, en réponse à une demande de

1 renseignements de la Régie et puis également  
2 pendant l'audience, on nous dit finalement, je  
3 pense que je ne serai pas capable de tout faire ce  
4 que j'avais planifié, contrairement à ce que  
5 j'affirmais à l'année de base et donc, il y a un  
6 nouveau constat qui arrive en deux mille dix-huit  
7 (2018) puis qui vient modifier un petit peu le  
8 portrait, pardon, en novembre deux mille dix-huit  
9 (2018), qui vient modifier le portrait.

10 Et notamment, on nous dit que maintenant  
11 les correctifs, on s'attend à être à deux cent  
12 mille (200 000) heures, peut-être même au-delà  
13 alors qu'à l'année de base, on était à cent quatre-  
14 vingt... Deux cent mille (200 000) heures, pardon,  
15 alors qu'à l'année de base on était plus autour de  
16 cent quatre-vingt-huit, je pense, mille (188 000)  
17 heures.

18 Et donc, la question qu'on se pose de notre  
19 côté parce que, évidemment, on nous dit bien là,  
20 mon correctif augmente puis, implicitement, ce  
21 qu'on nous dit c'est ce besoin-là qui augmente en  
22 correctif, bien, je vais l'avoir aussi en deux  
23 mille dix-neuf (2019) puis je vais l'avoir  
24 jusqu'en, à la limite, on peut penser jusque  
25 plusieurs années après.



1 Et nous ce qu'on a voulu c'est de  
2 comprendre pourquoi ça augmente le correctif en  
3 deux mille dix-huit (2018) par rapport à l'année  
4 témoin puis, après ça, par rapport à l'année de  
5 base en novembre deux mille dix-huit (2018) par  
6 rapport à l'année de base. Et puis est-ce que  
7 vraiment on peut conclure de ce qu'on a comme  
8 information que cette croissance-là ça va être  
9 quelque chose de récurrent.

10 Et l'argument qui est invoqué pour dire que  
11 la maintenance corrective est en hausse en deux  
12 mille dix-huit (2018), à la fois novembre deux  
13 mille dix-huit (2018) par rapport à l'année de base  
14 mais l'année de base par rapport à l'année témoin  
15 aussi, c'est de dire bien là, j'ai une plus grande  
16 complexité de mes interventions à cause que j'ai un  
17 parc vieillissant, mes interventions deviennent  
18 plus complexes.

19 Alors, il y a un peu de contradictions dans  
20 cette affirmation-là, selon nous, par rapport à  
21 d'autres éléments qui sont dans la preuve. Le  
22 premier c'est par rapport à l'âge du parc. On avait  
23 posé en DDR des questions par rapport à l'évolution  
24 de l'âge du parc puis on a eu une réponse,  
25 finalement, dans une lettre qui était une réponse à

1 nos contestations, où le Transporteur nous disait  
2 la chose suivante :

3 En effet, le vieillissement du parc  
4 d'actifs prévu au cours des prochaines  
5 années est beaucoup moins marqué que  
6 le vieillissement historique. Le taux  
7 de risque en pérennité est passé d'une  
8 valeur mesurée de 7,9 en 2007 à une  
9 valeur prévue de 9,4 en 2017. Le taux  
10 de risque en pérennité prévu pour 2027  
11 est de 9,5.

12 Donc, à peu près le même qu'en deux mille dix-sept  
13 (2017). Puis :

14 Avec la stratégie de pérennité, le  
15 vieillissement du parc au cours des  
16 dix prochaines années est donc minime  
17 en comparaison avec celui des dix  
18 dernières années. En conséquence, la  
19 mise à niveau des budgets demandée  
20 depuis 2016 pour adapter la  
21 maintenance au vieillissement du parc  
22 est en très grande partie justifiée  
23 par l'augmentation de l'âge des actifs  
24 au cours des dix dernières années.  
25 L'augmentation de l'âge prévue au

1                   cours des 10 prochaines années, quant  
2                   à elle, aura un impact beaucoup moins  
3                   significatif sur la hausse (sic) du  
4                   risque en maintenance contrairement à  
5                   la reprise du retard accumulé en  
6                   maintenance conditionnelle, le  
7                   contrôle de l'effet de spirale et la  
8                   compensation des effets perturbateurs.

9                   Donc, on est un peu surpris par l'affirmation quand  
10                  on nous dit, bien, la complexité augmente parce que  
11                  mon parc vieillit en deux mille dix-huit (2018).

12                 (10 h 38)

13                  Puis l'autre élément d'information aussi  
14                  qu'on arrive pas à réconcilier avec cet argument-là  
15                  ou cette justification-là c'est que quand on  
16                  regarde le nombre d'heures consacrées en correctifs  
17                  par équipement et maître Pittet a posé quelques  
18                  questions par rapport à ça mais on se rend compte  
19                  qu'en deux mille seize (2016), c'était trois  
20                  virgule cinq (3,5) heures par équipement, en deux  
21                  mille dix-sept (2017)... trente et un virgule cinq  
22                  (31,5) heures par équipement, pardon, en deux mille  
23                  seize (2016), en deux mille dix-sept (2017), trente  
24                  et un virgule quatre (31,4) heures par équipement,  
25                  donc, à peu près pareil, puis à date, en date du

1 trente (30) septembre en fait, en deux mille  
2 dix-huit (2018), on est plus à trente virgule  
3 quatre (30,4) heures par équipement.

4 Alors, je ne remets pas en question le fait  
5 qu'on a pu observer qu'il y avait un nombre  
6 d'équipements, on a vu des gros équipements avec  
7 des réparations complexes peut-être au début de  
8 deux mille dix-huit (2018) puis ça fait partie de  
9 l'expérience du Transporteur mais si on regarde  
10 l'ensemble des équipements qui ont été réparés, les  
11 données nous disent que finalement en moyenne, ça  
12 n'augmente pas le nombre d'heures qu'on consacre  
13 par équipement. Alors, ça nous... ça nous semble  
14 contradictoire avec le fait de dire qu'il y a une  
15 augmentation de la complexité.

16 Et puis quand on regarde finalement le  
17 nombre d'équipements qui ont été réparés et nous,  
18 on est tenté fortement de conclure qu'en fait, la  
19 hausse du correctif en deux mille dix-huit (2018)  
20 entre les trois différents moments puis en fait  
21 dans le temps aussi entre deux mille dix-sept  
22 (2017) et... deux mille seize (2016), deux mille  
23 dix-sept (2017), deux mille dix-huit (2018), c'est  
24 beaucoup plus lié au nombre d'équipements qu'on  
25 a... qu'on a réparés qu'à la complexité de

1 chaque... de réparer chaque équipement.

2 Alors donc, en deux mille seize (2016), on  
3 a réparé quatre mille six cent quarante-deux  
4 (4 642) équipements en correctifs, en deux mille  
5 dix-sept (2017), cinq mille sept cent  
6 soixante-quatre (5764), donc, un peu plus que mille  
7 (1000) de plus, puis en deux mille dix-huit (2018),  
8 bien, à partir des données au trente (30)  
9 septembre, si on fait une projection sur l'année,  
10 on arrive encore avec à peu près sept cents sept  
11 cents (700) de plus qu'en deux mille dix-sept  
12 (2017).

13 Et là, la question qu'on se pose, je  
14 reviens à la question de départ : bien, ça, cette  
15 croissance-là du nombre d'équipements qu'on répare,  
16 est-ce que c'est quelque chose de soutenable?  
17 Est-ce que c'est quelque chose qui va être  
18 récurrent ou c'est transitoire parce qu'on a  
19 modifié notre approche? Puis un des éléments  
20 d'information qu'on nous a donné dans le dossier  
21 c'est qu'on essaie de remettre les équipements plus  
22 vite en service. Alors, on est tenté de faire un  
23 lien entre les deux.

24 Évidemment, quand on nous montre que le  
25 nombre d'équipements réparés entre deux mille seize

1 (2016) puis deux mille dix-huit (2018) augmente de  
2 presque deux mille (2000) équipements mais que d'un  
3 autre côté, les IF sont stables puis on nous dit  
4 aussi : « Bien, j'ai pas de backlog en correctifs  
5 parce que je le fais tout au fur et à mesure »,  
6 bien là, il y a comme quelque chose qui me semble  
7 pas coller.

8 On essaie de comprendre, on a essayé de  
9 comprendre pourquoi on observe cette hausse-là du  
10 nombre d'équipements réparés en maintenance entre  
11 les trois années alors que le nombre d'IF, lui, est  
12 stable puis on a pas été capable de réconcilier ça,  
13 mais ça nous mène à... ça nous amène à penser que  
14 dans le fond, ce besoin-là, il n'est pas récurrent,  
15 on fait un « blitz » d'une certaine façon mais on  
16 ne peut pas, un moment donné le nombre  
17 d'équipements à réparer, il est fonction du nombre  
18 d'IF puis en supposant que le nombre d'IF soit  
19 stable, sur l'hypothèse que le nombre d'IF demeure  
20 stable dans les prochaines années, bien, à un  
21 moment donné, on ne peut pas réparer plus  
22 d'équipements que ce que... que ceux qui brisent.  
23 Donc, ces données-là nous suggèrent que ce besoin-  
24 là, cette hausse de correctifs-là n'est pas  
25 récurrente.

1 Les autres éléments qu'on nous... qu'on  
2 nous apporte pour justifier la hausse du budget de  
3 maintenance en deux mille dix-huit (2018) et  
4 notamment à l'année de base c'est les événements  
5 non prévus à des équipements majeurs. On a répondu  
6 à cet élément-là dans notre preuve, je vous réfère  
7 simplement à la page 9, on a un paragraphe qui  
8 traite de ça.

9 Un autre... un autre élément qu'on nous  
10 dit, encore une fois, on parle d'une accélération  
11 de la réalisation en santé et sécurité et en  
12 qualité de services mais la même question se pose  
13 là : est-ce que c'est un besoin qui est récurrent?  
14 Si on accélérerait les choses peut-être pour traiter  
15 ces choses-là plus vite, ça peut momentanément  
16 créer une augmentation du travail qu'on a à faire  
17 mais est-ce que globalement à long terme, on a plus  
18 de travail à faire en amélioration en santé et  
19 sécurité puis en qualité de services? Ou est-ce que  
20 c'est juste que là à court terme, on a donné...  
21 donné un coup?

22 (10 h 43)

23 Alors, quand on considère l'ensemble de ces  
24 éléments-là, nous, la conclusion à laquelle on  
25 arrive c'est que le budget de l'année de base deux

1 mille dix-huit (2018), il est suffisant pour  
2 répondre aux besoins à long terme si le nombre d'IF  
3 demeure stable.

4 Et également, non seulement ce budget-là on  
5 pense qu'il est suffisant, mais on pense qu'il  
6 intègre aussi une certaine marge de manoeuvre pour  
7 être capable de maintenir, notamment, le risque  
8 sous le niveau critique là de 7, le risque de  
9 maintenance, parce qu'il intègre un budget de  
10 cinquante-quatre millions (54 M\$) puis comme  
11 monsieur Paquin le montrait notamment, un des  
12 graphique là sur l'évolution du risque de  
13 maintenance en fonction des quatre (4) scénarios là  
14 A, B, C, D., bien, on voit que le scénario de  
15 cinquante-quatre millions (54 M\$), bien on diminue  
16 alors qu'on pourrait probablement avoir un scénario  
17 avec un risque, un budget légèrement moins élevé  
18 puis quand même rester en deçà de notre seuil  
19 critique.

20 Et également une marge de manoeuvre, parce  
21 que, comme je viens de le dire, bien là, la hausse  
22 du besoin de correctifs ne nous apparaît pas  
23 récurrente entre novembre deux mille dix-huit  
24 (2018) puis l'année de base deux mille dix-huit  
25 (2018), mais aussi dans une certaine mesure, entre



1 l'année de base deux mille dix-huit (2018) puis  
2 l'année témoin deux mille dix-huit (2018). Donc,  
3 dans l'année de base deux mille dix-huit (2018) il  
4 y a, selon nous, potentiellement une marge de  
5 manoeuvre aussi à ce niveau-là.

6 Ce qui m'amène maintenant à l'année témoin,  
7 donc je vais faire suivre les diapositives. Ce qui  
8 m'amène à l'année témoin où on nous dit : « Bien.  
9 J'ai besoin du budget de l'année de base puis j'ai  
10 besoin aussi de vingt-neuf millions (29 M\$) de plus  
11 en budget de maintenance. »

12 Bon. Essentiellement, les arguments qu'on  
13 nous apporte c'est encore une fois : « Bien. Là,  
14 c'est la hausse des IF. Je m'attends à ce qu'il va  
15 y avoir une hausse des IF, ça va me créer plus  
16 d'effets perturbateurs, mais ça va aussi me créer  
17 plus de besoins en correctifs. » Donc, il y a les  
18 deux là, plus de besoins en correctifs, plus  
19 d'effets perturbateurs, tout ça me donne un dix-  
20 sept millions (17 M\$) de plus. Puis il y a aussi  
21 des ajustements économiques de ce qu'on a compris,  
22 pour un montant de cinq millions (5 M \$), cet  
23 élément-là n'était pas dans la preuve, je vais le  
24 clarifier là à la conclusion.

25 Alors, tout repose là, ou en tout cas une

1 grosse partie de la hausse demandée repose sur  
2 l'hypothèse que les IF vont augmenter en deux mille  
3 dix-neuf (2019). Et, bon, comme vous l'avez compris  
4 à la lecture de la preuve puis les contre-  
5 interrogatoires qui ont eu lieu dans le cours de  
6 l'audience, nous, on ne pense pas que cette  
7 croissance-là des IF deux mille dix-neuf (2019),  
8 qui est prévue par le Transporteur, elle est  
9 réaliste.

10 Et les différents éléments qui nous  
11 emmènent à conclure ça. D'abord, c'est que quand on  
12 regarde ce que le modèle prédit en termes de risque  
13 de maintenance pour deux mille dix-huit (2018),  
14 pour nous c'est tout à fait irréconciliable avec ce  
15 qu'on observe en deux mille dix-huit (2018). Et  
16 donc, ça, ça soulève un doute important sur la  
17 fiabilité de ce que le modèle nous prédit.

18 Donc, je m'explique, donc au réel deux  
19 mille dix-huit (2018), en date du trente (30)  
20 septembre, on nous annonçait qu'on avait vu, qu'on  
21 avait observé quatre mille quatre cent treize  
22 (4413) IF. Alors, si on fait une projection sur  
23 l'année là, au prorata, ça nous donne à peu près  
24 cinq mille huit cent quatre-vingt-quatre (5884) IF.  
25 Il y a eu l'engagement 6 qui a déposé ce matin où

1 on a une donnée en date d'octobre puis ça nous  
2 emmène en fait, plus même vers cinq mille huit  
3 cents (5800) quand on prend la donnée d'octobre  
4 puis on fait la projection sur l'année au complet.

5 Et puis il y a aussi une donnée qu'on nous  
6 a donnée dans l'engagement numéro 5 là, qui était  
7 de l'ordre de... Ça, c'est la donnée de  
8 l'engagement en date d'hier là, mais qui était de  
9 l'ordre de six mille cinq cent trente-sept (6537)  
10 IF pour deux mille dix-huit (2018), mais ce que je  
11 comprends là de la version révisée de l'engagement  
12 5 qui a été déposé tout à l'heure, c'est qu'en  
13 fait, on n'a pas tout à fait répondu à la question  
14 comme elle était posée, on n'a pas fait une  
15 proportionnelle, on a fait ça avec la même  
16 projection là par rapport aux données historiques  
17 pour déterminer ce nombre d'IF-là. Donc, ce n'est  
18 pas le six mille cinq cent trente-sept (6537) qui  
19 est là, là, puis je pense que c'est six mille cinq  
20 cent trente-neuf (5639) dans la version révisée de  
21 l'engagement, je ne suis pas certain. Ce n'est pas  
22 ce que le modèle de risque de maintenance prédit,  
23 c'était une autre donnée.

24 (10 h 48)

25 Puis, en fait, ce qu'on a fait nous pour

1 essayer de voir de façon plus précise qu'est-ce que  
2 le modèle de risque de maintenance il nous prédit,  
3 lui, pour deux mille dix-huit (2018), puis là, je  
4 fais abstraction de la réponse à l'engagement 5 où  
5 on semble nous dire qu'on n'est pas capable de  
6 faire la proportionnalité pour deux mille dix-huit  
7 (2018) mais on a juste à aller voir, le graphique  
8 des risques de maintenance, en fait, il y a une  
9 façon simple d'approximer ce que ça pourrait être  
10 la proportionnelle pour deux mille dix-huit (2018),  
11 on l'a vu peut-être un peu tard, c'est que sur le  
12 graphique des risques de maintenance, l'année deux  
13 mille vingt-deux (2022), elle présente un risque de  
14 maintenance visuellement identique au risque de  
15 maintenance de deux mille dix-neuf (2019). Puis on  
16 l'a la prévision du nombre d'IF pour deux mille  
17 vingt-deux (2022) pour les fins du mécanisme  
18 incitatif, c'est six mille huit cent vingt-quatre  
19 (6824).

20 Donc, le nombre d'IF selon la  
21 proportionnelle pour deux mille dix-huit (2018),  
22 selon ce qu'on comprend comment c'est fait, ça  
23 serait selon nous six mille huit cent vingt-quatre  
24 (6824) à peu près. Mais dans les deux cas, qu'on  
25 prenne la réponse à l'engagement 5 ou qu'on prenne

1 la quantité en fonction de la proportionnelle de la  
2 façon dont nous on l'évalue, on est de toute façon  
3 dix pour cent (10 %) en bas, la réponse même à  
4 l'engagement 5 est dix pour cent (10 %) plus haute  
5 que toutes les IF qu'on s'attend à observer  
6 réellement pour deux mille dix-huit (2018) puis  
7 seize pour cent (16 %) plus élevée que ce qu'on  
8 s'attend à observer réellement pour deux mille dix-  
9 huit (2018) quand on prend la lecture du graphique.

10 Alors, je vous amène tout de suite au point  
11 suivant parce qu'il y a une citation qu'on a mise  
12 parce qu'elle était pertinente quand on parle de la  
13 valeur projetée pour deux mille dix-neuf (2019)  
14 mais elle est également pertinente aux fins de ce  
15 que je viens de vous énoncer comme données.

16 En réponse à une question de la Régie, le  
17 Transporteur a répondu la chose suivante quand on  
18 lui demandait de commenter notre prévision, ce  
19 qu'on mettait dans notre preuve à l'effet qu'il y  
20 avait six mille sept cent cinquante (6750) IF en  
21 deux mille dix-huit (2018), il a dit :

22 La prévision pour 2018 de 6750 IF  
23 telle qu'évaluée par la FCEI  
24 constituerait une hausse de presque  
25 10 % par rapport à 2017. Considérant

1                   la maintenance additionnelle effectuée  
2                   en 2017 qui freine l'effet de spirale,  
3                   cette prévision semble exagérée  
4                   comparée à la hausse historique réelle  
5                   de l'ordre de 6 %.

6           Donc, lui il trouvait que c'était pas réaliste six  
7           mille sept cent cinquante (6750) comme projection  
8           pour deux mille seize (2016). Il trouvait que dix  
9           pour cent (10 %) d'écart, il trouvait que ce  
10          n'était pas réaliste.

11                   Alors ici, on est entre le réel puis, ou en  
12           tout cas le presque réel, on est quand même fin  
13           octobre, puis le prévu, on est à des dix (10) puis  
14           à des seize pour cent (16 %). Donc pour nous, déjà  
15           là, ça discrédite de façon très importante toute la  
16           prévision des IF qui est faite pour deux mille dix-  
17           neuf (2019) et les années suivantes.

18                   Puis l'idée est un petit peu la même au  
19           point suivant, donc la valeur projetée pour deux  
20           mille dix-neuf (2019), selon nous, elle n'est  
21           absolument pas réconciliable avec le réel deux  
22           mille dix-huit (2018) parce qu'il faudrait qu'on  
23           passe d'à peu près cinq mille huit cents (5800) à  
24           une quantité qui est de... cinq mille huit cents  
25           (5800), donc, en deux mille dix-huit (2018), il

1 faudrait qu'on passe à six mille huit cents (6800)  
2 en deux mille dix-neuf (2019) donc c'est une hausse  
3 de neuf cent quatre-vingt-trois (983) IF en un an,  
4 dix-sept pour cent (17 %), encore une fois, c'est  
5 pas réconciliable avec les propos du Transporteur.

6 Puis en fait, quand on observe les IF  
7 réelles deux mille seize-deux mille dix-huit (2016-  
8 2018), ce qu'on observe c'est qu'en deux mille  
9 seize (2016), on était autour de cinq mille neuf  
10 cents (5900).

11 Deux mille dix-sept (2017), effectivement,  
12 on a eu une hausse autour de six mille cent  
13 soixante-neuf (6169) puis, en deux mille dix-huit  
14 (2018), on s'enlignait vers les cinq mille huit cent  
15 quatre-vingt-quatre (5884), cinq mille neuf cents  
16 (5900), peut-être six mille (6000).

17 Quand on regarde trois ans de données,  
18 c'est beaucoup plus une stabilisation qu'on voit  
19 que, selon nous, une tendance haussière. Et le  
20 Transporteur nous dit on doit regarder un horizon  
21 de trois à cinq ans alors ici on a seulement trois  
22 ans mais même si on voulait prendre cinq ans, on  
23 pourrait effectivement trouver une tendance à la  
24 hausse un peu plus élevée.

25 Mais je pense qu'il ne faut pas perdre de

1 vue aussi qu'en deux mille dix-sept-deux mille dix-  
2 huit (2017-2018) on a une hausse du budget de  
3 maintenance importante. Il y a quelque chose qui a  
4 changé aussi donc on a un effort plus important.  
5 Donc, c'est normal de s'attendre à ce qu'on ne soit  
6 pas juste sur une tendance qui se continue.

7 (10 h 53)

8 Donc, le fait qu'il y a eu ces  
9 interventions-là additionnelles en maintenance en  
10 deux mille dix-sept-deux mille dix-huit (2017-2018)  
11 à mon avis justifie d'accorder peut-être un petit  
12 peu moins de poids à ce qui s'est passé en deux  
13 mille quatorze (2014), deux mille quinze (2015).

14 Alors, pour faire le sommaire de tout ça,  
15 ça nous mène à une recommandation en termes de  
16 revenu requis pour deux mille dix-neuf (2019) au  
17 niveau de la maintenance qui est de six cent  
18 soixante-quatre millions (664 M), qui est cinq pour  
19 cent (5 %)... cinq millions (5 M) plus élevé que ce  
20 qu'on avait dans notre mémoire pour la raison  
21 suivante : c'est qu'ici, on a pris en compte les  
22 ajustements économiques de cinq millions (5 M)  
23 qu'on avait pas pris entre deux mille dix-huit  
24 (2018) et deux mille dix-neuf (2019), donc,  
25 essentiellement, c'est l'inflation qu'on avait pas



1 pris en compte dans le mémoire.

2 Pour le reste, c'est la même chose, donc,  
3 étant donné qu'il y a les éléments non prévus,  
4 comme je disais tout à l'heure, pour nous il n'y a  
5 absolument pas de démonstration que ce n'est pas  
6 juste un hasard qu'on a observé dans les six  
7 premiers mois de deux mille dix-huit (2018), on  
8 pense qu'il n'y a pas lieu de reconduire ce  
9 budget-là en deux mille dix-neuf (2019).

10 Et au niveau de la maîtrise de la  
11 végétation, également comme on le disait dans notre  
12 mémoire, on pense que le budget de l'année de base  
13 deux mille dix-huit (2018) intègre une marge de  
14 manoeuvre qui est suffisante pour absorber cette  
15 hausse-là.

16 Et l'élément que je... que je voulais  
17 apporter, additionnel, dont je vous parlais au  
18 début, c'est par rapport à la réponse qu'on a  
19 donnée à la demande de renseignements à la question  
20 1.2, donc, c'est la réponse à la demande de  
21 renseignements de la Régie, il n'y en a qu'une, où  
22 on ajoutait par rapport aux services externes.  
23 Donc, essentiellement là, je vous lis le  
24 paragraphe, je crois que ça va être plus simple.  
25 Donc, on écrivait :

1 Par ailleurs, la recommandation de la  
2 FCEI ne tient pas compte de l'impact  
3 de la réduction des effectifs  
4 qu'implique sa recommandation sur le  
5 coût des services partagés. La  
6 croissance de la masse salariale entre  
7 l'année de base deux mille dix-huit  
8 (2018) et l'année témoin deux mille  
9 dix-neuf (2019) étant due aux  
10 activités de maintenance à  
11 soixante-dix pour cent (70 %), le  
12 maintien des effectifs en maintenance  
13 au niveau de l'année de base deux  
14 mille dix-huit (2018) devrait  
15 vraisemblablement s'accompagner d'une  
16 réduction proportionnelle de la  
17 croissance du coût des services  
18 partagés liée à la hausse des  
19 effectifs.

20 Donc, cette portion-là c'est trois point cinq  
21 millions (3.5 M) puis on recommande aussi en plus  
22 de ce que je viens de vous présenter de réduire de  
23 trois point cinq millions (3.5 M) le revenu requis.

24 Donc, ici, essentiellement, dans la demande  
25 tarifaire, on justifie une hausse des coûts des

1 services partagés de quatre virgule neuf millions  
2 (4,9 M) par le fait que je vais avoir plus de  
3 personnel en deux mille dix-neuf (2019) qu'en deux  
4 mille dix-huit (2018), j'ai des coûts qui viennent  
5 avec ça pour supporter ce personnel-là. Bien, si  
6 cet ajout-là de personnel-là ne se fait pas en deux  
7 mille dix-neuf (2019), bien, les coûts de support  
8 ne viennent pas non plus.

9 Ça fait le tour de ma présentation. Je vous  
10 remercie beaucoup.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Maître Pittet, est-ce que vous avez d'autres...

13 Me DELPHINE PITTET :

14 Non.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Ça va. Alors, est-ce que votre témoin est prêt pour  
17 le contre-interrogatoire?

18 Me DELPHINE PITTET :

19 Oui.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Merci. Alors, Maître Pelletier, pas de question?

22 Maître Cadrin et Maître Dubé? Non, pas de question  
23 non plus. Donc, ça va être à vous, Maître  
24 Fréchette, si vous avez des questions.

25

1 Me YVES FRÉCHETTE :

2 Pas de question. Je vous remercie.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Merci. Maître Ouimette, pas de question?

5 Q. [22] Évidemment, j'en ai une. C'est juste parce que  
6 j'essaie de concilier votre position et celle de  
7 l'AQCIE qui était là précédemment. La position de  
8 l'AQCIE est beaucoup basée sur le risque, le fameux  
9 7, la ligne... Je vais aller la chercher. C'est le  
10 graphique d'évolution du risque en maintenance pour  
11 le volet poste.

12 Le risque de maintenance, un des trois  
13 intrants c'est le nombre d'IF, c'est pas le seul  
14 mais c'est... et ce que vous nous dites c'est qu'un  
15 des trois intrants de ce risque-là, il n'est pas  
16 réaliste, dans le fond, on devrait voir un maintien  
17 plutôt qu'une hausse. Évidemment, on a pas les  
18 chiffres mais on pourrait croire que la ligne du  
19 risque de maintenance, l'évolution du risque de  
20 maintenance, selon votre conclusion que le nombre  
21 d'IF diminue ou du moins est stable, on pourrait  
22 croire qu'il diminue, il devrait diminuer  
23 également.

24 (10 h 58)

25 Et à l'AQCIE on nous dit : « Bon. Écoutez,

1 à sept point quatre (7,4), c'est comment le dire...  
2 Et ça permet de maintenir un niveau de risque  
3 acceptable et contrôlé. » Et en conséquence, il  
4 nous disent : « Bon. Bien. Écoutez, n'approuvez pas  
5 ou ne réautorisez pas le cinquante-quatre millions  
6 (54 M\$) du budget autorisé deux mille dix-huit  
7 (2018) passé à trente-quatre (34 M\$). Vous voyez le  
8 maintien du risque d'IF plutôt qu'une augmentation  
9 et vous êtes à autoriser l'année de base deux mille  
10 dix-huit (2018), qui est à je pense, qui est à  
11 quatre-vingt-trois millions (83 M\$), je pense là,  
12 cinquante-quatre (54 M\$) plus le vingt-neuf  
13 (29 M\$).

14 Est-ce que je comprends... Le budget de  
15 l'année de base c'est trois cent soixante-dix  
16 (370 M\$) à votre conclusion. Ça fait quand même...  
17 Voyez... C'est peut-être moi qui n'ai pas bien  
18 compris là. À votre page 6, vous dites:  
19 « Recommandation de la FCEI, budget de l'année de  
20 base », prenez le trois cent soixante-dix (370 M\$)  
21 qui est là, là, à votre deuxième ligne ou à votre  
22 première puce là ou sous-puce, c'est trois cent  
23 soixante-dix (370 M\$). Évidemment, j'essaie juste  
24 de réconcilier parce que ça fait quand même pas mal  
25 de millions de différence entre votre position et

1 celle de l'AQCIE parce que moi, j'avais noté  
2 cinquante-quatre millions (54 M\$) que vous  
3 autorisiez plus le vingt-neuf millions (29 M\$) de  
4 l'année de base, c'est-tu vingt-neuf millions  
5 (29 M\$)? Je le pense là. Donc, on est à quatre-  
6 vingt-trois millions (83 M\$), quatre vingt-trois  
7 millions (83 M\$) moins le trente-quatre (34 M\$), il  
8 y a quand même cinquante millions (50 M\$) de  
9 différence dans vos positions respectives alors que  
10 vous tendez vers les mêmes conclusions. Alors, je  
11 voulais juste vous entendre sur ça. C'est peut-être  
12 moi qui n'ai pas bien compris là.

13 M. ANTOINE GOSSELIN :

14 R. Oui. Je veux juste être sûr que j'ai la bonne  
15 information pour vous répondre là. Puis je vais  
16 être honnête avec vous là, le fin détail de la  
17 proposition de l'AQCIE puis du justificatif, je ne  
18 suis pas sûr de les maîtriser là.

19 Q. **[23]** O.K.

20 R. Mais ce n'est peut-être pas nécessairement  
21 complètement contradictoire dans le sens que nous  
22 on dit l'année de base. On dit autoriser l'année de  
23 base, mais on pense qu'il y a quand même une marge  
24 de manoeuvre dans l'année de base, puis c'est pour  
25 ça qu'on vous dit que le budget maîtrise de la

1 végétation, à notre avis, peut être absorbé par ça.

2 Nous, il y a une question qu'on a posée en  
3 demande de renseignement, on a demandé au  
4 Transporteur : « Admettons que tu aurais quarante-  
5 quatre millions (44 M\$) au lieu de cinquante-quatre  
6 (54 M\$), est-ce que tu penses que tu serais correct  
7 pour respecter ton niveau de sept (7)? » Et puis on  
8 n'a pas vraiment eu de réponse à ça. On a eu la  
9 réponse du Transporteur et je pense qu'elle est  
10 toujours un peu la même, c'est-à-dire : « Non. Non.  
11 Ça me prend mon cinquante-quatre (54 M\$).

12 Mais ce que l'on observe, justement, sur ce  
13 graphique-là, là, du risque de maintenance pour les  
14 volets postes, c'est qu'on a quand même un scénario  
15 E qui est à trente-quatre millions (34 M\$) lui. Et  
16 on peut voir que le niveau 7 là, de risque de  
17 maintenance... Puis là, je vais vous emmener...

18 Q. **[24]** Oui.

19 R. Puisqu'on vient d'en parler, dans la présentation  
20 de l'AQCIE à la page 8 là vous l'avez probablement  
21 sous la main j' imagine?

22 Q. **[25]** Oui.

23 R. Donc, le risque de maintenance, le niveau 7 est pas  
24 mal entre les deux.

25 Alors, nous, on... Évidemment, c'est...

1 Bon. Ce n'est peut-être pas linéaire cette affaire-  
2 là, là. Ce n'est peut-être pas dix millions  
3 (10 M\$), à chaque millions tu bouges de façon  
4 proportionnelle entre les deux lignes là, mais  
5 l'approximation, si vous le voulez là, qu'on  
6 faisait, c'est que bien, il y a probablement peut-  
7 être un espace pour une dizaine de millions (10 M\$)  
8 pour rester là en deçà du seuil de 7 en fonction de  
9 ce graphique-là.

10 Et donc, c'est pour ça qu'on dit : « Bien.  
11 On absorbe la maîtrise de la végétation. » Mais en  
12 même temps, ce n'est pas... je ne peux pas dire que  
13 c'est dix millions (10 M\$) pile. Donc, on a laissé,  
14 si vous le voulez, un peu de « buffer » aussi là  
15 au-delà de ça, mais vous réconcilier de façon très  
16 précise la proposition de l'AQCIE avec la nôtre,  
17 c'est...

18 (11 h 03)

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Non. Non. Je ne voulais pas... C'est juste que vous  
21 tendez vers les mêmes conclusions, mais votre  
22 « buffer » est quand même de cinquante millions  
23 (50 M\$) entre les deux positions, ça fait que c'est  
24 un bon « buffer ».

25 R. Bien là, je ne sais pas, je ne suis pas sûr de...



1 Q. **[26]** C'est parce qu'eux diminuent de vingt millions  
2 (20 M\$) le cinquante-quatre millions (54 M\$)...

3 R. Par rapport au cinquante-quatre (54 M\$).

4 Q. **[27]** Il diminue le cinquante-quatre (54 M\$) à  
5 trente-quatre (34 M\$) et, vous, vous augmentez de  
6 cinquante-quatre (54 M\$) à plus (29 M\$) qui est  
7 l'année de base. Donc, évidemment l'écart entre les  
8 deux, bien, eux, ils font une réduction. Vous  
9 faites un ajout de près de trente (30 M\$), ce qui  
10 nous donne le cinquante (50 M\$). Ça fait que c'est  
11 pour ça.

12 R. Oui.

13 Q. **[28]** J'essayais de voir comment avec des  
14 conclusions similaires on pouvait arriver avec des  
15 positionnements plus distincts...

16 R. Oui.

17 Q. **[29]** ... sur la finalité.

18 R. Bien, nous, l'approche qu'on a prise, elle s'ancre  
19 dans le fond dans le... beaucoup dans l'affirmation  
20 du Transporteur à l'année de base, il dit : « Moi,  
21 l'année de base, je suis capable de réaliser mes  
22 maintenances planifiées puis j'ai besoin de  
23 réaliser ma maintenance planifiée. »

24 Bon. Alors, à partir de là, nous, on  
25 accepte cette affirmation-là puis on dit « O.K.

1 T'as ce qu'il te faut pour réaliser ta maintenance  
2 planifiée, c'est correct. »

3 La position de l'AQCIÉ, là, j'en conclus  
4 que c'est « bien, finalement, t'as pas besoin de  
5 toute la faire ta maintenance planifiée ou je ne  
6 suis pas convaincu que t'as effectivement besoin de  
7 ça pour réaliser ta maintenance planifiée. » Là  
8 peut-être c'est...

9 Q. [30] Je ne vous demande de défendre la position de  
10 la...

11 R. Oui.

12 Q. [31] Je voulais juste essayer de... Je m'excuse. Je  
13 voulais juste essayer de voir comment ça pouvait  
14 donner des résultats plus ouverts, mais je  
15 comprends maintenant pourquoi vous avez fait la  
16 recommandation que vous faites. Je vous remercie  
17 beaucoup.

18 R. Je vous en prie.

19 Q. [32] Maître Pittet, avez-vous un réinterroga...  
20 Est-ce qu'il y a d'autres questions? Non.

21 Me DELPHINE PITTET :

22 Ça va bien. Merci.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Alors, je vous remercie beaucoup. Merci beaucoup et  
25 vous êtes maintenant libéré. Merci. On va laisser

1 le temps à monsieur Gosselin, mais on va aussi  
2 prendre trois minutes pour que l'AHQ-ARQ  
3 s'installe.

4 PREUVE DE L'AHQ-ARQ

5 Me STEVE CADRIN :

6 Alors, bonjour, Steve Cadrin pour l'AHQ-ARQ. Je  
7 suis en compagnie de monsieur Marcel-Paul Raymond  
8 qui a pris place. Nous avons déposé déjà au SDÉ la  
9 présentation que nous allons faire et incluant le  
10 CV de monsieur Raymond. Alors, vous l'avez en  
11 version électronique, mais aussi vous l'avez en  
12 version papier maintenant devant vous. Alors,  
13 Madame la Greffière, quand vous êtes prête, vous  
14 pouvez assermenter le témoin, s'il vous plaît.

15

---

16 L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT (2018), ce trentième (30e)  
17 jour du mois de novembre, A COMPARU :

18

19 MARCEL-PAUL RAYMOND, consultant en énergie, ayant  
20 une place d'affaires au 2200, Harriet Quimby, Suite  
21 110, Ville Saint-Laurent (Québec);

22

23 LEQUEL, après avoir fait une affirmation  
24 solennelle, dépose et dit :

25

1 INTERROGÉ PAR Me STEVE CADRIN :

2 Q. [33] Alors, bonjour, Monsieur Raymond. Nous allons  
3 procéder à l'adoption de la preuve écrite. Je vais  
4 énumérer l'ensemble de la preuve écrite en question  
5 avec la numérotation au SDÉ. Alors, C-AHQ-ARQ-0010,  
6 il y a le mémoire. À 16, il y a la réponse à la  
7 demande de renseignements numéro 1 de la Régie. À  
8 19, il y a la présentation PowerPoint à l'écran  
9 présentement. Et à 20, il y a votre CV. Est-ce que  
10 vous avez préparé cette documentation écrite et  
11 est-ce que vous l'adoptez pour tenir lieu de votre  
12 témoignage écrit en la présence instance?

13 M. MARCEL-PAUL RAYMOND :

14 R. Oui.

15 Q. [34] Alors, débutons sans plus tarder, mais  
16 commençons par la dernière pièce produite, la pièce  
17 20, le CV Marcel-Paul Raymond. On ne vous demandera  
18 pas d'en faire lecture, bien sûr, il est au  
19 dossier. Les gens pourront en prendre connaissance.  
20 Mais, pour les fins du présent dossier, peut-être  
21 nous attirer... attirer notre attention, pardon,  
22 sur les aspects plus pertinents pour les fins des  
23 recommandations que vous allez faire, les critiques  
24 que vous allez présenter et les discussions que  
25 vous allez faire tant dans la preuve que vous allez

1 faire dans quelques instants, s'il vous plaît.

2 R. D'accord. Alors, je vais vous expliquer pourquoi  
3 que vous auriez dû m'embaucher comme analyste dans  
4 ce dossier-là. C'est ça que vous voulez que je vous  
5 dise?

6 Q. [35] Exactement. Qu'est-ce qui m'a convaincu  
7 d'abord et avant tout?

8 R. Alors, donc vous voyez mon CV, il y a les faits  
9 importants. J'ai été trente-deux (32) ans chez  
10 Hydro-Québec donc depuis ma retraite en deux mille  
11 neuf (2009), mais je vais vous expliquer un peu.  
12 J'ai géré beaucoup d'équipes, alors je vais vous  
13 expliquer les points principaux qui peuvent  
14 s'appliquer un peu plus dans le dossier  
15 d'aujourd'hui.

16 (11 h 09)

17 Alors, premièrement, bien, à l'époque, on  
18 était à la vice-présidence production, transport et  
19 distribution, donc où on touchait pas mal à tous  
20 les aspects de la gestion de cette entreprise et  
21 longtemps ma responsabilité a été d'optimiser la  
22 gestion de la production des échanges d'énergie et  
23 la gestion des réservoirs et des centrales du parc  
24 d'Hydro-Québec et tout ça, avec autant pour le long  
25 terme, le moyen terme que le court terme. Alors,

1 que ce soit le pluriannuel, l'année courante ou la  
2 semaine courante. Ce qui incluait, entre autres,  
3 des produits comme les programmes de production,  
4 incluant les programmes de production de tout  
5 l'ensemble du parc. Donc, que ce soit les rivières  
6 qui avaient des réservoirs ou les centrales au fil  
7 de l'eau. Aussi, ça incluait une partie importante  
8 qui était la planification des retraits des  
9 équipements de production et aussi la coordination  
10 de la planification de ces retraits-là avec le  
11 Transporteur, TransÉnergie à l'époque. Bien, qui  
12 est toujours TransÉnergie là, mais le  
13 TransÉnergie... Donc, tout ça c'était coordonné en  
14 termes de planification des retraits, surtout pour  
15 faire la maintenance.

16 Il y a eu une partie importante aussi,  
17 c'est le développement et le déploiement  
18 d'indicateurs de performance dont par exemple, on  
19 pourrait parler de taux d'arrêts forcés, de taux  
20 d'arrêts forcés, et surtout ce qu'on a développé  
21 c'est l'impact des taux d'arrêts forcés en termes  
22 de production.

23 Et comme j'ai été gestionnaire près de  
24 vingt (20) ans de cette carrière à Hydro-Québec,  
25 mais j'ai aussi eu affaires avec les objectifs

1 corporatifs. J'ai eu à en négocier, j'ai eu à en  
2 réaliser, j'ai eu à établir des seuils, des cibles  
3 et des idéaux et à les rencontrer. Évidemment, j'ai  
4 eu tout l'aspect gestion de budgets et de budgets  
5 de charges et d'investissements, et caetera.

6 Et j'ai dû, dans la planification de  
7 l'exploitation du parc de production, bien, de  
8 tenir en compte des limites de transit du réseau de  
9 transport.

10 Et par ma formation, bien, j'ai eu à  
11 développer des modèles d'optimisation mathématique,  
12 des modèles de simulations. J'ai eu à en utiliser  
13 un peu plus tard. J'ai eu même à en acheter et même  
14 à en commercialiser au niveau international. Tout  
15 ça, dans le domaine des modèles d'optimisation.

16 Et j'ai eu aussi à connaître, avec mon  
17 « background » informatique aussi, à composer avec  
18 des données réelles et à valider des données  
19 réelles. Par exemple, dans mon équipe à l'époque,  
20 il y avait à chaque jour les données de production.  
21 Il y avait vingt-cinq mille (25 000) données de  
22 production qui arrivaient, donc qui devaient être  
23 validées à tous les matins avant qu'on arrive.  
24 Donc, toute cette notion de données réelles qui  
25 nous permet de calculer un paquet de choses dont

1 par exemple des taux de perte de transport.

2 Et aujourd'hui, entre deux dossiers de la  
3 Régie, pour me tenir occupé, je suis aussi  
4 conseiller technique d'un groupe d'intérêt qui  
5 regroupe une trentaine (30) de producteurs  
6 d'électricité à l'international, ce qui me permet  
7 de continuer à utiliser ces connaissances-là pour  
8 conseiller ces producteurs-là.

9 Q. **[36]** C'est le groupe CEATI, je pense, qu'on voit à  
10 la première page, en tout bas de page de votre CV.  
11 C'est exact?

12 R. C'est un des... Le groupe CEATI comporte une  
13 vingtaine (20) de groupes d'intérêt en production,  
14 transport et distribution. Je conseille un des  
15 groupes qui s'appelle « Hydro Power Operations and  
16 planning interest group », qui comporte donc des  
17 gens qui faisaient à peu près ce que je vous ai  
18 décrit que j'ai fait dans ma carrière à Hydro-  
19 Québec. Des gens qui font ça maintenant, c'est-à-  
20 dire.

21 Q. **[37]** Je comprends, ça c'est depuis deux mille neuf  
22 (2009). À chaque année, depuis ce temps-là ou est-  
23 ce que c'est quelque chose qui a été discontinuée.

24 R. Non. C'est depuis, je vous le dis, en deux mille  
25 dix (2010). J'étais déjà membre représentant à



1 Hydro-Québec Production à l'époque, et puis  
2 l'entreprise m'a embauché pour des contrats d'un  
3 certain nombre d'heures par année pour animer ce  
4 groupe-là.

5 Q. [38] Bon. Alors, je vous engage et je vous demande  
6 maintenant de passer à votre présentation, Monsieur  
7 Raymond, s'il vous plaît. Donc, la pièce 19, c'est  
8 AHQ-ARQ-19.

9 R. Merci. Alors, c'est toujours un plaisir, Madame et  
10 Messieurs de venir vous présenter nos conclusions  
11 qui ont beaucoup évoluées depuis une semaine avec  
12 beaucoup d'information qu'on a obtenue. Alors,  
13 c'est ce que je vais tenter de vous montrer.

14 Il y a cinq (5) sujets, premièrement, on va  
15 commencer avec les objectifs corporatifs que nous  
16 avons couverts depuis quelques années. Ensuite, le  
17 point 2, on va regarder l'état de santé de notre  
18 patient. O.K. Comment, les divers indicateurs...  
19 Comment? C'est quoi l'état de santé du réseau? Puis  
20 en troisième, bien connaissant l'état de santé, on  
21 va se demander : « C'est quoi le remède qu'on  
22 devrait lui apporter? » Donc, les besoins, comment  
23 on les module par rapport à notre état de santé. Et  
24 on va parler un peu de comment, dans le futur,  
25 comment développer ce réseau-là et on va terminer

1 par quelques recommandations qui sont autres dans  
2 notre mémoire.

3 (11 h 14)

4 Alors, première chose ici, j'ai fait un  
5 petit tableau pour vous montrer les douze (12)  
6 indicateurs qui font partie des objectifs  
7 corporatifs deux mille dix-huit (2018). La colonne  
8 « Pondération », c'est la pondération qui existe  
9 dans ces objectifs-là pour un total de trente (30)  
10 points. La colonne « Mémoire », c'est, si vous  
11 lisez notre mémoire, bien ça, c'est la conclusion  
12 de nos pronostics si on veut, là. Puis la dernière  
13 colonne, c'est un extrait des renseignements que  
14 monsieur Boucher et monsieur Verret nous ont  
15 fournis cette semaine en suivi, vus d'aujourd'hui.

16 Alors, la colonne AHQ-ARQ c'est vu du  
17 début, si on veut, de l'année ou de la prévision  
18 initiale puis où on en est aujourd'hui. Alors,  
19 nous, on disait que l'évolution de la satisfaction  
20 générale de la population basée sur les cibles et  
21 l'idéale et les données passées n'était pas assez  
22 ambitieuse. Et quand vous voyez les couleurs, là,  
23 c'est... en vert, bien on disait que ça devrait  
24 être rencontré assez bien. Et en vert, bien  
25 monsieur Boucher nous dit la même chose ou

1 j'interprète ce qu'il nous dit, donc en vert. O.K.

2 Alors, lui, il dit « ça, c'est en bonne voie »

3 Deuxième chose, le nombre de CHI. Nous, on  
4 dit traditionnellement, on est content du nombre de  
5 votre objectif, O.K., parce qu'on veut que vous  
6 mainteniez la fiabilité en termes d'interruption  
7 client. On ne veut pas que vous la détérioriez et  
8 on ne voudrait pas non plus que vous l'amélioriez  
9 en investissant beaucoup. Alors, on est content. On  
10 dit à chaque qu'on est content. Puis là bien  
11 monsieur Boucher nous dit « on a une belle et bonne  
12 performance », ce qui je traduis ça en mettant du  
13 vert à cet endroit-là. Puis on va le voir tantôt.

14 Ensuite, on dit la satisfaction des clients  
15 charge locale et point à point. Alors, nous, on est  
16 satisfait des cibles et tout ça. Et je pense que  
17 c'est monsieur Verret qui nous a dit « bien, on n'a  
18 pas de réponse, le sondage est en cours » alors on  
19 l'a mis en jaune parce qu'il peut se situer entre  
20 les deux.

21 Taux de réalisation de la maintenance  
22 stratégique, on a trouvé que c'était pas assez  
23 ambitieux, basé sur notre connaissance de l'année  
24 passée qu'on va parler tantôt. Et monsieur Boucher  
25 nous dit « il est plus difficile ». Alors, je ne

1       sais pas si ça veut dire qu'il l'atteindrait ou  
2       pas, mais je l'ai mis en jaune.

3               Et puis ici, taux de fréquence des  
4       accidents. Si vous vous souvenez, à notre mémoire,  
5       on avait dit parce que le taux de fréquence des  
6       accidents, traditionnellement c'est un objectif  
7       basé sur un résultat. Cette année, ils l'ont comme  
8       séparé en trois. Ils ont gardé zéro point cinq  
9       (0,5) point sur le résultat, mais ils ont ajouté  
10      des points ou ils ont transféré des points vers des  
11      indicateurs de moyen. Et puis vous avez compris  
12      dans le mémoire que, nous, des indicateurs de  
13      moyen, on aime moins ça puis...

14             Donc, dans mon passé, c'était la même  
15      chose, là. Alors, on dit « mais ça, c'est pas un  
16      objectif, c'est un moyen lui aussi. » Puis on a dit  
17      « ça se peut que même si vous rencontrez bien vos  
18      moyens, ça se peut que vous ne rencontriez pas le  
19      résultat. » Nous, on avait dit ça dans le mémoire,  
20      puis c'est à ça que ça ressemble les résultats, là.  
21      C'est que le plan d'actions entrepris en santé et  
22      sécurité au travail, on nous a dit que les plans de  
23      cet objectif-là va relativement bien et que le  
24      nombre d'observations du président qui devait en  
25      faire quatre, bon, il en a fait quarante (40),

1 c'est pas vraiment quarante (40) en santé et  
2 sécurité comme il nous a dit, mais il en a fait au  
3 moins les quatre puis il en a fait beaucoup  
4 d'autres rencontres où il a eu l'occasion d'en  
5 parler.

6 Alors, c'est pas parce qu'il a rencontré  
7 ces deux moyens-là que ça... ça a sûrement aidé à  
8 l'objectif, là, on n'en doute pas, mais néanmoins  
9 il n'a pas... ou ce qu'il nous a dit c'est « pas  
10 une très bonne année. » Alors, on a conclu que  
11 « pas une très bonne année », on a mis un rouge,  
12 là, on va savoir les résultats plus tard.

13 (11 h 18)

14 Alors, c'est comme si... Puis on n'est pas  
15 content là que ça se produise, mais c'est comme si  
16 on avait dit : « Ce n'est pas parce qu'on améliore  
17 les moyens que le résultat va être favorable. »  
18 Puis c'est exactement ce qui est en train de se  
19 passer.

20 Ensuite, « transformation  
21 organisationnelle », alors le même principe. Ce  
22 n'est pas parce qu'on transforme notre organisation  
23 que ça va nécessairement nous apporter des  
24 résultat, alors pas un objectif, mais un moyen.  
25 Puis c'est exactement ce que monsieur Boucher a

1 dit : « C'est un indicateur de moyens. » Sans nous  
2 dire si ça allait bien ou pas là, mais j'ai conclu  
3 que ça allait bien.

4 Môme chose, bon, « Bénéfices nettes  
5 réglementaires » là on le sait puis monsieur Paquin  
6 l'a illustré là. Alors, on a encore dit que ce  
7 n'était pas assez ambitieux puis on nous a dit que  
8 ça allait relativement bien malgré même que  
9 monsieur Veci nous dit qu'il a dû dépenser vingt-  
10 neuf millions (29 M\$) de plus en maintenance là.

11 « Réaliser des mises en service de  
12 projets », alors à chaque année on dit la même  
13 chose : « Ce n'est pas assez ambitieux, vous en  
14 avez douze (12), vous voulez en réaliser dix  
15 (10). » L'idéal devrait de vouloir tout faire ce  
16 qu'on a prévu faire, mais... Alors, monsieur  
17 Boucher nous a dit : « Il y en a un qui est rouge  
18 puis deux qui est jaune. » Alors, le un qui est  
19 rouge c'était... on le connaît lui, on sait qu'il  
20 ne sera pas là, c'est Chamouchouane-Bout-de-l'île,  
21 puis les deux jaunes, je me souviens qu'il y en  
22 avait un dans la région de Maniwaki puis l'autre.  
23 Alors, je l'ai mis en jaune là parce que  
24 l'objectif, c'est-à-dire l'idéal c'est dix (10) sur  
25 douze (12). Alors, il y en a un sur douze (12) qui

1 est sûr qu'on n'aura pas puis l'autre le onzième  
2 (11e), le dernier, il est en jaune. Alors, ça va en  
3 jaune.

4 « Pérennité des automatismes ». Bien, on  
5 était d'accord parce que dans le fond, c'est un  
6 objectif de réaliser des projets, puis c'est en  
7 cours, on ne le sait pas.

8 Alors, vous voyez que notre pronostic était  
9 quand même pas si mal et puisque ce qui fait qu'on  
10 garde notre recommandation qui était de réduire de  
11 un virgule 2 (1,2), le montant associé au régime de  
12 rémunération incitative selon la performance.

13 Maintenant, deuxième point, comment va le  
14 réseau? Alors, je vais vous montrer une série  
15 d'indicateurs, c'est comme des tests qu'on a  
16 passés, des tests de santé à notre réseau pour voir  
17 comment il va. Le premier, c'est l'« indicateur  
18 composite », que vous avez dans la preuve à la  
19 pièce B-7. Et si vous vous souvenez, depuis deux  
20 (2) ou trois (3) ans, le Transporteur nous a  
21 toujours dit : « Ça, c'est notre meilleur  
22 indicateur. Ça, c'est presque le seul qu'on suit »,  
23 des gens, madame Roquet nous le disait, alors  
24 super. Et puis, on voit très bien, si on n'est pas  
25 trop aveugle comme moi, que les points... En fait,

1 quand on se situe dans le quatrième (4e) cadran  
2 ici, à droite, c'est toujours bon. Alors, vous  
3 voyez tous ces points-là c'est des points du  
4 Transporteur. Les points en jaune, c'est la moyenne  
5 du marché de comparaison qui sont les entreprises  
6 canadiennes là, qui sont suivies là par  
7 l'Association canadienne de l'électricité. Et on  
8 voit en deux mille quatorze (2014), deux mille  
9 quinze (2015), deux mille seize (2016), c'est  
10 toujours... En tout cas, de toute façon, le  
11 Transporteur est toujours mieux que la moyenne des  
12 participants en termes de ici, l'ordonnée c'est  
13 « La durée en minutes d'interruption de service par  
14 point de livraison ». Alors, l'échelle est  
15 inversée. Autrement dit, quand on a moins  
16 d'interruptions, bien, on est meilleur alors ils  
17 ont inversé l'échelle. Alors, on voit qu'Hydro-  
18 Québec est toujours au-dessus de la moyenne. Donc,  
19 il n'y a pas de problème de ce côté-là.

20 Et au niveau des coûts, encore là on a  
21 inversé les coûts parce que c'est mieux que ça  
22 coûte moins cher là. Alors on est toujours un petit  
23 peu mieux aussi. Donc, nous, ce qu'on dit, c'est  
24 qu'on n'a pas de problème de fiabilité là depuis un  
25 bout de temps, puis ça se maintient assez bien.



1                   Monsieur Veci là il a parlé le vingt-huit  
2                   (28) novembre. Il semblait dire que les autres,  
3                   leur fiabilité a baissé ou je ne sais pas peut-être  
4                   qu'il parlait d'un en particulier, mais ce qu'on  
5                   voit ici là c'est que notre marché de comparaison,  
6                   il était ici en deux mille douze (2012), deux mille  
7                   treize (2013), deux mille quatorze (2014) ça a été  
8                   mieux, deux mille quinze (2015), deux mille seize  
9                   (2016). Alors, j'ai un peu de difficulté à  
10                  concilier cette information qu'il nous a donnée.

11                  Bon. Deuxième, on va passer à un deuxième  
12                  test. L'IC et le CHI qui sont assez intimement liés  
13                  là parce que l'IC, c'est la « moyenne d'heures par  
14                  clients » puis ici bien c'est « le client 1  
15                  interrompu ». Alors, la ligne, monsieur Paquin en a  
16                  parlé un peu là, la ligne ici qui nous intéresse,  
17                  c'est la ligne en fonction des défaillances. Alors,  
18                  et monsieur Paquin l'a montré sur un graphique là,  
19                  donc l'impact de défaillance là est assez constant  
20                  sur l'indice de continuité, sachant qu'il y a plein  
21                  d'autres choses comme la faune, et caetera. Alors,  
22                  ici, c'est assez stable.

23                  Le CHI, alors on voit en deux mille dix-  
24                  sept (2017) une amélioration par rapport à deux  
25                  mille seize (2016). O.K.? En termes de millions

1 d'heures. Le CH, par exemple, pas d'heure, c'est le  
2 nombre de clients multiplié par le nombre d'heures.  
3 (11 h 23)

4 Je vous ai dit tantôt que monsieur Boucher  
5 nous avait dit qu'en deux mille dix-huit (2018) on  
6 avait une belle, bonne performance pour le CHI et  
7 je vous rappelle que l'idéal était d'un million  
8 huit cent quatre-vingt-huit (1,888 M), ce qui nous  
9 situe encore sous deux mille dix-sept (2017).

10 Alors, c'est ce que monsieur Boucher semble  
11 nous dire, que le CHI devrait être bien atteint à  
12 l'idéal. On verrait à ce moment-là, en deux mille  
13 dix-huit (2018), un autre bâtonnet qui sera plus  
14 bas. Donc, ça va bien de ce côté-là. Et monsieur  
15 Boucher a aussi répété :

16 Si on regarde l'évolution de l'IC ou  
17 du CHI, je dirais qu'on est  
18 relativement en contrôle présentement.  
19 C'est ce qu'on pense.

20 Troisième indicateur, le nombre  
21 d'indisponibilités forcées, j'insiste sur le  
22 nombre, les IF, alors ce graphique-là on l'a vu  
23 dans la pièce en réponse à une demande de  
24 renseignements de la Régie mais on a vu une  
25 révision hier, je pense, dans le B-0129, où on a

1 ajout  le petit point ici, soixante-cinq trente-  
2 neuf (6539).

3 Et donc, on a travaill  beaucoup avec  a,  
4 ce qui montre qu'il y a une certaine tendance. On a  
5 eu des discussions avec le Transporteur, la ligne  
6 en pointill  c'est la ligne de la FCEI ici qui,  
7 suite aux renseignements qu'on a obtenus depuis une  
8 journ e ou deux vient de plus en plus se r aliser  
9 en mieux, comme je vais vous montrer.

10 Alors, on a eu une nouvelle valeur. Comme  
11 je vous ai dit, on a eu une nouvelle valeur qui  
12 fait que le deux mille dix-huit (2018), si je  
13 prends les chiffres d'octobre de cette ann e sur  
14 octobre de l'ann e pass e, c'est- -dire fin  
15 septembre de l'ann e pass e sur fin septembre de  
16 l'ann e pass e puis je multiplie par les IF de deux  
17 mille dix-sept (2017),  a me donne six mille vingt-  
18 six (6026).

19 Si je refais l'exercice depuis qu'on a re u  
20 une autre information, le B-0133 ce matin, alors je  
21 prends les chiffres   la fin octobre maintenant,  
22 non pas   la fin septembre, et je prends quarante-  
23 huit trente-quatre (4834) divis  par cinquante et  
24 un trente et un (5131) multipli  par soixante et un  
25 soixante-neuf (6169), je vais obtenir cinquante-

1 huit douze (5812).

2 Alors, si je projette la même amélioration  
3 des dix (10) premiers mois par rapport à l'année  
4 passée sur douze (12), je prédis que le nombre de  
5 IF à la fin de l'année sera de cinq mille huit cent  
6 douze (5812). Alors ici, toute ma présentation est  
7 basée sur six mille vingt-six (6026) donc si  
8 j'ajustais ma présentation avec le dernier chiffre,  
9 le patient serait encore en meilleure santé.

10 Je continue sur le même indicateur et... En  
11 réponse à une demande de renseignements de la  
12 Régie, le Transporteur nous a dit qu'il jugeait :

13 Prématuré de conclure à une  
14 stabilisation des IF en 2018 et, comme  
15 mentionné à la réponse 7.1, croit  
16 qu'une analyse de tendance doit être  
17 basée sur au minimum, 3 à 5 années.

18 On a posé la question au Transporteur est-  
19 ce que vous avez fait cette analyse de tendance aux  
20 trois à cinq années en considérant les résultats de  
21 deux mille dix-huit (2018) et puis il nous a dit  
22 qu'il ne l'avait pas fait. Alors, nous on a dit  
23 bon, on va en faire une analyse de tendance.

24 Alors, on a mis tout simplement les cinq  
25 points que vous aviez tantôt ici, ces cinq points-

1 là et puis, quand on demande à Excel de nous tracer  
2 une courbe avec ces cinq points-là, bien, c'est ça  
3 qu'il nous donne. Alors, on voit que la tendance,  
4 même cinq ans, si j'avais pris trois ans, ça serait  
5 encore mieux pour ce qu'on veut démontrer, c'est un  
6 peu ce que monsieur Gosselin nous parlait tantôt  
7 mais on a pris le cinq ans.

8 Alors, si on prend la tendance cinq ans, ça  
9 ressemble à ça. Si on prend le point qu'on a reçu  
10 tantôt, ça irait un petit peu plus bas. Alors, ça  
11 c'était une tendance cinq ans de nos IF observées,  
12 incluant la valeur deux mille dix-huit (2018) quand  
13 même. Donc, on aurait en deux mille dix-neuf (2019)  
14 moins de six mille IF si on poursuit cette  
15 tendance-là un petit peu comme ça, de façon même un  
16 peu linéaire et non la prévision de six mille huit  
17 cent soixante-sept (6867) du Transporteur pour deux  
18 mille dix-neuf (2019) qui, à notre avis, est  
19 nettement pessimiste.

20 Alors, ici ce qu'on a fait toujours dans la  
21 poursuite de cette courbe-là qui nous montrait les  
22 petits points verts, alors les mêmes points verts  
23 sont ici, ça c'est la projection du Transporteur et  
24 nous, ici, c'est notre projection si on applique la  
25 même amélioration entre deux mille dix-sept (2017)

1 et deux mille dix-huit (2018) et on la poursuit.

2 (11 h 28)

3 Alors, on voit que c'est comme si ici, et puis  
4 maître Allard a utilisé le mot il y a un changement  
5 charnière, quelque chose comme ça, mais ici c'est  
6 comme si la IF elle a retourné à droite puis les  
7 points verts, eux autres ils ont comme continué en  
8 ligne droite puis ils ne s'en sont pas rendus  
9 compte, c'est comme ça que je voulais dire ça.

10 Alors, ici, donc, cette tendance-là, hein,  
11 monsieur... monsieur Boucher l'année passée, il me  
12 disait : « On veut infléchir la tendance. » Alors,  
13 j'ai regardé dans le dictionnaire, infléchir, pour  
14 moi, ça veut dire : on va... elle devrait continuer  
15 à monter mais on va essayer quelle monte moins  
16 vite. Mais non seulement on a fait ça mais on a  
17 réussi à faire un virage qui fait qu'on en a moins  
18 en deux mille dix-huit (2018).

19 C'est pas surprenant parce qu'on a injecté,  
20 on a médicamenté le patient en deux mille dix-sept  
21 (2017), hein, on peut penser que qu'est-ce qui est  
22 arrivé en deux mille dix-huit (2018) c'est parce  
23 qu'on lui a donné de l'argent en deux mille  
24 dix-sept (2017), le cinquante-quatre millions  
25 (54 M), peut-être moins parce que, t'sais, c'est

1 sûr que l'argent qu'on a donné en deux mille  
2 dix-huit (2018) ou qu'il y a eu... qui s'est donné  
3 en plus de vingt-neuf millions (29 M), bien, je ne  
4 pense pas que c'est ça qui a amélioré énormément le  
5 deux mille dix-huit (2018) parce que vous voyez,  
6 deux mille dix-huit (2018) s'est amélioré avec les  
7 chiffres qu'on a vus ce matin presque à tous les  
8 mois. Alors, il y a comme une certaine inertie dans  
9 le système.

10 Alors, on peut penser que le deux mille  
11 dix-huit (2018) provient de ce qu'on a donné en  
12 deux mille dix-sept (2017) et donc, on voit une  
13 différence importante entre quand on utilise la  
14 tendance cinq ans selon ce que le Transporteur nous  
15 suggère de faire.

16 Toujours dans le nombre d'indisponibilités  
17 forcées, quelques constats. Alors, dès deux mille  
18 seize (2016), quand on a vu le premier graphique,  
19 on avait des préoccupations dès le moment, dès ce  
20 moment-là sur l'indicateur de nombre sans tenir  
21 compte de la durée de l'impact et la Régie dans sa  
22 décision a un peu abondé dans la même... le même  
23 constat, de dire : « Bien, c'est beau le nombre  
24 mais nous autres, ce qui nous intéresse c'est  
25 l'impact. » Et on était surpris de voir cette année

1 que l'objectif corporatif n'était pas retenu sur  
2 les IF en deux mille dix-huit (2018) malgré que  
3 l'objectif n'a pas été atteint en deux mille  
4 dix-sept (2017). Donc, normalement, on les garde.  
5 Mais ça nous a surpris mais ça nous a un peu  
6 confortés parce que sachant que nous,  
7 l'indisponibilité sur le nombre, on ne le trouve  
8 pas pertinent.

9           Alors, monsieur Boucher nous a dit :  
10 « Alors, l'impact clients au niveau des IF est déjà  
11 capté par les CHI. » Alors, c'est ce qu'on pensait,  
12 c'était qu'on était en train de faire un suivi de  
13 deux indicateurs qui, à la fin peut-être, avaient  
14 un peu le même résultat. Puis si vous vous  
15 souvenez, il y a deux ans, c'est un peu ce qu'on  
16 disait. On dit : « Nous, là, les IF, bon, c'est  
17 important mais ce qui nous importe là c'est comment  
18 ça influence entre autres les CHI, comment ça peut  
19 augmenter les risques de CHI. » Alors, c'est comme  
20 si monsieur Boucher avait fait ce constat-là  
21 dernièrement.

22           Ensuite, autre constat, monsieur Verret par  
23 contre nous dit : « Mais n'oubliez pas que les IF  
24 sont au coeur de la stratégie. » Je ne vous lirai  
25 pas tout ça mais vraiment la stratégie, elle est



1 basée beaucoup sur ces fameux IF-là, O.K.? C'est  
2 notre façon de mesurer si le patient s'est amélioré  
3 ou non. C'est un indicateur absolument clé.

4 Donc, de ce que je viens de dire c'est que  
5 le risque du MGA est nettement pessimiste en deux  
6 mille dix-huit (2018) et deux mille dix-neuf (2019)  
7 parce que le IF qui est au coeur de la stratégie,  
8 bien, a bougé beaucoup. Alors, si on ne l'a pas mis  
9 à jour, on demeure pessimiste, les fameux points  
10 verts.

11 Quatrième indicateur, là, on dit le nombre  
12 d'indisponibilités forcées par défaillance. Alors,  
13 déjà c'est un peu mieux parce qu'on sait qu'une  
14 défaillance d'un équipement peut entraîner  
15 l'indisponibilité forcée de quelques-uns de ses  
16 voisins qui eux sont en pleine santé mais ils ne  
17 peuvent pas travailler parce qu'il manque un  
18 morceau.

19 Alors, le nombre d'indisponibilités forcées  
20 dues aux défaillances, évidemment qui est plus bas  
21 que le nombre d'IF, alors, on voit aussi deux mille  
22 dix-huit (2018) toujours projeté par rapport aux  
23 chiffres qu'on a obtenus dans nos demandes, dans  
24 nos engagements, dans ce cas-ci, dans l'engagement  
25 B-121, alors, deux mille dix-huit (2018), ça va

1 mieux, on en a moins. On fait la projection qu'on a  
2 là.

3 Alors, bonne nouvelle, le nombre. Toujours  
4 le nombre, on constate un certain nombre de choses,  
5 toujours, on est toujours un peu critique des  
6 indicateurs, voir s'ils vont faire un bon travail.  
7 Alors, première chose qu'on nous dit qu'on savait  
8 déjà depuis la rencontre technique, que l'IFD ne  
9 comprend pas toutes les familles d'équipements puis  
10 on nous l'a répété aussi, et c'est un bon début  
11 mais on ne tient pas compte de la durée ni de  
12 l'impact et c'était plus mystérieux pour nous mais  
13 certains IFD sont constatées après coup et même  
14 deux ans plus tard, on a donné des exemples. C'est  
15 un peu marginal dans ce cas-là mais on essaie  
16 encore de comprendre comment ça peut arriver mais  
17 pour nous, pour le moment, c'est pas ça qui nous  
18 empêche d'avancer.

19 (11 h 33)

20 Bon, maintenant, entre-temps, plutôt comme l'année  
21 passée, on a dit, bien, si on n'a pas l'impact, on  
22 va au moins regarder la durée. Puis là on a répété  
23 ça dans notre preuve cette année. Alors, on a  
24 obtenu des informations sur la durée moyenne et la  
25 durée totale de chacune des familles. Et si vous me

1 croyez, je vais vous dire qu'en deux mille dix-sept  
2 (2017), ces huit familles-là, la durée totale et  
3 moyenne s'est améliorée, ce qui fait que la somme  
4 ici, on voit que la dernière année, on a eu une  
5 amélioration spectaculaire de la durée et que le  
6 chiffre qui est là en deux mille dix-sept (2017),  
7 c'est le meilleur parmi toutes ces années-là.

8 Donc, nous, il y a deux ans on s'est dit,  
9 c'est bien beau le nombre, mais la durée c'est  
10 important. Puis là, on voit, mais quand on regarde  
11 la durée, c'est moins pire, c'est pas mieux. Et par  
12 contre, ce qu'on vous dit, c'est que, ça, c'est un  
13 indicateur temporaire en attente d'avoir intégré  
14 l'impact, ce qu'on a à la prochaine diapo.

15 Donc là, on a intégré l'impact des  
16 indisponibilités forcées dues au défaillance, c'est  
17 le fameux IFD. Je vous rappelle qu'il y a deux IFD,  
18 là, il y a IFD en nombre puis il y a un IFD en  
19 impact. Alors, vous comprenez que celui qui est en  
20 impact est celui que nous préférons à ce stade-ci.  
21 Même si nous aurons tantôt des commentaires de  
22 recommandations pour l'améliorer.

23 Alors, ici, ce qui est rassurant pour nous,  
24 c'est que non seulement ça s'est amélioré en deux  
25 mille dix-huit (2018) puis en deux mille dix-sept

1 (2017), mais ça fait déjà trois ans. Ça fait déjà  
2 trois ans que le IFD impact est en baisse. Alors  
3 là, ça commence à être plus intéressant, plus d'IF,  
4 mais moins d'impacts.

5 Bon. Si je résume et si j'avais un tableau  
6 de bord qui me montrait tout ce que je viens de  
7 vous montrer, hein, comme mettons le président de  
8 l'entreprise qui a ça, bien, je viens de vous dire,  
9 là, c'est que c'est... mon tableau de bord là, les  
10 sept que je vous ai montrés sont tous favorables en  
11 deux mille dix-huit (2018) et la plupart en deux  
12 mille dix-sept (2017). Ça fait que, ça, c'était  
13 comme l'état de santé de mon patient qu'on colle  
14 sur le bout du lit, là, bien ce serait ça puis ça  
15 va assez bien quand on regarde tous les  
16 indicateurs.

17 Maintenant, nous avons... avant de passer  
18 au remède, nous avons quand même une question, puis  
19 monsieur Gosselin tantôt avait la même question là,  
20 comment... comment on peut expliquer la corrélation  
21 entre la maintenance corrective et les IF? Et nous  
22 avons peut-être pris un angle un peu différent que  
23 le sien, ça fait que, ça, c'est bien. Ça nous  
24 permet de plus... de voir plus de choses. Le  
25 Transporteur... puis des choses différentes.

1                   Le Transporteur rappelle qu'il existe une  
2                   corrélation entre l'augmentation de la maintenance  
3                   corrective, les risques de la maintenance  
4                   corrective et pérennité et les IF. C'est... on  
5                   comprend bien, là, que plus on a de IF, surtout  
6                   s'ils sont plus ou moins impact... avec impact,  
7                   bien on va avoir besoin de faire plus de  
8                   corrections, de réparations. Et le nombre d'IF,  
9                   comme je vous l'ai dit tantôt, baissait en deux  
10                  mille dix-huit (2018). O.K. Ça a monté un peu en  
11                  deux mille dix-sept (2017), baissé en deux mille  
12                  dix-huit (2018).

13                  Par contre, ce graphique-là qu'on a... que  
14                  vous... dont vous vous rappelez, en deux mille dix-  
15                  huit (2018), le bleu ici, pour les neuf premiers  
16                  mois, la maintenance corrective a augmenté, donc on  
17                  a eu moins d'indisponibilités forcées, mais on a eu  
18                  plus d'heures pour les réparer. Et n'oublions pas  
19                  qu'il est supposé d'avoir une corrélation entre les  
20                  IF et la maintenance corrective. Alors, on ne  
21                  l'observe pas dans ce cas-là. Ce qui fait qu'on a  
22                  posé des questions. Pourquoi? Pourquoi l'IF baisse  
23                  de deux pour cent (2 %) et que la maintenance  
24                  corrective monte de dix-sept pour cent (17 %) en  
25                  deux mille dix-huit (2018)? Et il y a deux raisons

1 qu'on nous a données le vingt-six (26) novembre.

2 Premièrement, les problématiques sont plus  
3 importantes, alors ça, c'est une... on comprend  
4 cette raison-là, et les effets perturbateurs.  
5 Regardons les deux.

6 Nous comprenons que les effets  
7 perturbateurs sont associés aux IF. O.K. Autrement  
8 dit, les effets perturbateurs viennent du fait que  
9 pendant qu'on est en train de faire de la  
10 maintenance préventive, bien il y a des bris qui se  
11 produisent puis là bien on est obligé de changer et  
12 de prioriser.

13 Mais, c'est associé aux IF, et on a les  
14 références ici, et ils ont baissés. Alors, les IF  
15 ont baissé, la maintenance corrective augmente. On  
16 n'est toujours pas satisfait des résultats de notre  
17 enquête là-dessus.

18 Bon. Peut-être une explication déjà. C'est  
19 qu'on nous dit qu'il y a cinq mille sept cents  
20 (5700) équipements en mode non planifié en deux  
21 mille dix-sept (2017), mais quand on garde les IFD  
22 qui sont les défaillances, dans le fond,  
23 d'équipements, il y en a eu mille neuf cent huit  
24 (1908).

25 (11 h 38)

1 Alors, peut-être qu'il y a une explication, bien  
2 qu'on a déjà, c'est que les IFD on l'a dit tantôt,  
3 ne tiennent pas compte de tous les équipements.  
4 Alors, c'est peut-être ce qui explique que les IFD  
5 ne calculent pas tout et on a eu à réparer plus  
6 d'équipements que ce qui a été défaillant dans  
7 notre statistique ici. Alors, on verra tantôt  
8 comment, peut-être corriger ça. Bon. Et cette  
9 complexité-là qu'on a parlée, je reviens à la  
10 complexité, bien elle milite en faveur d'un IFD-  
11 Impact parce que ce qu'on nous dit, c'est qu'on a  
12 eu moins d'IF, mais ils étaient peut-être plus  
13 graves. Alors là, c'est un peu ce qu'on vous disait  
14 il y a deux (2) ans là. Le nombre d'IF nous importe  
15 peu, c'est un peu plus la gravité. Mais encore là,  
16 les IFD-Impacts sont en baisse depuis deux mille  
17 seize (2016), alors ça ne nous satisfait pas  
18 totalement là, la raison encore. Alors on se dit,  
19 on essaie de trouver d'autres indices qui  
20 pourraient indiquer la baisse de la maintenance  
21 corrective et ici ce n'est pas des conclusions,  
22 c'est seulement des pistes là. Alors, on  
23 dit : « Bien. Ça se peut-tu que pour les mêmes IF  
24 ou moins de IF, ça nous prenne plus de temps pour  
25 les réparer », baisse de productivité. Ou ça se

1 peut-tu que... Puis encore là c'est juste là des  
2 pistes possibles. Ça se peut-tu que notre nombre  
3 d'heures de maintenance corrective soit mal compté?  
4 Qu'il y ait une mauvaise imputation des heures? Et  
5 si vous lisez, d'ailleurs même le président et  
6 monsieur Veci n'ont même pas la même définition de  
7 ce qu'est de la maintenance corrective. Alors, ça  
8 serait possible que d'autres personnes dans  
9 l'entreprise aussi, puissent confondre ces deux  
10 choses-là. Mais où que l'IFD est mal conçu. O.K.?  
11 Ça se peut-tu que si l'IFD ne compte pas tous les  
12 équipements, bien là que ça peut expliquer. Et puis  
13 on va plus travailler sur celui-là, là, dans les  
14 diapos qui suivent, comment mieux le concevoir.

15 Alors, revenons justement à ce IFD, et je  
16 ne vous demande pas de lire ces trois (3) tableaux-  
17 là, mais c'est juste pour vous montrer qu'à date,  
18 ce qu'on nous a dit, et en plus de la séance de  
19 travail qui nous a bien avancés aussi à l'époque  
20 là. Ça, on l'a obtenu en réponse à notre demande de  
21 renseignement.

22 Ici, à gauche, ça, c'est la recette, O.K.  
23 Je ne vous la lirai pas, c'est la recette. Ici,  
24 c'est le résultat de la recette sur chacun des sept  
25 (7) critères. Donc chaque année, on a



1 dit : « Chaque critère a contribué à tant aux  
2 IFD », dont la somme n'est pas là, mais qu'on est  
3 capable de faire. Et, ça je pense que c'est une  
4 réponse à la demande de la Régie, où on a  
5 dit : « Bien. Tes mille neuf cent huit (1908), et  
6 caetera, IFD en deux mille dix-sept (2017), peux-tu  
7 nous les classer par l'impact que tu as obtenu en  
8 faisant ce calcul-là? » Alors, ça, ça nous donne  
9 une autre information, plusieurs informations sur  
10 nos IFD-Impacts.

11 Quelques commentaires, donc vous avez  
12 compris que nous allons commenter la recette et  
13 nous allons arriver avec des recommandations tel  
14 que nous l'avions annoncé dans notre mémoire.

15 Donc, les commentaires généraux sur les  
16 IFD, j'aurais pu ajouter « Impacts » ici, n'inclut  
17 pas les défaillances de toutes les familles, comme  
18 on se l'est dit tantôt.

19 Nous sommes d'avis que l'indicateur est  
20 perfectible parce qu'on avait déjà cette  
21 impression-là et aussi, suite aux réponses qu'on a  
22 obtenues là cette semaine là, du Transporteur. Bon.  
23 Et puis on a la question qu'on découvre des IFD  
24 deux (2) ans après là, qui est un petit irritant de  
25 ce côté-là.

1 Premier critère, « Autorisation de  
2 l'exploitant ». Alors, je ne vous lirai pas ce qui  
3 est là, j'ai simplement repris le bout de la  
4 recette là. O.K. C'est soit zéro (0) ou un (1). Et  
5 le Transporteur, en réponse à une demande de  
6 renseignement de la Régie, nous comprenons que ce  
7 n'est pas vraiment un impact comme tel, mais une  
8 façon de reconnaître ce qui est une défaillance. Et  
9 nous recommandons d'exclure ce critère du calcul,  
10 mais de le retenir, évidemment, comme  
11 identificateur d'une défaillance.

12 Deuxième critère, la durée. Puis vous savez  
13 que pour nous c'est important. Alors, première  
14 petite technicalité, c'est qu'on dit que ce type...  
15 Encore là, cette formule-là va être appliquée sur  
16 un historique de cinq (5) ans, ce qui fait que si  
17 la moyenne de cinq (5) ans bouge, bien, on peut  
18 difficilement comparer d'une année à l'autre,  
19 mais... Donc, ça, c'est un premier constat, mais  
20 avec ce qu'on va recommander ça ne sera plus  
21 nécessaire.

22 « Durée incohérente d'une famille à  
23 l'autre », on l'a un peu illustrée lors des  
24 interrogatoires. Alors, si vous avez un écart-type  
25 du sectionneur de cinq mille (5 000), huit (8)

1 heures, vous avez zéro (0) et si vous avez un  
2 écart-type... pas un écart-type, mais un IF, par  
3 exemple du « non conventionnel » de huit cents  
4 (800) heures, vous avez un un (1). Et j'irais même  
5 plus loin, si vous avez un écart-type du  
6 sectionneur de cinq mille neuf (5 009) multiplié  
7 par deux (2), mois un (1), donc de dix mille  
8 (10 000) heures, bien vous aurez un chiffre de un  
9 (1) puis votre « non conventionnel », sur huit  
10 cents (800) heures, vous aurez un chiffre de deux  
11 (2). Alors, vous voyez qu'il y a comme un... Nous,  
12 ce n'est pas logique là. Et puis ça c'est un des  
13 problèmes qu'on a là, c'est que le nombre  
14 d'heures... et surtout qu'on sait que les  
15 sectionneurs, les transformateurs, sont ceux qui  
16 ont le plus gros impact sur les interruptions.  
17 (11 h 43)

18           Donc, il y a quelque chose qu'on nous avait  
19 dit puis que je comprends très bien, que déjà il y  
20 a un an ou deux puis que monsieur Veci a un peu  
21 illustré, c'est que ça se peut que la durée  
22 d'indisponibilités forcées, par exemple, si une  
23 indisponibilité forcée arrive au mois de mai et  
24 qu'on sait qu'on en n'aura pas besoin avant le mois  
25 de novembre parce qu'on est en été, bien, qu'on ne

1 la réparera pas tout de suite puis c'est une  
2 excellente idée de ne pas la réparer tout de suite  
3 puis de ne pas faire de surtemps pour la réparer  
4 tout de suite, et cetera.

5 Maintenant, dans la durée, on a une période  
6 de mai à novembre qui semble mauvaise mais ce qu'on  
7 fait dans ces cas-là c'est que quand on veut  
8 regarder la durée avec impact, c'est qu'on enlève  
9 cette période-là, on la retire parce qu'on le sait  
10 qu'il y en a une parce qu'il y a quelqu'un qui a  
11 pris une décision de dire on ne le fera pas au mois  
12 de mai, on le fait au mois de novembre. Alors, on  
13 l'enlève de nos systèmes. On ne l'enlève pas de nos  
14 systèmes mais on a une note dans nos systèmes et  
15 notre indicateur, on peut enlever cette durée-là.  
16 Donc, ce qu'il nous reste c'est une durée avec  
17 impact.

18 Notre recommandation, donc, utiliser  
19 carrément la durée réelle et non pas une espèce de  
20 catégorisation qui va un peu diluer la chose. Et je  
21 vous donne comme exemple que ça existe déjà les  
22 taux d'arrêts forcés dont je vous en ai parlé un  
23 peu tantôt que j'avais fait ça dans ma vie  
24 longtemps, et en anglais dans la littérature c'est  
25 Forced Outage Rates et c'est le genre d'indicateur,

1 d'ailleurs, que sûrement le Transporteur, parce  
2 qu'il nous l'a dit à la séance technique, qu'il  
3 contribuait aux statistiques de l'ACE et aux  
4 statistiques des organismes de réglementation.

5 Puis ça, bien, ce sont des indicateurs que  
6 l'industrie balise, et cetera, et qui existent  
7 sûrement en production parce que déjà dans la cause  
8 du plan d'approvisionnement on en parle, du  
9 Distributeur, tout en retirant les périodes  
10 d'attente, comme je viens de vous l'expliquer.  
11 Alors, ça c'est notre recommandation, utilisons la  
12 durée puis enlevons les durées d'attente, comme on  
13 peut l'exprimer ici.

14 Troisième critère, première contingence,  
15 alors c'est qu'il est arrivé une indisponibilité ou  
16 une défaillance qui fait qu'on est, comme on dit  
17 dans le domaine, sur juste une seule patte. Et pour  
18 nous, c'est un élément important d'impact.

19 Pourquoi? Parce que c'est l'étape avant d'arriver à  
20 une CHI. Alors, monsieur Doyle nous a dit  
21 qu'environ quarante (40) sur cent (100) des CHI,  
22 pardon, des situations de première contingence, se  
23 convertissaient en CHI.

24 Q. [39] Quarante (40) sur mille (1000) vous avez écrit  
25 sur votre...

1 R. Sur mille (1000)?

2 Q. **[40]** Oui. Vous avez dit cent (100).

3 R. J'ai peut-être dit cent (100).

4 Q. **[41]** Oui.

5 R. C'est sur mille (1000), je m'excuse, deviennent des  
6 CHI. Alors, pour nous c'est important et dans notre  
7 recommandation on va voir plus bas comment intégrer  
8 ça comme élément d'impact.

9 Quatrième, la récurrence. Nous on considère  
10 que c'est redondant puisque chaque IFD individuel  
11 est déjà compté. Si on a eu quatre IFD sur le même  
12 équipement, bien, il va être pénalisé quatre fois  
13 parce que la durée va être là quatre fois puis le  
14 nombre quatre fois, et cetera. Donc, on n'a pas à  
15 en ajouter à ça puis ajouter une taxe additionnelle  
16 sur ça parce qu'il est arrivé plusieurs fois. Donc,  
17 on considère que c'est redondant.

18 Numéro 5, le CHI c'est toujours le  
19 client/heures interrompues alors pour nous c'est le  
20 plus important parce que, évidemment, c'est ça le  
21 résultat. On a fait plus ou moins de maintenance  
22 mais il a-tu eu un impact sur le client? Et puis  
23 ici, il y a une formule que je n'ai pas  
24 nécessairement essayé de comprendre mais qui est un  
25 peu compliquée, basée sur des choses qu'on a obtenu

1 plus d'information mais pourquoi qu'on utilise pas  
2 simplement le vrai CHI? S'il y a eu douze (12)  
3 heures un client interrompu puis l'autre cas, il y  
4 en a eu trois mille (3000), bien, il y en a un qui  
5 est plus important que l'autre puis c'est trois  
6 mille (3000) versus douze (12) et non pas un  
7 virgule deux (1,2).

8           Alors, ce qu'on propose, recommandation  
9 proposée, donc comme je viens de dire, une  
10 pondération avec la durée. Autrement dit, on a la  
11 durée qu'on a vue tantôt puis on a les CHI alors on  
12 pourra voir est-ce qu'il y a une façon de les  
13 pondérer parce qu'une durée sans CHI est moins  
14 importante qu'une durée avec CHI, vous avez compris  
15 ça.

16           Numéro 6, le coût des travaux. Alors encore  
17 là, c'est soit zéro ou un, soit s'il y a des  
18 travaux dans la base de données, pas des travaux  
19 mais des dollars dans la base de données ou pas et  
20 ce qu'on vous dit c'est une excellente idée mais,  
21 malheureusement, les données ne sont pas  
22 disponibles de façon homogène. On a vu qu'il y  
23 avait peut-être vingt quelques pour cent des IFD  
24 qui avaient un coût dans la base de données alors  
25 qu'en réalité, il y en a probablement proche de

1 cent pour cent (100 %). Alors, ce qu'on dit c'est  
2 que excellente idée mais excluons ce critère tant  
3 que des données valables ne seront pas disponibles.

4 Numéro 7, perte de transit. C'est un peu  
5 semblable à la contingence de tantôt. Alors ici  
6 aussi c'est zéro ou un. On dit, bien, c'est un  
7 élément d'impact important et on va, dans notre  
8 recommandation tantôt, on va vous guider sur  
9 comment on voit ça. Ce qui complète les 7.

10 (11 h 48)

11 Maintenant, je n'introduis pas parce que ça  
12 fait longtemps que c'est là mais j'en parle ici  
13 suite à ce qu'on a discuté cette semaine et si vous  
14 vous souvenez, j'en avais parlé aussi l'année  
15 passée.

16 Alors, dans les... depuis le dossier 3670  
17 sur la... je dis la politique, c'est pas une  
18 politique, mais la stratégie de pérennité, le  
19 Transporteur a mis en place ces cotes d'impact de  
20 un (1) à neuf (9), O.K.? Puis monsieur Chagnon nous  
21 a dit : « C'est pas par famille c'est vraiment par  
22 individu », si on veut, dépendant où il se situe.  
23 Alors, nous, on considère que cette cote-là - j'ai  
24 tout lu le document, peut-être pas cette semaine -  
25 mais je peux vous dire que c'est très bien fait,



1 O.K.? C'est très bien fait puis c'est une bonne  
2 façon de donner une... de mettre dans ça la  
3 connaissance des experts, des ingénieurs.

4 Et si vous lisez ici c'est un petit extrait  
5 du document dans le 3670 qui dit que, bien,  
6 l'impact est déterminé en fonction de cinq  
7 critères. Le réseau et la clientèle où on met  
8 quarante pour cent (40 %), alors, c'est  
9 intéressant, on met plus... on met plus d'impact  
10 sur le CHI ou l'IC et puis ça, bien, quand on va  
11 parler de MRI tantôt, on va voir que ça peut être  
12 intéressant aussi. Le fonctionnement du poste, la  
13 sécurité c'est intéressant, l'environnement, etc.

14 Et je vous cite ici douze (12) pages, de 46  
15 a 57, et si vous allez continuer à lire, bien, tout  
16 ça c'est très bien expliqué pourquoi il a fait ça  
17 puis... Donc, la cote d'impact c'est assez utile.

18 Dans le même document, à la page 11, le  
19 Transporteur dit qu'il fait le point sur la  
20 difficulté qu'il rencontre à quantifier l'impact  
21 des interventions réalisées sur l'indice de  
22 continuité de services. Alors, oui, on est capable  
23 de voir les défaillances, tout ça, mais c'est  
24 difficile sur l'IC et puis cette citation-là, bien,  
25 on va... on va en tenir compte dans notre

1 recommandation.

2 Notre recommandation sur l'impact IFD  
3 qui... déjà on a un bon pas dans la bonne direction  
4 déjà, mais vous avez compris qu'il serait bien  
5 d'inclure les défaillances de toutes les familles  
6 d'équipements qui sont significatives. C'est ce  
7 qu'on pensait que le Transporteur avait fait mais  
8 peut-être qu'avec ce qu'on a vu cette semaine, la  
9 corrélation entre la maintenance corrective et les  
10 IF, on a un peu plus de misère.

11 Or, je me répète, utiliser la durée réelle  
12 en retirant les temps d'attente d'interventions qui  
13 sont en absence d'un moyen... d'un besoin immédiat,  
14 pondérer ça par la cote d'impact, O.K.? Autrement  
15 dit, une indisponibilité d'une heure sur... sur un  
16 équipement de cote d'impact 1, bien, il y aurait un  
17 fois un égale un, s'il est sur une cote d'impact 9,  
18 bien, il va être neuf fois plus important. Alors,  
19 c'est un peu ce que le Transporteur nous fait dans  
20 sa matrice, il multiplie les deux.

21 Alors, déjà, on... Puis ça là, bien, parce  
22 qu'à quelque part dans votre base de données, ils  
23 ont la cote d'impact, appelons-le, sur tous les  
24 équipements et ils ont les durées sur tous les  
25 équipements. Alors, ça, ça se fait assez bien.

1                   Prochaine chose pour intégrer le CHI qui,  
2                   lui, a une importance encore plus grande, parce  
3                   qu'on pense que la cote d'impact, elle, elle va  
4                   intégrer les notions de première contingence et de  
5                   perte de transits étant donné que les experts ont  
6                   identifié les risques de un à neuf en fonction de  
7                   la position de ces équipements-là. Le CHI, on veut  
8                   lui donner une espèce, comme j'ai dit tantôt,  
9                   peut-être d'une taxe sur le CHI pour l'augmenter et  
10                  nous recommandons que ça, ça soit étudié et qu'une  
11                  proposition nous soit faite pour bien doser cette  
12                  pondération-là. Et finalement, notre recommandation  
13                  c'est de proposer une nouvelle version de  
14                  l'indicateur le plus tôt possible et fournir les  
15                  résultats correspondants.

16                 Alors, tombons maintenant à quel remède on  
17                 pense qu'on pourrait devoir donner maintenant pour  
18                 notre patient, tantôt, on a vu l'état de santé.  
19                 Première chose, on va regarder le modèle, O.K.?  
20                 Ensuite, on va regarder la réalité. Il y a toujours  
21                 le modèle qui est un modèle puis la réalité. Bon,  
22                 ici, on l'a mis en gras parce que c'est notre point  
23                 le plus important, c'est que le modèle ne tient pas  
24                 compte de la réalité deux mille dix-huit (2018) et  
25                 on nous a dit que les simulations étaient faites

1 une fois par année et pas mises à jour entre-temps,  
2 donc, nous, c'est un commentaire ici que la  
3 réaction est trop lente.

4 Je vais vous donner un exemple. Tantôt, je  
5 vous parlais de mon CV, que dans mes équipes, on  
6 avait le long terme, le moyen terme, le court  
7 terme. Le long terme c'étaient plusieurs années, le  
8 moyen terme c'était l'année courante, et le court  
9 terme c'étaient les journées à venir, un peu comme  
10 on avait ici madame Roby, monsieur Chagnon et  
11 monsieur Veci.

12 (11 h 53)

13 Alors, nous, ce qu'on faisait là, c'est que  
14 quand on avait un changement, à toutes les semaines  
15 on mettait à jour le long terme. O.K. Parce que si  
16 on avait plus ou moins d'eau, bien là, le long  
17 terme, il pouvait changer.

18 Alors, le long terme, qui est un modèle un  
19 peu plus compliqué d'optimisations stochastiques,  
20 et j'arrête là dans les termes, nous le remettions  
21 à jour à toutes les semaines. Pourquoi? Parce qu'il  
22 y avait une information. Si on le remettait à jour  
23 une fois par année, nos décisions de quel prix on  
24 va vendre, quel prix on va acheter n'étaient pas à  
25 jour étaient donc une réaction beaucoup trop lente.

1                   Autre impact, autre... pas impact, autre  
2 information sur le modèle. Le modèle, il simule des  
3 défaillances. O.K. Il simule des défaillances, mais  
4 basées sur des probabilités de défaillir. Alors,  
5 elles sont basées sur un historique de quatre, cinq  
6 ans - là je pense que c'est madame Roby qui nous a  
7 dit ça ou madame Ayoub - des défaillances réelles.

8                   Alors, pour savoir comment les défaillances  
9 vont se produire, on regarde un historique de  
10 quatre, cinq ans et nous, ce qu'on dit, c'est  
11 qu'ainsi, si le taux de défaillances s'est amélioré  
12 pour un type d'équipements, le modèle le capte trop  
13 tard. O.K. Si on a vraiment trouvé quelque chose de  
14 fantastique qui a fait qu'on améliore nos  
15 défaillances l'année dernière, mais on traîne  
16 encore ces quatre années-là où, dans le fond, ne  
17 sont plus représentatives parce qu'il y a eu un  
18 changement majeur. Et c'est drôle parce que quand  
19 j'étais en train de penser comment vous expliquer  
20 ça, bien madame Lagacé est venue nous dire  
21 exactement la même chose en termes de base de  
22 tarification.

23                   Elle, ce qu'elle nous a dit, c'est :  
24                   [... ] je ne suis pas nécessairement  
25                   d'accord à me faire juger sur la

1                                    moyenne cinq (5) ans.

2                                    [...]

3                    « parce que »

4                                    [...] ça ne tiendrait pas en compte  
5                                    les améliorations qu'on tente  
6                                    d'apporter [...] dans les années  
7                                    récentes.

8                    Puis ça, je suis entièrement d'accord, c'est pas  
9                    parce qu'elle l'a dit que je n'ai pas changé ce qui  
10                    est écrit en haut, là. Ça, c'est ce qu'on dit,  
11                    c'est que... Et on aura l'occasion de s'en reparler  
12                    dans les MRI parce que, un peu, la moyenne cinq  
13                    ans, des fois elle est bonne, des fois elle n'est  
14                    pas bonne parce que ça se peut qu'entre les deux,  
15                    j'ai amélioré ma partie de golf parce que j'ai  
16                    suivi des cours puis et caetera, et caetera, puis  
17                    que ma moyenne cinq ans n'est plus représentative.  
18                    C'est ma moyenne deux ans qui l'est, des fois c'est  
19                    l'inverse.

20                                    Alors, ici ce qu'on dit, si on n'intègre  
21                    pas vite nos taux de défaillances qui se sont  
22                    améliorés, bien notre modèle sera pessimiste. Et ce  
23                    serait intéressant, mais on n'en a pas, là, d'avoir  
24                    de l'information sur la sensibilité de ces  
25                    intrants-là et les hypothèses.

1                   Autre aspect de vitesse de réaction, c'est  
2 que les modèles des coûts du MGA sont basés sur  
3 l'historique des coûts. O.K. Il y a un modèle de  
4 coûts là-dedans qui est basé sur comment ça nous a  
5 coûté dans le passé pour faire des interventions,  
6 donc il n'intègre pas rapidement. Toujours le même  
7 principe, là, ça prend du temps avant d'intégrer  
8 les améliorations qui sont un point tournant, dans  
9 le fond, que monsieur Veci nous a dit. Et je vous  
10 en indiquerai quelques-unes bientôt.

11                   Et autre impact, autre information, puis là  
12 ça fait quelques années qu'on en parle, là, la  
13 Régie a posé des questions là-dessus, maître  
14 Ouimette, ça ne fournit pas une solution optimale  
15 sur le millier et million de solutions possibles.

16                   Et ici, bien un modèle, ça demeure  
17 théorique. O.K. Puis la façon de voir si le modèle  
18 théorique est bon, bien c'est de vérifier le plus  
19 possible avec la réalité qui s'en vient ici.

20                   Alors, le point majeur incontournable,  
21 c'est les chiffres de deux mille dix-huit (2018)  
22 sur les IF et les IFD. Et ça, c'est un « game  
23 changer » comme quelqu'un a dit, là. Alors, ça,  
24 c'est important que cette information-là, elle  
25 n'est pas... elle est incontournable. On ne peut

1 pas nous dire « bien là, on va attendre au mois de  
2 janvier pour l'intégrer. » Non, parce qu'elle est  
3 spectaculaire, elle est incontournable et elle a un  
4 impact sur ce qu'on est en train... ce que vous  
5 êtes en train de décider ici aujourd'hui et dans  
6 les semaines à venir.

7 Et je vous signale comme ça que cette  
8 information-là de deux mille dix-huit (2018), on  
9 l'a eue, la FCEI l'a eue là avec une demande  
10 d'informations, mais c'était pas mentionné dans la  
11 preuve en chef. Et le modèle et la demande de  
12 budget additionnel n'en tiennent pas compte.

13 Et la réalité nous dit aussi que la  
14 tendance des indicateurs favorables, comme je vous  
15 ai montrée tantôt, la réalité nous dit que le  
16 modèle, bien c'est ce qu'on dit, que le modèle  
17 devrait être recalibré avec la réalité et pas  
18 seulement une fois par année, surtout avec des  
19 changements de tendance majeurs comme on les  
20 observe cette année.

21 On sait aussi, dans la réalité, que quatre-  
22 vingt-dix-huit pour cent (98 %) de la maintenance  
23 stratégique en deux mille dix-sept (2017) a été  
24 réalisé avec un idéal de quatre-vingt-cinq pour  
25 cent (85 %). Souvenons-nous que l'idéal, là, c'est



1           supposé d'être quelque chose qui est un très grand  
2           défi. Alors, non seulement on n'a pas réalité  
3           quatre-vingt-six (86 %), on a réalisé quatre-vingt-  
4           dix-huit pour cent (98 %).

5                       Et la réalité nous dit aussi que soixante-  
6           quinze pour cent (75 %) de l'ensemble de la  
7           maintenance, donc ça inclut du stratégique et du  
8           non stratégique, en deux mille dix-sept (2017), on  
9           a eu soixante-quinze pour cent (75 %) versus  
10          quarante-neuf (49 %) en deux mille seize (2016).  
11          (11 h 58)

12                      C'est sûr qu'on a entendu beaucoup cette  
13          semaine : « On ne réalise pas cent pour cent  
14          (100 %) de notre maintenance. » Et on a eu une  
15          discussion tantôt avec messieurs de l'AQCIE et du  
16          CIFQ, et ce débat-là entre les gens de maintenance  
17          puis les gens d'exploitation là je l'ai entendu des  
18          millions de fois puis pas juste au Québec.

19                      Alors, c'est toujours la même chose, hein?  
20          Le mainteneur veut faire de la maintenance puis  
21          l'exploiteur veut exploiter. Et maintenant, le  
22          modèle, la réalité, c'est elle qui décide. Hein? La  
23          réalité, elle nous dit : « J'en ai-tu fait assez de  
24          maintenance? ». O.K. C'est sûr que je pourrais en  
25          faire plus, mon auto, elle pourrait être au garage

1 à toutes les semaines pour être sûr qu'il n'y a pas  
2 de problème ou les autobus. Donc ça, c'est la  
3 réalité.

4 Les contraintes opérationnelles, parce que  
5 là c'est une petite parenthèse, on nous  
6 dit : « Bien. Là, on commence à avoir un petit peu  
7 plus de difficulté à faire de la maintenance et les  
8 retraits sont en hausse. » Alors, ici, la  
9 formule... la formule, la figure, monsieur Doyle  
10 nous a confirmé qu'il y avait là-dedans des  
11 retraits de production. De son point de vue, qu'il  
12 y ait des retraits de production, ça veut dire que  
13 lui qui gère l'ensemble... Il gère l'ensemble lui,  
14 il ne regarde pas l'impact des retraits de  
15 production, mais c'est lui qui en conduisant le  
16 réseau, va donner le dernier accord pour un retrait  
17 de production pour être sûr que lui, il en assez  
18 pour alimenter ses clients, les clients du  
19 Distributeur et du Transporteur. Et lui, il doit  
20 les traiter, ces retraits-là du Producteur aussi.

21 Alors, c'est pour ça qu'ils ont fait ça,  
22 cette courbe-là, mais par contre, les retraits du  
23 Producteur ne viennent pas nuire aux retraits du  
24 Transporteur pour faire de la maintenance. Hein?  
25 Même si je vais vous dire que ça aide là, je vais

1 vous expliquer pourquoi.

2           Donc, ici, cette figure-là qu'on nous a  
3 montrée pour essayer de nous démontrer qu'il y  
4 avait plus de besoins de faire des retraits de  
5 transports sur les équipements de transport, bien  
6 elle ne démontre pas ça en nombre et encore moins  
7 en ampleur, des retraits de transport.

8           Deuxième chose qu'on nous dit depuis  
9 l'année passée, c'est les contraintes  
10 opérationnelles. Alors, tantôt je vous ai dit, en  
11 introduction, que je planifiais les retraits dans  
12 mon ancienne vie puis je fais encore des  
13 interventions là-dessus avec d'autres clients et  
14 donc, je peux vous parler beaucoup de cette courbe-  
15 là. O.K.? Parce que ça, je vivais avec ça à tous  
16 les jours.

17           Donc, la « disponibilité du réseau ». Ça,  
18 ce que ça dit, O.K., ça, je vous rappelle que c'est  
19 une information de deux mille dix-sept (2017).  
20 O.K.? Donc, c'est une information passée et la  
21 ligne rouge, c'est... Je pense que c'est écrit là,  
22 mais... Ça, ça veut dire qu'en deux mille dix-sept  
23 (2017), c'est ce qui était disponible en termes de  
24 production et de transport confondus, c'est ce  
25 qu'on a fait en deux mille dix-sept (2017). O.K.

1                   Ce qui veut dire que toute cette plage-là,  
2                   entre la ligne du haut et la ligne rouge, bien on  
3                   l'a utilisée pour faire de la maintenance. O.K. Il  
4                   en restait un petit peu, alors on n'a pas tout  
5                   utilisé la plage disponible. O.K.? Il y a quelques  
6                   raisons qu'on peut... Parce qu'ici, par exemple, on  
7                   était peut-être en crue printanière, puis même si  
8                   on avait de la disponibilité, bien on veut que nos  
9                   centrales au fil de l'eau, roulent parce qu'il y a  
10                  beaucoup d'eau, puis le réservoir n'est pas capable  
11                  de la retenir. O.K.

12                  Alors, il y a des choses, mais je vais vous  
13                  dire quelque chose que je disais souvent puis les  
14                  gens... C'est un peu... Je démolis des paradigmes  
15                  des fois. L'objectif du planificateur des retraits  
16                  de production et de transport, c'est de faire le  
17                  plus de retraits, sans impact. O.K. Faire le plus  
18                  de retraits sans impact. Autrement dit, cette  
19                  fenêtre là qui est au-dessus de la ligne saumon,  
20                  comme planificateur des retraits, mon objectif  
21                  c'est de la remplir. Pourquoi la remplir? Pour deux  
22                  raisons. Parce que si je ne la remplis pas, si je  
23                  ne fais pas ce que j'ai à faire ici, bien ça va  
24                  arriver en janvier puis en février puis là, je ne  
25                  veux pas parce que là c'est là que j'ai besoin de

1 tous mes équipements.

2 Si j'essaie de comprimer trop mes retraits,  
3 c'est le même principe que je vous ai dit tantôt,  
4 c'est que je dépense du surtemps peut-être, pour  
5 essayer d'être fin puis de ramener mes choses plus  
6 vite, mais le planificateur de l'exploitation lui,  
7 il dit : « Je n'en ai pas besoin plus vite, j'en ai  
8 de besoin au mois de novembre. » Alors, en  
9 production c'est vrai aussi.

10 Donc, notre objectif c'était de remplir la  
11 fenêtre de disponibilités à chaque année et on  
12 coordonnait ça, évidemment, avec le Transporteur  
13 parce que si on retire des groupes du côté Baie-  
14 James, bien c'est peut-être le temps des groupes -  
15 quand je dis des groupes, ce sont des groupes  
16 turbines alternateurs - c'est peut-être le temps de  
17 retirer des lignes du côté Baie-James et vice-  
18 versa. Alors, c'était tout bien coordonné.

19 (12 h 10)

20 Et si je vous disais que je vous montrais  
21 cette courbe-là pour les vingt (20) dernières  
22 années, on aurait la même chose. Pourquoi? Parce  
23 que les gens, n'oublions pas c'est de l'historique,  
24 les gens ont bien fait leur travail et ils ont  
25 utilisé la plage pour faire de la maintenance. Ils

1 l'ont utilisée. S'il y en avait eu moins de plage,  
2 ils auraient peut-être pu dépenser un peu plus  
3 d'argent.

4 Si on voulait faire une démonstration, ce  
5 serait de nous montrer dans les, je ne dis pas  
6 vingt (20) ans, mettons dans les cinq ou dix (10)  
7 dernières années, la grosseur de cette aire-là, de  
8 cette surface-là. Alors, si on nous montrait la  
9 grosseur de cette surface-là, là, ça nous dirait si  
10 la plage elle a baissé ou elle a augmenté.

11 Alors, ce qu'on dit c'est que la bonne  
12 gestion c'est quand la ligne rouge est proche de la  
13 ligne saumon et bon, pour voir, on aurait pu aussi  
14 dire bien montrez-nous cette courbe-là future. Ça  
15 aussi c'est intéressant, tu sais, la courbe future,  
16 c'est ça, vous ne vivez pas avec la courbe passée,  
17 vous vivez avec la courbe future, quoique les  
18 courbes passées sont toujours intéressantes et,  
19 malheureusement, le Transporteur n'avait pas ça  
20 suite à une demande de renseignements que nous  
21 avons faite.

22 Alors, nous ce qu'on dit c'est qu'on ne  
23 peut pas conclure avec ça que le réseau devient de  
24 moins en moins disponible pour faire de la  
25 maintenance et la prochaine chose que je vais vous



1           mais je l'ai dit un peu tantôt, c'est que le modèle  
2           MGA ne capte pas immédiatement ces améliorations de  
3           monsieur Veci et de son équipe parce qu'elles sont  
4           basées sur des modèles de coût historiques deux  
5           mille quatorze-deux mille dix-sept (2014-2017),  
6           toujours le même principe que ce que madame Lagacé  
7           nous a très bien expliqué.

8                         Conclusion de ces quatre sections là, tous  
9           les indicateurs de notre tableau de bord ont une  
10          tendance favorable. Le modèle surestime le risque à  
11          plusieurs égards, comme je vous ai montré. Le  
12          scénario du risque 7 est arbitraire et ne provient  
13          pas d'une optimisation.

14                        Alors je vous rappelle que c'est ce que la  
15          Régie a obtenu comme information qu'on avait déjà  
16          obtenue dans le passé. Et pourquoi pas 7.1, et  
17          cetera, on a vu les discussions de monsieur Paquin  
18          sur la couleur des courbes. La verte elle est quand  
19          même pas si mal, comme on a vu. Et on réalise notre  
20          maintenance stratégique au-delà de toutes nos  
21          espérances de l'idéal. Et tous nos indicateurs d'IF  
22          sont à la baisse, ce qui fait que les effets  
23          perturbateurs devraient être à la baisse puis il  
24          n'y a sûrement pas d'effet spirale.

25                        Et comme je viens de vous montrer, il y a



1 une démonstration non probante des contraintes  
2 opérationnelles et on a réduit le nombre de  
3 retraits planifiés. L'indicateur IFD impact est  
4 perfectible et il n'y a pas de démonstration, la  
5 conclusion aussi c'est qu'il n'y a pas de  
6 démonstration probante que le modèle est bien  
7 calibré et simule bien le risque réel.

8 Alors, qu'est-ce qu'on comprend, ce qu'on  
9 dit ici, l'indicateur il pourrait être amélioré, le  
10 modèle il pourrait être amélioré donc on n'est pas  
11 sûrs qu'on est encore très stable ou très mature en  
12 termes de processus pour être capables de justifier  
13 des sommes additionnelles ou des sommes réduites.

14 Alors, ce qu'on dit c'est que les besoins,  
15 quand on dit les besoins ici c'est les besoins  
16 additionnels en maintenance, peuvent varier  
17 annuellement à la baisse ou à la hausse en fonction  
18 des résultats. Et ce qu'on dit c'est qu'on est  
19 encore à une époque où on doit contrôler la  
20 posologie, contrôler le dosage. On a mis de  
21 l'argent, ils ont amélioré plein de choses. Avant  
22 d'en mettre d'autre, bien, on va voir si ça se  
23 continue puis avant d'en enlever, on va peut-être  
24 voir si aussi ça se maintient.

25 Alors, on est comme rendus là, nous, dans

1 notre réflexion. Ce qui fait que nous maintenons  
2 nos recommandations du mémoire qui disent :

3 Pour les motifs énoncés dans ce  
4 mémoire, l'AHQ-ARQ ne peut appuyer la  
5 demande de budget additionnel en  
6 maintenance de 46 M\$ demandé par le  
7 Transporteur pour 2019.

8 (12 h 08)

9 Et on vous donne ici les détails de ça sur  
10 les différentes rubriques, ce que nous avons aussi  
11 expliqué un peu plus à la réponse à votre demande  
12 de renseignements. Et maître Duquette là, si on a  
13 l'AQCIE-CIFQ qui est là et la FCEI qui est là, bien  
14 nous on est dans le milieu là, dans le fond. On  
15 dit : « Continuons le même remède puis attendons  
16 voir si on doit l'augmenter ou le réduire.  
17 Attendons voir une année de plus. »

18 Par contre, ça nous fait réfléchir à une  
19 recommandation nouvelle ou peut-être à une idée  
20 nouvelle qui pourra être débattue un peu plus dans  
21 quelques mois. C'est étant donné que le MGA et  
22 l'indicateur IFD impact n'ont pas atteint une  
23 maturité suffisante et stable, bien pourquoi pas  
24 revoir la possibilité de traiter les coûts de la  
25 maintenance additionnelle incluant le cinquante-

1 quatre millions (54 M\$), qu'on a donné pour l'année  
2 passée, comme une exclusion, facteur Y, dans la  
3 première génération du mécanisme de réglementation  
4 incitative.

5 Et nous sommes tout à fait conscients que  
6 la Régie a rendu une décision D-2018-001 pour dire  
7 un peu le contraire, mais nous on dit : « On a des  
8 éléments nouveaux, est-ce qu'il y aurait tout  
9 simplement comme ça là, une suggestion qui dit  
10 bien, oups, ce qu'on a constaté depuis, hein? Il y  
11 a peut-être... Ce n'est pas si stable que ça. »  
12 O.K.? Ce qui fait que pis on a eu une discussion je  
13 pense cette semaine, mais si c'est vraiment que ce  
14 n'est pas cinquante-quatre millions (54 M\$) que ça  
15 prend puis que c'est vingt-deux (22 M\$), mais le  
16 MRI va être très, très favorable pour le  
17 Transporteur et une partie pour les clients aussi,  
18 évidemment.

19 Alors, c'est notre suggestion qu'on fait.  
20 Est-ce qu'on vit dangereusement? Peut-être là, mais  
21 on fait cette suggestion-là.

22 Un peu sur la planification du réseau qui  
23 nous intéresse aussi, alors vous savez qu'on a  
24 discuté qu'il y a eu des importants gains sur les  
25 limites de transit présentées par le Transporteur,

1 et vous avez tous les endroits ça a été discuté  
2 beaucoup là, à plusieurs endroits. Notamment la  
3 télécommande des sectionneurs à la Baie-James qui  
4 nous donne des mégawatts (MW) qui ont l'air de  
5 beaucoup, mais c'est surtout l'été là. Alors, là-  
6 dessus ça, ça ne peut pas avoir beaucoup  
7 d'influence sur la planification. « Blocage  
8 temporaire des changeurs de prises sous charge des  
9 transformateurs de puissance : mille mégawatts  
10 (1 000 MW) en pointe pointue », « CGLC, quatre  
11 cents mégawatts (400 MW) sur la limite sud »,  
12 « CCTG, une puissance potentielle et un calendrier  
13 à venir » qu'on ne connaît pas précisément.

14 Et monsieur Delourme nous a dit que seul le  
15 CGLC ici, est pris en compte dans la planification  
16 du réseau. Ce qui nous fait conclure que le réseau  
17 est plus sécuritaire qu'on pense quand on le  
18 planifie parce que, entre autres, il y a le blocage  
19 temporaire ici qu'on ne compte pas.

20 Planification toujours, bon, un autre  
21 point, c'est proche, c'est qu'on sait qu'on a des  
22 centrales thermiques, on en a de moins en moins là.  
23 Mais surtout on a des ressources interruptibles,  
24 O.K., que le Distributeur s'applique à trouver. Il  
25 y a des GDP affaire, il y a de l'électricité

1 interruptible auprès du Distributeur, mais il y en  
2 a aussi auprès du Producteur. Mais ils ne sont pas  
3 considérés dans la planification pour rencontrer la  
4 condition de pointe normale en situation de réseau  
5 noble, qu'on a appris cette semaine, non dégradé.

6 O.K. Alors, quand on fait notre  
7 planification sur ce qui s'en vient en réseau  
8 noble, on dit : « Bien. On n'en tiendra pas  
9 compte. » Par contre, on en tient compte dans la  
10 condition de pointe normale en situation de réseau  
11 dégradé et aussi dans la condition de pointe  
12 exceptionnelle. Il y a comme un troisième critère,  
13 une troisième vérification. Monsieur Delourme nous  
14 a dit que la condition de pointe exceptionnelle  
15 n'était jamais vraiment contraignante, c'était les  
16 deux premières.

17 Alors, on dit « Bien. Dans certaines  
18 situations... » Alors, si c'est le premier critère  
19 qui dimensionne le réseau, bien on n'a pas compté  
20 sur les ressources interruptibles, alors ça, c'est  
21 un peu incohérent avec le Distributeur qui nous  
22 dit : « Bien. Moi, quand j'évalue l'intérêt d'une  
23 ressource interruptible, bien je lui attribue un  
24 crédit pour les coûts évités de transport. » Alors,  
25 et vous devinez qu'on aura l'occasion d'en reparler

1 la semaine prochaine.

2 Alors, nous, on est d'avis qu'à tout le  
3 moins, une certaine puissance des ressources  
4 interruptibles devrait être considérée dans la  
5 planification pour rencontrer la condition de  
6 pointe normale en situation de réseau noble parce  
7 que, dans le fond, c'est quelque chose qu'on a dont  
8 on ne tient pas compte dans tous les cas. Qu'on a  
9 puis pour lequel on a payé.

10 Finalement, je répète tout simplement ces  
11 recommandations qu'on n'a pas trop discuté là. Donc  
12 la première, c'est qu'on recommande à la Régie  
13 d'ordonner au Transporteur de prendre en compte,  
14 dans sa planification de son réseau, des projets  
15 prévus d'augmentation des limites de transit tels  
16 les projets dont on a parlé cette semaine.

17 Et celle-ci, finalement, nous recommandons  
18 à la Régie de ne pas reconnaître le budget de  
19 treize millions (13 M\$) au poste stock, achats de  
20 biens, ressources financières, location et autres,  
21 demandé par le Transporteur pour les travaux  
22 d'inspection des mises à la terre, comme un élément  
23 exogène pour l'année deux mille dix-neuf (2019).  
24 Donc, de ne pas le reconnaître.

25 (12 h 13)

1 C'est un peu ce que maître Allard disait  
2 tantôt « bien oui, à chaque année on a des choses  
3 imprévues, mais il y a des choses... c'est des  
4 déplacements, hein, on a un budget de maintenance,  
5 il y a des choses qu'on n'avait pas prévues puis il  
6 y a des choses qu'on n'avait pas prévues l'année  
7 passée, mais qui ne reviennent pas cette année. »  
8 Alors, c'est un peu le principe de notre  
9 recommandation.

10 Et je vous remercie.

11 Me STEVE CADRIN :

12 Pas de questions additionnelles. Le témoin est  
13 disponible pour contre-interrogatoire.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Je vous remercie beaucoup. Maître Pelletier, avez-  
16 vous des questions pour l'AQCIE? Pas de questions.  
17 Pas de questions non plus. Pas de questions de EBM.  
18 Maître Fréchette?

19 Me YVES FRÉCHETTE :

20 Pardon! Je vous remercie, pas de questions.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Maître Ouimette, pas de questions?

23 INTERROGÉ PAR LA FORMATION

24 Me MARC TURGEON :

25 Q. [42] Monsieur Raymond, attendez, je vais pousser

1 mes papiers pour trouver le micro. Bonjour.

2 M. MARCEL-PAUL RAYMOND :

3 R. Bonjour.

4 Q. **[43]** Je vous amène, s'il vous plaît, c'est juste  
5 une question, une interrogation, à la page 21.

6 C'est juste sur la question sur les temps  
7 d'attente. Je trouve que c'est une bonne idée pour  
8 mes délibérés, je pourrais toujours faire valoir ça  
9 à qui de droit dans ma vie de tous les jours, mais  
10 il y a quand même là... t'sais, pour l'indicateur,  
11 il y a quand même là une notion d'arbitraire parce  
12 qu'on peut... ça laisse plus de place à  
13 l'arbitraire que de les laisser là parce que la  
14 raison pour laquelle on va dire j'enlève le deux  
15 mois ou j'enlève le trois mois, dépendant du regard  
16 de chacun, on n'arriverait peut-être pas à la  
17 même... avec la même raison ou la même véritable  
18 raison. Est-ce que vous êtes d'accord avec moi?

19 R. Oui, je suis d'accord puis... Premièrement, pour  
20 vous rassurer, je peux vous dire que ça se fait. Je  
21 connais des gens avec qui je collabore qui le font.  
22 Et la façon que ça pourrait se faire chez Hydro-  
23 Québec, c'est... Puis c'est pas n'importe qui qui  
24 décide ça, là.

25 Q. **[44]** O.K.



1 R. O.K. C'est... Pourquoi? Parce que qui sait que j'ai  
2 besoin de cet équipement-là au mois de novembre,  
3 comme j'ai donné un exemple de tantôt, bien c'est  
4 sûr que le mainteneur, monsieur Veci, a une bonne  
5 idée, là, parce qu'il comprend assez bien ce qui se  
6 passe, mais c'est l'exploitant ou le planificateur,  
7 le planificateur de l'exploitation parce qu'on est  
8 au mois de mai. Hein! Je vous expliquais tantôt, il  
9 y a du moyen terme, il y a du long terme, moyen  
10 terme et court terme. Le planificateur de  
11 l'exploitation à TransÉnergie qui, lui, a toute la  
12 courbe qu'on vous a montrée tantôt avec la plage,  
13 là, lui, il a tout ça, là. O.K. Puis lui, il dit  
14 « cet équipement-là, j'en ai besoin à partir du  
15 mois de novembre. » O.K. C'est l'exploitant. Alors,  
16 c'est l'exploitant à ce moment-là, parce que c'est  
17 l'exploitant qui évalue l'impact.

18 Comme moi, à Production, j'étais le  
19 planificateur de l'exploitant, j'évaluais l'impact  
20 des retraits. Je disais « au mois de mai, ça coûte  
21 rien. Au mois de juin, ça coûte rien. Au mois de  
22 novembre, ça commence à coûter quelque chose » puis  
23 nous on avait des signes de dollars, mais...

24 Ici, c'est l'exploitant qui, lui, va  
25 aller... il y a une indisponibilité forcée. Alors,

1 dans le système de suivi des indisponibilités,  
2 l'exploitant va aller mettre une information qui  
3 dit « l'impact commence le premier (1er) novembre »  
4 exemple. Alors, si l'indisponibilité se poursuit  
5 au-delà du premier (1er) novembre, ah! ah! là  
6 tantôt quand on va calculer, de mai à novembre, ça  
7 va être une durée zéro. À partir du premier (1er)  
8 novembre, s'il revient le quinze (15) novembre,  
9 bien là on a une durée de quinze (15) jours.

10 Alors, c'est vraiment parce qu'il y a  
11 quelqu'un à quelque part qui a pris une décision de  
12 ne pas intervenir tout de suite. Alors, la personne  
13 qui a pris cette décision-là, parce qu'elle avait  
14 des excellentes raisons, bien c'est normal qu'elle  
15 aille inscrire le résultat de cette décision-là  
16 dans un système de gestion à quelque part.

17 Q. [45] Merci. Avec votre expérience que vous  
18 représentez, on a revu votre CV, pour vous, un  
19 niveau de maintenance, le niveau de maintenance du  
20 Transporteur, si vous étiez vous-même à la tête de  
21 ça, si vous étiez responsable de ce niveau-là, bon,  
22 cent pour cent (100 %) c'est cent pour cent  
23 (100 %), mais est-ce que le niveau qu'on a  
24 présentement, est-ce que, selon vous, c'est un  
25 niveau habituel dans... avec ses pairs par exemple?

1 R. Premièrement, ce qu'il faut comprendre, c'est que  
2 quand on dit, en deux mille dix-sept (2017), ils  
3 ont fait soixante-quinze pour cent (75 %) du  
4 scénario de maintenance adaptée, c'est soixante-  
5 quinze pour cent (75 %) du scénario que le modèle  
6 de gestion des actifs recommande, O.K., avec tous  
7 les bémols que je vous ai donnés sur ce que je  
8 pense du modèle de gestion des actifs, peut-être  
9 pas du modèle, mais de la façon qu'il est utilisé,  
10 la façon qu'il est nourri, et caetera.

11 (12 h 18)

12 Alors, connaissant ce qu'il y a dans le  
13 modèle de gestion des actifs, si vous me posez la  
14 question, à soixante-quinze pour cent (75 %) par  
15 rapport au quarante-neuf (49 %), je ne suis pas  
16 inquiet. O.K.? Parce que le cent pour cent (100 %) est  
17 arbitraire. O.K. Le cent pour cent (100 %),  
18 c'est le mainteneur qui le détermine. Alors, j'ai  
19 rencontré dans ma vie des mainteneurs qui  
20 disaient : « Je ne fais pas toute la maintenance  
21 que je veux faire. » Je dis : « Pas de problème. On  
22 regarde nos résultats, ils sont bons. »

23 Maintenant, si vous me demandez le  
24 soixante-quinze pour cent (75 %), comment on peut  
25 le comparer à d'autres? Bien. Je n'ai pas

1 l'information puis je ne peux pas vous le dire  
2 parce que les autres, peut-être qu'ils ont des  
3 modèles de gestion des actifs différents, et  
4 caetera, et caetera. C'est pour ça que je vous dis  
5 que le cent pour cent (100 %), il est arbitraire.  
6 O.K.? Par contre, ce que je peux vous dire, c'est  
7 que ça, ça a fonctionné là, tu sais. Je sais que...  
8 Bien. Je sais pour les années récentes parce que je  
9 regarde les résultats puis je le sais pour les  
10 années avant parce que... Je sais que cette plage-  
11 là, elle fonctionne. Donc, je sais que la  
12 maintenance qui s'est faite dans le passé, bien  
13 elle nous donne des bons résultats. Alors, c'est  
14 pour ça que moi, hein, le principe est basé  
15 sur : « Qu'est-ce que vous avez fait dans le passé?  
16 Vous l'avez fait soixante-quinze pour cent (75 %)   
17 en deux mille dix-sept (2017) puis vous avez réussi  
18 à baisser vos... » O.K.

19 Alors, c'est un peu... Je reviens à mon  
20 exemple là, tu sais, la posologie là, puis je l'ai  
21 vécu là, des fois le médecin nous en donne un peu  
22 plus, puis « Reviens me voir dans trois (3) mois  
23 puis on va l'ajuster. » Puis finalement après un an  
24 ou deux on réussit à le trouver là. Bien, c'est un  
25 peu ça. O.K. Le soixante-quinze pour cent (75 %)

1 qu'on a fait en deux mille dix-sept (2017), il nous  
2 a amené des indicateurs à améliorer en deux mille  
3 dix-huit (2018). Alors, est-ce que je considère que  
4 le soixante-quinze pour cent (75 %) en deux mille  
5 dix-sept (2017) a fait son travail? Bien. Je le  
6 constate.

7 Q. **[46]** Merci.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Je n'ai pas de question, mais j'ai un commentaire.  
10 À votre page 35, sur votre nouvelle recommandation,  
11 on vous écouterait, bien sûr, le moment venu au  
12 niveau du MRI, mais je vais vous conseiller tout de  
13 suite de penser à un indicateur plutôt qu'à un Z ou  
14 un Y. Des fois que ça pourrait accomplir les  
15 objectifs que vous recherchez. Juste parce qu'avec  
16 la D-2018-001, il y avait des motifs et je vais  
17 vous inviter à les relire, mais si vous voulez  
18 faire changer l'orientation du MRI, je vais vous  
19 inviter à oui, également, penser à l'indicateur au  
20 cas où.

21 R. Et vous savez que les indicateurs, on a...

22 Q. **[47]** Oui. Oui.

23 R. On a travaillé fort sur ceux-là aussi, dans ce  
24 dossier-ci, puis dans le Distributeur. Alors, nous  
25 notons bien cette invitation-là qui est...

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Alors, voilà, c'était mon seul commentaire. Je vous  
3 remercie beaucoup. Avez-vous un réinterrogatoire,  
4 Maître Cadrin?

5 Me STEVE CADRIN :

6 Non. Merci beaucoup. Ça complète la preuve de  
7 l'AHQ-ARQ.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Alors, je vous remercie beaucoup. Merci beaucoup et  
10 vous êtes maintenant libéré. Alors, ça clôt avec  
11 ceci, la portion de la preuve de l'audience. On va  
12 se revoir mercredi prochain pour les  
13 argumentations. Pour ceux qui souhaitent le faire  
14 par écrit, mercredi prochain, 9 h au plus tard. Et  
15 puis on va se revoir à ce moment-là, j'espère qu'il  
16 ne neigera pas trop d'ici là. Alors, voilà, passez  
17 une belle journée puis un bon week-end.

18 AJOURNEMENT

19

---

1

2

SERMENT D'OFFICE:

3

Je soussigné, Claude Morin, sténographe officiel,

4

certifie sous mon serment d'office, que les pages

5

qui précèdent sont et contiennent la transcription

6

exacte et fidèle des notes recueillies par moi au

7

moyen du sténomasque, le tout conformément à la

8

Loi.

9

10

ET J'AI SIGNE:

11

12

13

\_\_\_\_\_

14

Claude Morin, sténographe officiel

15

Tableau #200569-7.